

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Institut National Agronomique
Département d'Economie Rurale
EL – HARRACH – Alger

THESE

de Doctorat d'Etat en sciences agronomiques

Option : Développement rural

Thème :

**Les déterminants du niveau des revenus des ménages
ruraux et la pauvreté dans la vallée du fleuve au Niger,
région de Tillabéry.**

Présenté par : BOUBACAR SOUMANA

Jury :

Président : BOUKELLA Mourad
Directeur de thèse : BEDRANI Slimane
Membres : CHEHAT Fouad
 DJENANE Abdelmadjid

Professeur
Professeur agrégé
Maître de conférence
Professeur

Mars 2006

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Institut National Agronomique
Département d'Economie Rurale
EL – HARRACH – Alger

THESE

de Doctorat d'Etat en sciences agronomiques

Option : Développement rural

Thème :

**Les déterminants du niveau des revenus des ménages
ruraux et la pauvreté dans la vallée du fleuve au Niger,
région de Tillabéry.**

Présenté par : BOUBACAR SOUMANA

Jury :

Président : BOUKELLA Mourad
Directeur de thèse : BEDRANI Slimane
Membres : CHEHAT Fouad
 DJENANE Abdelmadjid

Professeur
Professeur agrégé
Maître de conférence
Professeur

Mars 2006

DEDICACES

Je dédie cette thèse:

A mon père qui m'a toujours encouragé dans ces études jusqu'à ses derniers jours.

A ma mère pour sa patience

A mes frères et sœurs

A mes enfants qui ont momentanément perdu, la tendresse de leur père, à cause des travaux de recherche

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, j'exprime mes vifs remerciements à mon directeur ; le professeur, BEDRANI Slimane, pour m'avoir fait l'honneur de diriger ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance. La méthode de travail apprise avec lui depuis l'année théorique de cette formation m'amène à ne jamais l'oublier et à vouloir entreprendre avec lui tout travail de recherche.

Je tiens également à remercier le professeur BOUKELLA Mourad pour m'avoir fait l'honneur en présidant le jury de cette thèse.

Je voudrais exprimer ma vive gratitude au Docteur CHEHAT Fouad et au professeur DJENANE Abdelmadjid qui ont voulu examiner et évaluer ce travail.

Qu'il me soit permis de remercier Dr MOUSSA Hassane directeur du CERRA de Niamey (INRAN), pour son soutien apporté au moment opportun de cette thèse. Sans lui ce travail serait difficilement réalisé. Son comportement à aider ses collègues chercheurs a concouru à la réussite de ce travail.

Je remercie Mr SANOUNA Abdoukarim pour son soutien apporté au moment de l'analyse des données.

Je remercie également Mr SANOUNA Boureima pour son soutien apporté à la collecte des données.

Mes remerciements vont aux enseignants de la faculté d'agronomie de Niamey pour leurs conseils et critiques, qui ont amélioré la qualité de ce travail.

Enfin mes remerciements à tout le personnel de l'INRAN et aux agents de l'ONAHA.

Que tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à la réalisation de ce travail trouvent mes remerciements.

RESUME

La pauvreté a globalement persisté dans les pays en développement au cours des dix dernières années et s'est même accentuée dans certaines régions, notamment en Afrique subsaharienne. Parmi ces régions, se trouve le Niger qui occupe une place décevante dans le classement des pays selon les indicateurs de développement (IDH) et de pauvreté (IPH).

La pauvreté, se manifeste aussi bien, au niveau de l'Etat qu'au niveau des ménages. On estime que 63% de la population nigérienne est pauvre. Dans ce pays éminemment rural, à plus de 80% de la population, ce sont les ruraux qui constituent la frange la plus vulnérable et la grande majorité des pauvres.

Or, si la pauvreté est une privation des possibilités de choix, accroître le niveau des revenus réels des individus, est sans doute l'un des principaux moyens de lutte contre ce dénuement humain. Certes, aujourd'hui, il est unanimement admis que la pauvreté va au-delà d'une insuffisance de revenu et exprime l'absence de tout ce qui est nécessaire aux individus pour mener une vie décente, mais cela ne porte pas préjudice à la place prépondérante qu'occupe le revenu dans l'expression du dénuement humain. Nombreuses sont les études qui ont montré la convergence entre lutte contre la pauvreté et la recherche de revenu suffisant. Or, on ne saurait parvenir à améliorer le revenu, sans une identification des déterminants du niveau des revenus de ménages. Cela conduit au réexamen, non seulement de la formation et de la distribution du revenu, mais aussi, des facteurs externes, influençant les activités socio-économiques des paysans. Autrement dit, une analyse micro-économique et macro-économique s'impose. Cette étude, a non seulement, montré les différents déterminants du niveau de ménage qui comprend le revenu agricole et le revenu non agricole, mais aussi, les incidences du niveau de revenu faible sur certains indicateurs de pauvreté

Mots clés : Politique de développement rural, politique agricole politique d'irrigation, cultures irriguées, riziculture, déterminants du revenu de ménage et pauvreté.

SUMMARY

Poverty persisted globally in the countries in development during the last ten years and even became more pronounced in some regions, notably in sub-Saharan Africa. Among these regions, be Niger that occupies a disappointing place in the ordering of the countries according to the indicators of development (IDH) and of poverty (IPH).

Poverty, appear as well, to the level of the state that to the level of the households. One estimates that 63% of the Nigerien, population are poor. In this eminently farming country, to more of 80% of the population, these are the farming that, constitute the most vulnerable fringe and the big majority of the poor.

However, if poverty is a deprivation of the possibilities of choice, to increase the level of the real incomes of the individuals, is probably one of the main means of struggle against this human destitution. Certainly, today, he/it is admitted unanimously that poverty goes beyond an insufficiency of income and expresses the absence of everything that is necessary to the individuals to lead a decent life, but it doesn't carry prejudice instead major that occupies the income in the expression of the human destitution. Numerous are the studies that showed the convergence between struggle against poverty and the research of income being sufficient. However, one would not know how to succeed in improving the income, without an identification of the determinants of the level of the incomes of households. It drives to the re-examination, not only of the formation and the distribution of the income, but also, of the external factors, influencing the socioeconomic activities of the peasants. In other words, a micro-economic and macro-economic analysis imposes itself. This survey, not only has, shown the different determinants of the household level that consist of the agricultural income and the non agricultural income, but also, the impacts of the weak income level on some indicators of poverty

Key words: Farming development politics, agricultural politics, politics of irrigation, irrigated cultures, riziculture, determinants of the household income and poverty.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- A.H.A : Aménagement hydro- agricole
- A.G.R : Activités génératrices de revenu
- A.LC : Association locale de développement
- B.AD : Banque africaine de développement
- B.IT : Bureau international du travail
- B.M : Banque mondiale
- B.O.A.D : Banque ouest africaine de développement
- C.A : Centrale d’approvisionnement
- C.I.L.S.S : Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
- D.P : Directeur de périmètre
- E.N.B.C : Enquête nationale de budget et consommation
- E.P.C.E.S : Enquête permanente de conjoncture économique et sociale
- F.M.I : Font monétaire international
- G.M : Groupement mutualiste
- G.M.P : Groupement mutualiste de production
- H.J : Homme jour
- I.I.M.I : Institut international du management de l’irrigation
- I.D.H : Indice de développement humain
- I.P.H : Indice de pauvreté humain
- I.N.R.AN. : Institut national de recherche agronomique du Niger
- M.O : Main d’œuvre
- M.O.T : Main d’œuvre temporaire
- N.P.K : Azote ,phosphore, potassium

O.N.A.H.A : office national des aménagements hydro-agricoles

O.N.G : Organisation non gouvernementale

O.P.V.N : Office des produits vivriers du Niger

P.D.P.D.R : Principe directeur d'une politique de développement rural

P.D.V : Programme de développement

P.I.B : Produit intérieur brut

P.I.E : Programme d'investissement de l'Etat

P.IC : Programme intermédiaire de consolidation

R.A : Revenu agricole

R.A.T : Revenu agricole total

R.E : Revenu d'exploitation

R.M : revenu de ménage

R.I.NI : Riz du Niger

S.S : Saison sèche

S.I.M : Système d'information sur le marché

S.I.P : Sociétés d'indigène et de prévoyance

S.H : Saison d'hivernage

S.M.D.R : Sociétés mutuelles de développement

S.M.I.G : salaire minimum interprofessionnel garanti

S.M.P.R : Sociétés mutuelles de production rurales

U.N.C : Unions nigériennes de coopérative

U.N.C.C : Unions nigériennes de crédit et de coopérative

SOMMAIRE

	Pages
Dédicaces	
Remerciements	
Sigles et abréviations	
Résumé	
Introduction : Problématique et plan de la thèse	1
Problématique	1
Methodologie	6
Chapitre 1 : Les thèses explicatives de la pauvreté. Que disent, les théoriciens de l'économie à ce propos?	11
11. Les économistes classiques	11
12. Karl Marx (1818- 1883)	14
13. les néoclassiques	15
14. Les théoriciens modernes	17
Conclusion du chapitre 1	22
Chapitre 2. Le constat de la Pauvreté au Niger	23
21. Evolution de la Pauvreté au Niger : Pauvreté globale, urbaine et rurale	24
211. Evolution du produit intérieur brut	24
212. Evolution des indicateurs sociaux de la pauvreté	25
2121. L'insécurité alimentaire au Niger	25
2122. Les indicateurs de santé	51
2123. Les indicateurs de scolarisation et d'éducation	54
Conclusion du chapitre 2	58
Chapitre 3. La pauvreté dans la zone étudiée	59
31. Le concept de la pauvreté chez les pauvres	59
32. Présentation de la zone d'étude : La vallée du fleuve	60
33. Structure des ménages ruraux	63
331. Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage	63
332. la taille et le nombre d'actif agricole des ménages	63
333. Niveau d'instruction du chef de ménage selon la taille du ménage	64
34. Niveau du revenu des ménages	65
35. Répartition du revenu monétaire des ménages : la structure des dépenses de consommation par ménage	66
351. Les dépenses de consommation par personne selon la tranche de revenu	68
352. Les dépenses de consommation des ménages selon leur taille	69
36. Les différentes relations entre le niveau du revenu des ménages et les autres indicateurs de la pauvreté	69
361. Le niveau des revenus des ménages et la consommation	69
362. Le niveau des revenus des ménages et le degré de vulnérabilité Alimentaire en céréales: indice de pauvreté	71
363. Le niveau du revenu des ménages et la Santé	74
Conclusion du chapitre 3	75

Chapitre 4. Les déterminants du niveau faible des revenus des ménages et la pauvreté	76
41. L'importance du revenu agricole dans le revenu des ménages ruraux dans la zone étudiée	77
411. Les composantes du revenu agricole	77
4111. Les composantes et la détermination du produit	77
4112. Les composantes des charges	77
412. Le niveau du revenu agricole annuel	77
4121. Le revenu agricole annuel des différentes activités agricoles	78
42. Les déterminants du niveau du revenu agricole des ménages	81
421. L'insuffisance de la production et des rendements agricoles	81
4211. Le niveau de la production et des rendements	81
4212. Appréciation du niveau de la production et des rendements	82
4213. Les causes de l'insuffisance de la production et des rendements	83
422. Les déterminants du niveau des charges	87
4221. La redevance	89
4222. Les engrais	90
4223. La main d'œuvre engagée	90
43. Les fonctions de production, de coût et de revenu	91
44. Estimation de l'incidence de quelques déterminants du niveau des revenus sur la pauvreté	93
441. Ecart de niveau entre revenu obtenu et revenu estimé avec l'utilisation rationnelle des facteurs de production	93
442. Estimation des incidences du manque à gagner sur les indicateurs de pauvreté	95
45. La pluri-activité dans les ménages ruraux comme moyen de lutte contre la pauvreté	98
451. L'agriculture et l'élevage	98
452. Les activités génératrices de revenu	99
46. Constat et causes du faible niveau d'investissement	101
Conclusion du chapitre 4	103
Chapitre 5: L'affectation des dépenses publiques est-elle favorable à l'accroissement des revenus des ménages	104
51. L'importance des dépenses publiques à travers les actions de lutte contre la pauvreté	104
511. Le programme d'investissement de l'Etat (PIE)	104
512. Le système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes (SAP/GC)	105
513. Le programme d'appui à l'initiative privée et à la création de l'emploi (PAIPCE)	105
514. Le programme d'atténuation des coûts sociaux de l'ajustement (PACSA)	107
515. Le programme complet de sécurité alimentaire (PCSA)	108
516. Le programme cadre de lutte contre la pauvreté (PCLCP)	108
517. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP)	110
52. Les dépenses publiques au Niger : comment ont-elles évolué et à quoi sont-elles affectées ?	111
53. comment expliquer le niveau et l'affectation constatée des dépenses publiques ?	113
Conclusion du chapitre 5	115
CONCLUSION GENERALE	116
BIBLIOGRAPHIE	119
ANNEXES	125

Introduction: Problématique et Plan de la thèse

Problématique

Depuis longtemps, les problèmes d'inégalité et de pauvreté sont au centre des grands débats sur le développement dont le concept était resté jadis confondu avec celui de la croissance économique.

Ces débats, qui s'expliquent par la persistance de ces problèmes, souvent, même en situation de croissance économique, ont conduit vers la fin des années soixante, au réexamen du concept du développement en plaçant en son centre la personne humaine. Le développement est redéfini comme "un faisceau dans une évolution coordonnée et harmonisée de passage d'une phase moins humaine à une phase humaine"¹ et les actions à mener en sa faveur sont celles de lutte contre la pauvreté. Cette dernière telle qu'elle est définie par la banque mondiale, est une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettent aux individus de mener une vie décente. Elle se manifeste par la faim, l'analphabétisme, les pénuries des services de santé et d'eau potable, l'absence de revenu suffisant, l'impossibilité d'exercer des droits politiques et de faire valoir des droits de personne et enfin la dégradation de l'environnement.

Par son caractère multidimensionnel, par l'augmentation des individus affectés, par sa pandémie, et sa persistance ; la pauvreté constitue l'une des plus grandes menaces pour l'humanité. En 1992, la Banque mondiale estimait qu'environ 1,4 milliards des plus de 5,3 milliards d'habitants de la planète vivent dans la pauvreté. Selon d'autres estimations " si l'on inclut les personnes qui vivent à la limite de la subsistance et qui ne disposent que du strict minimum, il y a près de 2 milliards de pauvres dans le monde"(BM, 1992).

Ce fléau est mondial, car existe dans tous les pays, qu'il s'agisse de pauvreté massive comme le cas dans plusieurs pays en développement, ou de poches de pauvreté au milieu d'une richesse générale, rencontrées dans les pays développés. Pour donc gagner le combat de lutte contre la pauvreté mondiale, tous les pays doivent conjuguer leurs efforts afin d'obtenir une réduction significative de la misère. Cette idée que l'on retrouve chez la plupart des acteurs de développement, se traduit, par des multiples rencontres internationales et régionales. On citera à titre d'exemples ; la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en 1992, la conférence internationale sur la population et le développement au Caire en 1994, la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, le sommet mondial pour le développement social à Copenhague en 1995, la conférence des Nations Unies sur les établissements humains, habitat II à Istanbul en 1996, la conférence des présidents sur la croissance et la pauvreté à Libreville en 1999, la réunion des ministres sur la réduction de la pauvreté en côte d'Ivoire en Mars 2000, etc...

La proclamation de l'année 1996 comme année internationale pour l'élimination de la pauvreté témoigne également la volonté des institutions internationales à combattre cette misère.

Toutefois, même si la pauvreté n'épargne aucun pays, il paraît important de préciser que la situation de dénuement est plus alarmante dans les pays en développement que dans les pays

¹ L.J Lebret dans dynamique concrète du développement, cité par Patrick Guillaumont, économie du développement, 1985, page 5 .

INTRODUCTION GENERALE

développés. Aussi, le degré de pauvreté mesuré à l'aide de l'indicateur de pauvreté humain (IPH) varie de 3% à 63% (de Trinité et Tobago au Niger) dans les premiers, contre 7 à 17% (de Suède aux Etats Unis) dans les seconds (BM,1998).

Dans les pays en développement qui abritent près de 4,4 milliards d'habitants soit 80% de la population de la planète, 3/5 des habitants sont privés d'infrastructure sanitaire de base, près de 1/3 n'ont pas accès à l'eau potable, 1/4 n'ont pas de logement correct, 1/5 des enfants abandonnent l'école avant la fin de la cinquième année de scolarité, 1/5 n'ont pas une alimentation riche en calories et en protéine (Idem).

Là encore, faudrait-il noter qu'à l'exception de l'Asie du sud, l'Afrique subsaharienne a le pourcentage de pauvres le plus élevé. C'est pourquoi, dès le début des années quatre vingt dix, les organismes internationaux se sont intéressés davantage à cette région. Ainsi, en 1993, un groupe d'étude sur la pauvreté en Afrique Subsaharienne a été mis en place par la Banque mondiale afin de déterminer la manière dont la Banque mondiale pourrait renforcer ses actions et aider les gouvernements à faire reculer la pauvreté. Le rapport final du groupe a retenu des principes de base sur lesquels doivent s'appuyer les actions efficaces de lutte contre la pauvreté en Afrique Subsaharienne. Ces principes précisent qu'il va falloir que les gouvernements s'engagent résolument dans le combat de lutte contre la pauvreté, que la banque mondiale mette l'accent sur la croissance et la réduction de la pauvreté, qu'enfin les bailleurs de fonds lient le niveau des aides, au degré de détermination du gouvernement en matière de réduction de la pauvreté.

Ces recommandations très pertinentes ont été également réitérées dans plusieurs rapports parmi lesquels, celui du sommet mondial pour le développement social qui présente 10 engagements en faveur de l'élimination de la pauvreté. Les chefs d'Etats et de gouvernement qui ont assisté à ce sommet formulaient à l'engagement 2 : " nous nous engageons à poursuivre l'objectif de l'élimination de la pauvreté dans le monde grâce à des actions nationales et à une coopération internationale menée avec détermination, il s'agit là pour l'humanité d'un impératif éthique social, politique et économique. ... Nous veillerons à ce que les politiques et budgets nationaux soient orientés selon les besoins vers la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté en objectif stratégique " (ONU, 1995).

Malheureusement, force est de constater qu'il existe en réalité une différence nette entre ces recommandations et les actions menées par les partenaires de développement. Les prêts consentis par la banque mondiale à l'Afrique subsaharienne n'atteignent pas 20% des prêts totaux. Les organismes internationaux qui apportent les aides ne privilégient pas les domaines prioritaires de développement humain et les programmes d'éducation de base, de soins primaires, d'approvisionnement en eau potable, de planification familiale et de nutrition ne se voient attribuer que 10% de l'aide publique au développement multilatérale et 6% de l'aide publique au développement bilatérale. Cette situation ne favorise pas le développement économique et social des pays pauvres qui d'ailleurs ne reçoivent qu'une part très faible de ces aides. On estime que seul 27% des aides publiques au développement parviennent aux dix (10) pays où sont concentrés, 70% des pauvres de la planète.

Les gouvernements des pays pauvres, sous le dictât des institutions internationales épousent souvent des actions peu efficaces en matière de développement. Les dépenses publiques se font en grandes parts dans les domaines improductifs et politiques. C'est sûrement cette contradiction flagrante entre les actions et les recommandations des forums qui explique le constat du groupe d'étude selon lequel, les progrès réalisés en Afrique

INTRODUCTION GENERALE

subsaharienne en matière de réduction de la pauvreté ont été d'une lenteur inadmissible et que les efforts déployés ont été malheureusement timides, peu nombreux et même peu efficaces. Quarante cinq à cinquante pour cent (45% à 50%) des habitants de cette région vivent en dessous du seuil de pauvreté (BM, 1996). La nécessité de rechercher les solutions les plus idoines n'est alors plus à démontrer puisque la pauvreté est devenue endémique sur le continent et aujourd'hui, constitue un des grands dangers pour la vie de plusieurs milliers de personnes qui meurent de faim, de manque de soins sanitaires et même d'injustice.

Les rapports mondiaux sur le développement qui montrent qu'à l'exception de l'Asie du sud, l'Afrique subsaharienne, est la région qui a le pourcentage le plus élevé, précisent que dans cette région, le Niger est le pays qui abrite le plus de pauvres (63%). Pourtant, depuis les années quatre vingt, les autorités gouvernementales à travers certaines actions, manifestent leur volonté de lutter contre la pauvreté. Parmi ces actions, on citera la mise en place de l'assistance à la sécurité alimentaire, celle du Programme d'investissement de l'Etat, celle du système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes (SAP/GC) en 1985, celle du programme d'appui à l'initiative privée et à la création d'emploi (PAIPCE) en 1987, celle du programme d'atténuation des coûts sociaux et d'ajustement (PACSA) en 1989 et celle du programme cadre de lutte contre la pauvreté en 1998. Malheureusement, ces actions auxquelles s'ajoutent celles des ONG et projets, n'ont pas permis d'endiguer l'expansion de la pauvreté au Niger. La réduction du nombre de pauvres et l'amélioration du niveau de vie des populations restent encore un défi majeur. A l'image de ce qui se présente dans les autres pays pauvres, ce défi est surtout à relever dans le monde rural où 66% de la population nigérienne vit en dessous du seuil de pauvreté. Ce milieu nigérien, qui occupe plus de 80% de la population est donc dans une profonde crise qui s'exprime par un déficit alimentaire structurel, un exode rural permanent, une paupérisation des campagnes, un accès de plus en plus limité aux services essentiels de santé et d'éducation, un accroissement des inégalités entre les individus et d'une manière particulière entre femmes et hommes. Pour donc lever le défi de réduction de la pauvreté, il est clair qu'il va falloir non seulement combattre ces maux en mettant en place des moyens ou instruments d'amélioration de niveau de vie des pauvres, mais aussi, freiner toute nouvelle dégradation socio-économique et environnementale.

Or, si la pauvreté est une privation des possibilités de choix, accroître le niveau des revenus des individus, est sans doute l'un des principaux moyens de lutte contre la misère car, permet d'élargir la palette de choix de consommation. Certes, aujourd'hui, il est unanimement admis que la pauvreté va au-delà d'une insuffisance de revenu et exprime l'absence de tout ce qui est nécessaire aux individus de mener une vie décente, mais cela ne porte pas préjudice à la place prépondérante qu'occupe le revenu dans l'expression du dénuement humain. Nombreuses sont les études qui ont montré la convergence entre lutte contre la pauvreté et la recherche de revenu suffisant. On admet qu'à long terme, la croissance économique et le développement humain vont de pair et se renforcent mutuellement. Dans beaucoup de régions notamment en Afrique subsaharienne et en Amérique, les indicateurs disponibles donnent à penser que, l'incidence de la pauvreté s'est aggravée à cause de la chute brutale de revenu /hbt pendant la première moitié des années quatre vingt (OCDE, 1989). Tous les pays en développement ou en transition, déclarés également pays pauvres, n'ont-ils pas connu un recul économique ? . On démontre que le revenu/ hbt dans ces cent pays, est inférieur à ce qu'il était, il y a 10, 15, 20 voire 30 ans, privant de ce fait, leur économie des

INTRODUCTION GENERALE

ressources nécessaires au progrès de développement humain². Une étude de la Banque Mondiale a montré que la croissance économique a une influence positive sur un certains nombres d'indicateurs de développement (BM, 1996). En effet, il ressort des causes de l'insécurité alimentaire, que le problème ne peut se résoudre à long terme qu'en élevant le niveau de revenu réel des ménages afin qu'ils puissent acheter assez pour se nourrir³. Les famines, qui sont les pires formes de l'insécurité alimentaire s'expliquent par la perte de revenu réel tel que l'ont montré les recherches sur 40 famines particulièrement atroces (B M, 1996). En plus, les récentes études de la Banque mondiale concluent que 4/5 des sous alimentés vivent dans les pays à revenu moyen très bas. Les ménages n'ayant pas un revenu suffisant pour acheter de quoi se nourrir ne peuvent tirer pleinement partie des possibilités éventuelles d'accroître leurs productivités et productions et ne peuvent donc pas être en bonne santé et en situation de mener à bien une vie active. On aboutit à un manque général de vigueur, de vivacité intellectuelle et de vitalité. Contrairement à l'idée développée par certaines personnes, dans les pays en développement où la grande part de la production est autoconsommée, l'approche revenu demeure l'une des méthodes les plus indiquées pour répondre aux grandes questions de la pauvreté. **Le revenu dont il est question n'est pas le revenu monétaire qui, chez les ruraux n'est évidemment qu'une partie du revenu de ménage. On entend par ce dernier, toute la contrepartie de l'activité productive du paysan.** Que celle-ci, soit partiellement ou totalement consommée, cela ne changerait à rien à cette approche qui prend en compte tous les paramètres. Si alors, le niveau de revenu est important dans l'expression de la pauvreté, il est clair que toute action de réduction de celle-ci passe par l'identification des déterminants du niveau du revenu de ménage afin de comprendre et prévenir les mécanismes qui produisent la situation structurelle.

On comprend alors que la question principale que l'on peut se poser est **comment expliquer dans une approche de revenu et ses déterminants, la persistance de la pauvreté rurale au Niger ?**

Les principaux objectifs de cette étude sur les déterminants du niveau du revenu de ménage et la pauvreté sont alors les suivants :

- identifier les déterminants du niveau des revenus des ménages afin de définir des stratégies de lutte contre la pauvreté par l'amélioration des revenus. L'importance de cette identification est montrée par la détermination des différentes relations et corrélations entre les indicateurs socio-économiques décrivant le bien être des ménages et le niveau des revenus.
- Connaître la formation et la distribution du revenu du ménage et dégager les typologies des dépenses de consommation
- Donner les informations d'ordre macro-économique, qui permettent d'améliorer les politiques gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi, la réponse à cette question principale conduit à un réexamen non seulement de la formation et la distribution du revenu, mais aussi, des facteurs influençant les activités socio-économiques des paysans, notamment, l'action de l'Etat. Un revenu de ménage médiocre ne s'explique pas seulement par le comportement des producteurs puisqu'une politique macro-économique peut placer ces derniers dans des conditions peu favorables de production ou d'écoulement de production.

² Banque mondiale, rapport mondial sur le développement humain, 1992 page 40

³ Banque mondiale, la sécurité alimentaire dans les PVD, février 1986 page 6

INTRODUCTION GENERALE

Au niveau des ménages, le rôle du revenu familial dans le développement humain dépend non seulement de l'importance de ce revenu, mais aussi, de la façon dont la famille choisit de le dépenser. C'est pourquoi à ce niveau, une hypothèse portée sur les causes techniques et institutionnelles liées à la production (hypothèse 1) et une autre sur la distribution du revenu (hypothèse 2) s'avèrent nécessaires dans une étude de recherche des déterminants du niveau du revenu du ménage.

Il serait insuffisant de prétendre expliquer la persistance de la pauvreté avec les seules analyses portées sur les activités socio-économiques des paysans. Les pauvres qui ont un accès limité aux crédits, aux capitaux, aux techniques et moyens de production ne peuvent accroître leur bien être. C'est pourquoi, toute stratégie d'éradication ou de réduction de la pauvreté devrait commencer par donner aux pauvres les moyens d'acquérir les ressources productives ou facteurs de production. Les actions gouvernementales, qui définissent les comportements des individus responsables des facteurs de production, et visent à assurer la sécurité, donner la priorité dans les dépenses publiques, aux services sociaux de base, inciter au développement des biens accessibles aux pauvres, créer un cadre juridique garantissant une saine production et commercialisation, ne peuvent être négligées dans une analyse globale de pauvreté. Les politiques et les investissements les plus productifs ne sont t-ils pas ceux qui permettent aux gens de tirer le meilleur parti de leurs capacités de leurs ressources et des possibilités qui leurs sont offertes ?

Malheureusement, dans les pays comme le Niger, les mesures politiques et les décisions concernant les dépenses publiques sont soumises à des pressions nationales et internationales et n'expriment pas l'avis objectif de la population concernée.

Sur le plan national, il s'agit de l'action des élites politiques et économiques qui exercent une influence sur l'Etat et qui, au nom de leurs propres intérêts canalisent les dépenses.

Sur le plan international, les politiques nationales sont très souvent élaborées en tenant compte des pressions extérieures qui ne connaissent pas les réalités socio-économiques du pays. Cet état de fait, explique l'inefficacité et les résultats pervers des politiques soutenues par les organismes internationaux.

Voilà pourquoi, une hypothèse de recherche (hypothèse 3) est formulée sur la répartition du budget de l'Etat et la politique macro-économique en faveur de la lutte contre la pauvreté rurale.

Les hypothèses de travail sont alors :

Hypothèse 1 : L'existence de la pauvreté rurale est liée aux déterminants du niveau du revenu de ménage qui s'expliquent par des causes d'ordre technique et socioculturel d'insuffisance de production.

Hypothèse 2 : Le niveau faible des investissements dans les activités à rentabilité économique intéressante, limite le niveau des revenus des ménages et explique la situation de pauvreté rurale.

Hypothèse 3 : Les réformes économiques et l'affectation des dépenses publiques ne se font pas de manière à accroître le niveau des revenus des ménages agricoles.

INTRODUCTION GENERALE

Méthodologie :

La vérification de ces hypothèses nécessite "une démarche ordonnée, raisonnée et technique" appelée méthode (Larousse, 1984). Elle nécessite la collecte des données secondaires qui sont l'ensemble des écrits en rapport avec le thème et celle des données primaires recueillies à l'aide des questionnaires individuels ou collectifs élaborés de manière à confirmer ou à infirmer clairement les hypothèses.

Faudrait-il préciser que la méthode de collecte des données demande un travail préalable appelé échantillonnage.

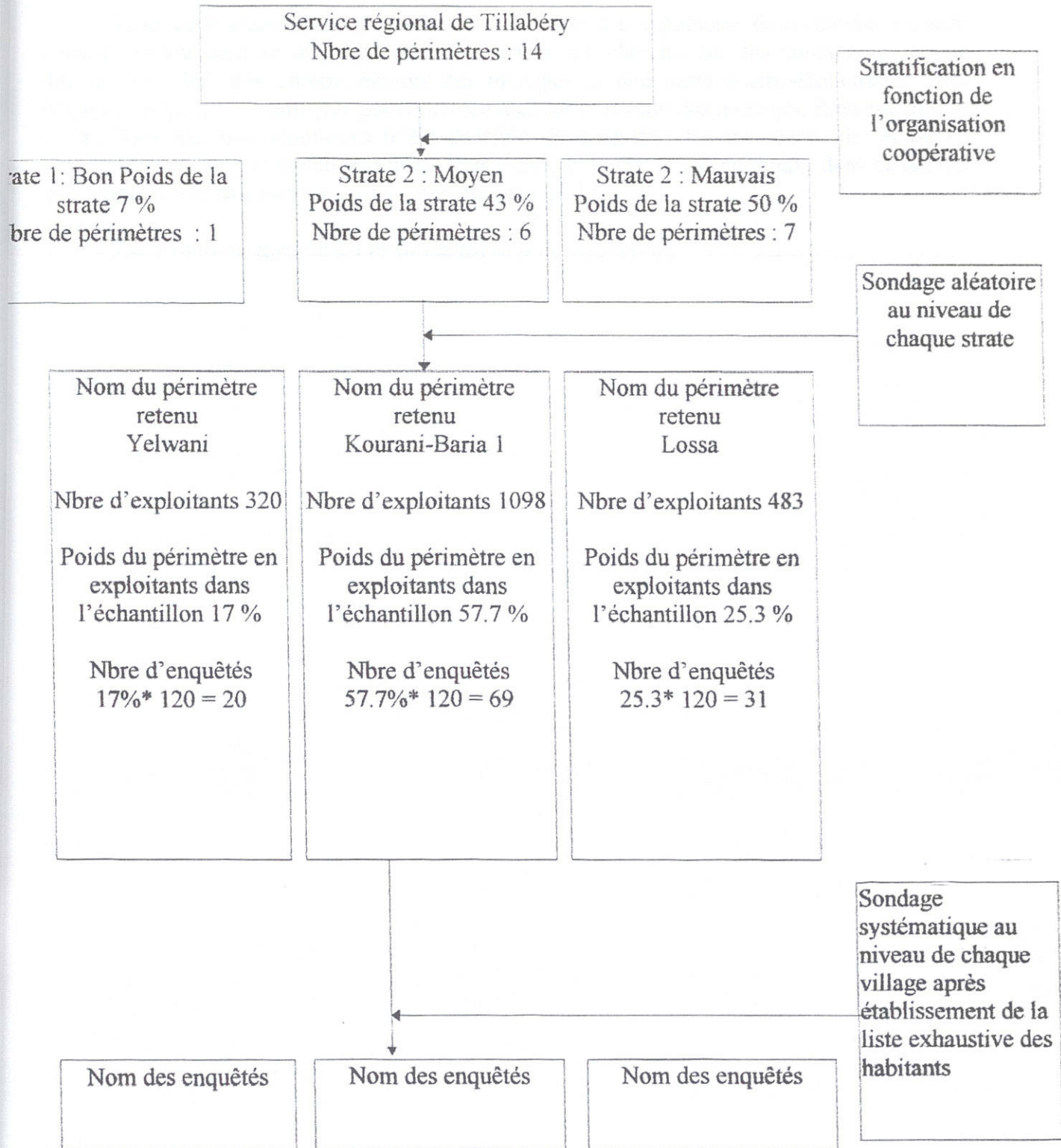
1 - Echantillonnage :

Le profil de pauvreté publié en 1994 a montré qu'au Niger, le département de Tillabéry est la région qui abrite le plus de pauvres. Avec les enquêtes de CARE INTERNATIONAL, réalisées en 1998, il s'est avéré que la vallée du fleuve est l'une des zones agro-écologiques de la région de Tillabéry où les paysans ont des revenus médiocres. Tout laisse à croire que pour la question de pauvreté, la vallée du fleuve est l'une des régions les plus vulnérables au Niger. Ce constat est surprenant car la vallée semble être la zone agro-écologique qui présente le plus de potentialités naturelles permettant d'améliorer les revenus. Les Aménagements Hydro-agricoles devraient pouvoir améliorer les conditions de vie des populations. Malheureusement, les populations bénéficiaires des périmètres rizicoles se déclarent autant pauvres sinon plus que les non bénéficiaires. Cette situation amène à s'intéresser aux populations qui ont un site d'exploitation rizicole.

En outre, puisqu'il est pratiquement difficile, voire impossible de collecter des informations auprès de tous les ménages, les enquêtes ont été effectuées sur un échantillon représentatif et aléatoire, tiré par sondage stratifié à plusieurs niveaux. Les personnes qui constituent cet échantillon et leurs villages sont déterminés par la méthode suivante schématisée.

INTRODUCTION GENERALE

Schéma 1: Echantillonnage sur les périmètres rizicoles.



INTRODUCTION GENERALE

2 Méthode de vérification des hypothèses.

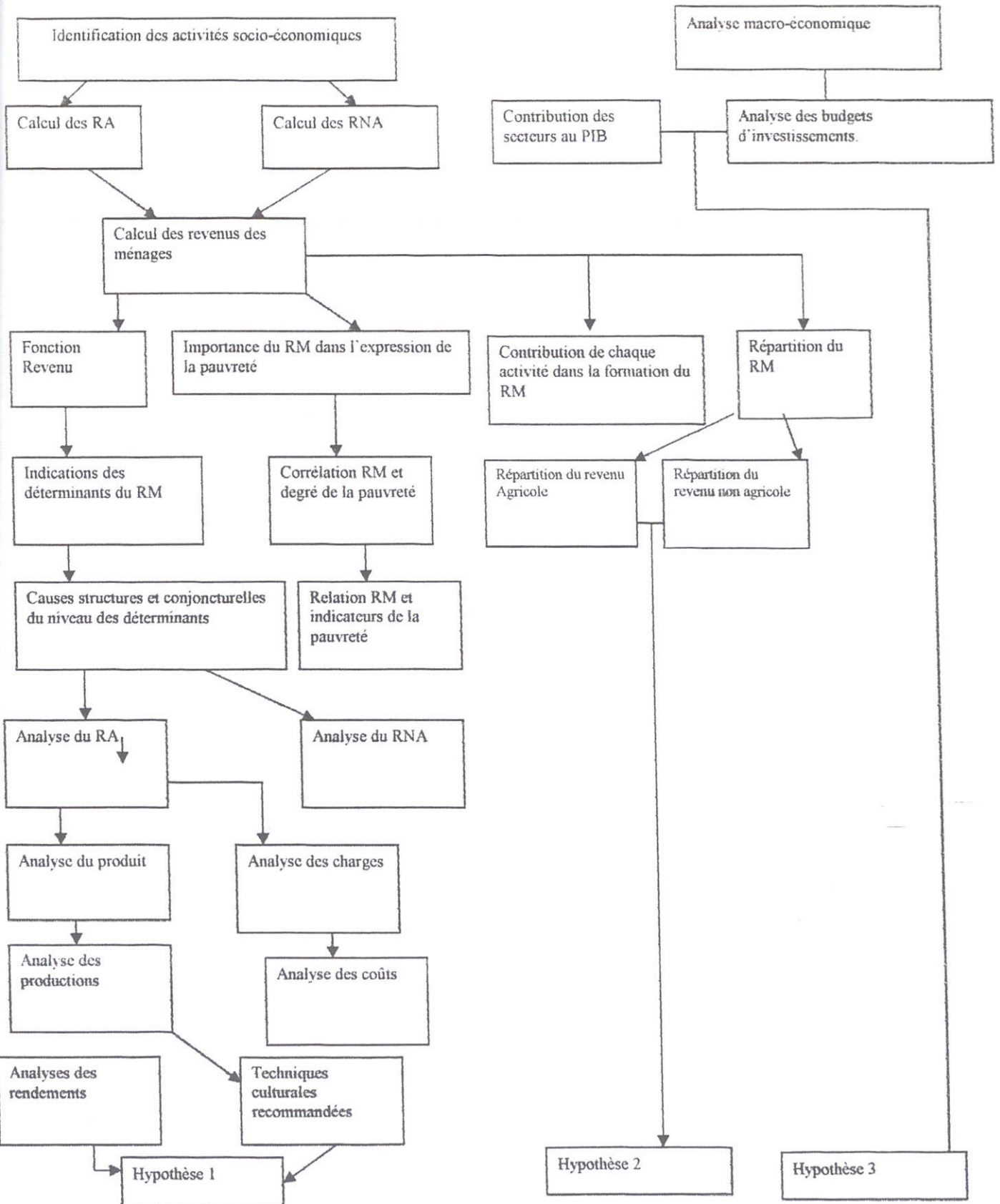
Dans cette étude de diagnostics, la vérification des hypothèses de recherche adoptée, consiste en une analyse micro-économique servant à rechercher les déterminants du niveau des revenus, liés aux comportements des ménages et une autre macro-économique pour dégager l'impact des politiques gouvernementales sur le revenu des ménages. Bien entendu, si en analyses micro-économiques il est possible de quantifier les incidences de tel ou tel comportement, en macro-économiques, cela n'est pas facile. C'est pourquoi, dans ce dernier cas, l'accent sera mis surtout sur les appréciations qualitatives.

La démarche adoptée est résumée par le schéma suivant:



INTRODUCTION GENERALE

Schéma n° 1 : Démarche méthodique des vérifications des hypothèses



Outils d'analyse

Les informations recueillies à l'aide des questionnaires et des données de base ont été analysées grâce aux logiciels statistiques notamment le SPSS. Les comptes d'exploitation et les fonctions de production, de coût et de revenu ont été déterminés pour une analyse de simulation.

Cette thèse comprend quatre chapitres structurés contribuant chacun à la justification du thème et à la réponse à donner à la question principale posée.

- Un premier chapitre sur les thèses explicatives de la pauvreté : Que disent les théoriciens de l'économie à ce propos.
- Un deuxième chapitre sur le constat de la pauvreté au Niger ;
- Un troisième chapitre sur les déterminants du niveau des revenus des ménages
- Un quatrième chapitre pour montrer si l'affectation des dépenses publiques est favorable ou non à l'accroissement des revenus des ménages agricoles.

Enfin, cette thèse se termine par une conclusion générale, dans laquelle les principaux résultats sont rappelés afin de montrer si les hypothèses préalablement formulées sont confirmées ou infirmées. Des recommandations sont également faites dans cette conclusion.

Chapitre 1 : Les thèses explicatives de la pauvreté. Que disent les Théoriciens de l'économie à ce propos.

Dans l'histoire de la pensée économique, la pauvreté et les problèmes qu'elle pose ont été mis en avant pendant la période des économistes classiques anglais (18-19^{ème} siècle) puis relégués au second plan au moment des néoclassiques pour enfin occuper depuis quelques années une place importante.

11. Les économistes classiques

Sauf Jean Baptiste Say (1767-1832), les classiques sont partisans de la valeur-travail ; le temps nécessaire pour fabriquer ou obtenir un objet explique sa plus ou moins, grande valeur. Ils élaboraient une théorie de la répartition des richesses entre trois personnes ; ouvrier, propriétaire foncier et entrepreneur.

Chez les classiques, la pauvreté comme tous les faits économiques est l'expression de l'ordre naturel. S'il y a de la misère, c'est "le résultat d'accident survenu soit dans le rehaussement des denrées soit dans un excédent de population etc"⁴. Les causes de la misère sont alors diverses et les méthodes pour épargner la société de cette pauvreté sont nombreuses.

Pour Adam Smith (1723-90) il faut augmenter la richesse de la nation par la production des biens matériels qui répondent aux besoins des individus. Cette production doit augmenter avec l'approfondissement de la division du travail et l'accroissement des éléments qui déterminent le nombre de travailleurs utilisés, à savoir les capitaux et la façon dont on répartit les capitaux entre les branches d'activité. La recherche de l'intérêt individuel est le plus sûr moyen d'assurer la richesse des nations. "Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger que nous attendons notre dîner, mais, bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanisme, mais à leur égoïsme."¹. "Une main invisible" traduite par la recherche de l'intérêt individuel permet d'augmenter la richesse de la nation.

Très tôt, les idées optimistes d'accroissement d'Adam Smith, se trouvent critiquées par Thomas Robert Malthus (1766-1834) qui pensait que, au vu de l'accroissement de la population et celui de la production, l'humanité tend vers une famine. Dans son célèbre « Essai sur le principe du peuplement (édition 1798), Malthus émettait l'idée selon laquelle la population croît selon une progression géométrique tandis que les ressources augmentent selon une suite arithmétique. Dans une telle condition, les disponibilités par tête diminuent et la famine est à long terme inévitable.

⁴ Brissot de warville Jacques Pierre, théorie des lois criminelles, édité à Berlin en 1781, cité par Unesco dans pauvreté progrès et développement, 1990, page 21.

¹ Adam Smith dans richesse sur la nature et les causes de la richesse des nations cité par J.P Delas "Economie contemporaine faits, concepts, théories" 1991 page 140.

Malthus, précisant que la race humaine pourrait mettre en œuvre des freins à priori, en agissant sur le taux de natalité, préconisait l'ajournement prudent des mariages précoces jusqu'au jour où la famille nouvelle disposerait de moyen d'existence suffisant.

Il soutenait également la non assistance aux pauvres en prêchant que la lutte "pour la vie était un reflet de la sagesse de la nature en empêchant les pauvres de devenir mous et paresseux" (P. Samuelson, 1972). Faire bien c'est donner du travail et non du pain. La richesse est justifiée par le talent et le travail et la pauvreté par la paresse. L'Eglise et l'Etat doivent cesser d'encourager les naissances et la charité, qui multiplie les pauvres.

De l'optique que les uns sont riches parce qu'ils travaillent et les autres pauvres parce qu'ils sont paresseux, Malthus pensait que l'inégalité est légitime d'ailleurs, "une classe supérieure et une classe inférieure sont nécessaires: bien mieux, elles sont extrêmement utiles. Si les individus n'étaient pas aiguillonnés par l'espérance de s'élever ou la crainte de déchoir, si le travail ne portait pas en lui sa récompense et l'indolence sa punition, on ne verrait nulle part, cette ardente activité avec laquelle chacun de nous travaille à améliorer sa condition qui est actuellement, le principal moteur de la prospérité publique"⁶.

Enfin, faudrait-il préciser que Malthus soutenait l'argument selon lequel l'action syndicale ne peut améliorer le bien être des travailleurs puisque toute augmentation de leurs salaires, aurait pour seul effet de multiplier leurs progénitures jusqu'au point où ils n'auraient de nouveau qu'à peine de quoi subsister (J-P. Delas, 1991).

Les idées pessimistes de Malthus, eurent des répercussions. Les "poors Laws" anglais, furent révisés dans le sens de traiter la misère comme le résultat de la paresse et faire du chômage une situation peu confortable. Cette nouvelle conception de la pauvreté aboutit à l'abolition des "poors Laws" et le minimum vital de spenhamland. La pratique du secours aux pauvres qui a conduit à la création des léproseries, aumôneries, hôpitaux, hospices, sera finalement abandonnée avec le succès de la doctrine malthusienne.

Cependant, plus tard les prévisions de Malthus vont se révéler fausses tout au moins en Europe. "Famines et disettes disparaîtront du continent Européen après la première moitié du 19^{ème} siècle. Le progrès agricole mais aussi la conquête des continents, les migrations de population européenne qui en résultent, l'extension des colonies et les importations alimentaires contribuent à résoudre le problème alimentaire européen " (Louis Malassis , 1992).

Même si la population a augmenté non pas sous l'action de la nature comme le pensait Malthus mais du fait de la baisse du taux de mortalité en raison des progrès des sciences médicales et de l'hygiène publique, les progrès de la technique industrielle ont augmenté la production à un rythme que ne pensait pas Malthus.

D'ailleurs "à partir de 1870, les taux de natalité occidentaux ont commencé à fléchir. Avant la deuxième guerre mondiale, les taux de reproduction nets des nations occidentales étaient généralement tombés au-dessous de un et ces nations étaient exposées au dépeuplement". (P. Samuelson, 1972).

⁶ Malthus, Essai sur le principe de la population, 1798 cité par J.P Delas" Economie contemporaine 1991" Page 140.

Toutefois, il convient de préciser que dans les pays en voie de développement, les idées de Malthus ne sont pas encore contredites. On assiste de manière continue à une dégradation des ressources par tête de population et les famines deviennent dans certaines régions notamment au Sahel, très chroniques.

Tout comme Malthus, David Ricardo (1772-1823) pensait qu'il était légitime de créer toutes les conditions d'existence des deux classes antagonistes. Une inégalité des revenus est justifiée. L'entrepreneur est le moteur de l'expansion et mérite un revenu élevé tandis que les travailleurs et les propriétaires fonciers jugés stériles doivent avoir des revenus très bas.

Or le revenu de l'entrepreneur capitaliste appelé profit est un résidu. Il est le produit de ses ventes moins la valeur de ses achats, les salaires versés (revenus des travailleurs) et la rente foncière (revenu du propriétaire de la terre). Tout ce qui augmente les salaires, ampute les profits et dès lors, l'épargne et la croissance économique.

Les revenus des travailleurs et des propriétaires terriens doivent être comprimés par la baisse du prix du pain pour hausser les profits qui seuls sont porteurs de richesse. Malheureusement, au vu de l'accroissement de la population, cela ne semble pas facile. La hausse de la population, oblige à utiliser les terres marginales moins productives donc à augmenter le salaire et la rente foncière donnée par la différence entre la terre la moins productive qui détermine le prix du marché et celui de sa propre terre et à baisser le profit. Cette situation aboutit à la réduction des investissements et à long terme la mise en place d'un chômage. On comprend alors le problème. D'une part avec l'accroissement de la population, l'offre serait insuffisante sans la production des terres marginales. D'autre part cette production des terres marginales hausse les salaires et les rentes et réduit les profits qui seuls, sont porteurs de bonheur. Cette analyse, fonde la loi de rendements décroissants. Le rendement baisse avec la hausse de la production. Pour David Ricardo, la solution se trouve dans l'importation des blés étrangers moins coûteux (Russie et Amérique). La Grande Bretagne devrait absolument soutenir les échanges internationaux. Si elle n'abolissait pas la législation en vigueur sur les céréales, qui protégeait ses producteurs de la concurrence étrangère pour autoriser les importations des denrées alimentaires destinées à donner les moyens de sa révolution industrielle, la redistribution des revenus se ferait aux dépens des capitalistes et aux bénéfices des propriétaires terriens traités de stériles.

Cette idée fonde la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo, selon laquelle chaque pays doit se spécialiser dans la production du produit pour lequel il dispose de moyens de production moins coûteux et importer les productions qui ont un coût local élevé.

"Malgré le caractère novateur et la cohérence interne de la théorie de Ricardo, toutes ses prédictions sur la répartition des revenus et la croissance économique, se révèlent fausses. Les fermages n'ont pas absorbé une part croissante du revenu national dans les pays en voie d'industrialisation, mais y ont en fait conservé une proportion assez modeste. La part des profits ne s'est pas trouvée éliminée. De plus, les salaires ne se sont pas maintenus au niveau de la subsistance, mais ont progressé; dans les dernières phases du développement industriel leur part dans le revenu national ayant tendance plutôt à accroître" (MALCOLM GILLIS, 1990). Plusieurs raisons expliquent pourquoi les prédictions de Ricardo ne sont pas observées.

- La baisse des rendements que prêchait Ricardo, a été compensé par les percés

technologiques qui ont permis l'intensification.

- La théorie de Ricardo se base sur l'immobilité des facteurs de production (travail, capital) à l'extérieur. Or, cela n'est pas vrai. Un entrepreneur peut se déplacer, rejoindre et investir, dans une région à hauts prix. Avec la migration des populations, toutes les régions ne peuvent disposer des mêmes quantités de main d'œuvre. La main d'œuvre épousera le même mouvement que les capitaux. Les régions à investissements élevés, attireront la main d'œuvre.

- Ricardo a surestimé la force du mécanisme démographique malthusienne, appelée selon lui, à maintenir les salaires à un niveau de subsistance.

12. Karl Marx (1818-1883)

Le raisonnement en terme de valeur-travail développé par "les classiques"³ est repris par K. Marx en le poussant jusqu'à son terme logique avec la notion d'exploitation: Le profit provient du travail non payé.

Pour K. Marx, l'inégalité et la pauvreté ne sont plus "d'ordre naturel" mais d'exploitation du travail, de paupérisation et de prolétarianisation, expression de la contradiction du capitalisme. Il y a une "corrélation fatale"⁴ entre l'accumulation du capital et l'accumulation de misère. Cela s'explique par le fait que l'accumulation du capital se fait grâce à l'existence du profit qui provient du travail non rémunéré; la plus value. Cette dernière est la différence entre le nombre d'heures contenues dans le salaire (prix monétaire de la valeur de la force de travail ou valeur d'échange) et celui contenu dans la production journalière. Le salaire qui était égal au coût des marchandises nécessaires à l'ouvrier et sa famille ne devrait en aucun cas dépasser la plus value. Ainsi, les capitalistes créaient "une armée industrielle" dont la présence présente assurait le maintien au niveau de la subsistance, les salaires versés aux travailleurs. La création de l'armée industrielle est possible avec l'augmentation de la durée du travail qui accroît le profit. Pour K.Marx, il y aurait donc un certain volume du travail à assurer dans la société et allonger la durée du travail amène au non recrutement des travailleurs au chômage. Le partager suffirait à résoudre le problème d'emploi; le chômage permanent. Le chômage conjoncturel était aussi envisagé par K.Marx qui pensait que les entrepreneurs attirés par le profit, investiraient de plus en plus et cela conduit à une suraccumulation du capital qui provoque une crise périodique de surproduction.

Puisque le fléau de la pauvreté et celui du chômage sont liés, on peut dire que le système capitaliste contient les éléments explicatifs de l'existence de la pauvreté. Pour combattre la pauvreté, il faut lutter contre le système capitaliste.

³ Qualification que donne K.Marx aux anciens pour se faire distinguer d'eux.

⁴ K.Marx dans capital, livre III Tome₃, cité par Unesco dans "pauvreté, progrès et développement 1990, page 22"

K. Marx reste optimiste en ce qui concerne la disparition de ce système. En effet, selon lui, "la croissance du capitalisme s'accompagne d'une baisse de taux de profit, de l'apparition de crises, débouchant sur des faillites d'entreprises et sur une augmentation des concentrations industrielles. Enfin de compte, une crise apocalyptique finale provoque la chute du capitalisme, dont le socialisme va prendre la place. D'après K. Marx c'est à ce moment là seulement que les travailleurs verront leur part s'améliorer" (MALCOLM, GILLIS, 1990)

La fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle n'ont guerre démontré la validité de la théorie marxiste. Les taux de profits n'ont pas connu de baisse et les salaires réels ont augmenté (bis, page 49).

Le socialisme ne s'est pas encore installé dans plusieurs régions du monde. Aujourd'hui, les tiers mondistes qui montrent que le développement est inégal parce que il y a dégradation du terme de l'échange, soutiennent un détournement de la plus value à l'étranger. Pour eux, faute de cet excédent, leurs pays ne disposent guerre de ressources propres pour investir, ce qui entrave gravement leur développement.

Alors il s'agit bien d'une idée contraire à celle de Marx. La plus-value est recherchée et créé un développement et non une crise comme le pensait K.Marx.

1.3 Les néoclassiques

L'école néoclassique née à la fin du 19 siècle était composée de trois courants: l'école de Lausanne fondée par le Français Léon Walras (1834-1910), l'école de Vienne avec Carl Menger (1840-1921) et l'école anglaise de Stanley Jevons (1835-1882).

Les néoclassiques adoptent une optique nouvelle qui repose sur la théorie de la valeur utilité de J.B. Say, afin de contrecarrer le marxisme qui a fait de la valeur-travail, une arme idéologique d'exploitation de l'homme par l'homme. Pour eux, il n'existe pas de groupes sociaux, mais des individus, travailleurs ou entrepreneur qui gèrent rationnellement les facteurs de production; travail, capital dont ils disposent dans le but de maximiser leur satisfaction. Le marché fixe leur rémunération.

Les néoclassiques refusaient la notion d'injustice, sauf en cas d'imperfection de marché. Chacun retire de la vente de ses services leur productivité marginale, personne ne peut être lésée ou exploitée. Autrement dit, les uns sont pauvres non pas parce que les autres les exploitent mais parce qu'ils ont préféré le loisir à la place du travail. Le travailleur agit suivant sa fonction d'utilité. L'utilité du travail est le salaire, sa désutilité ou son coût est la valeur du loisir qu'il sacrifie. Il n'accepte de travailler que si le salaire compense la perte du loisir. La fonction d'utilité permet de comparer la valeur de chaque unité supplémentaire à celle de chaque unité de loisir perdue. Selon les néoclassiques, cette fonction suit la loi de décroissance de l'utilité marginale puisque aux premières heures, l'utilité s'élève et le coût baisse, tandis que les dernières heures présentent une situation dans laquelle l'utilité décroît et le coût augmente. Cela s'explique par le fait qu'au début, le travailleur n'avait pas de revenu mais disposait d'un loisir abondant tandis qu'à la fin, il en a déjà et son loisir est devenu rare.

Tout comme le travailleur l'entrepreneur ou producteur agit également suivant une fonction dite de production. L'utilité de l'embauche est la production, son coût est le salaire payé. Pour lui aussi, la fonction suit la loi de décroissance de l'utilité marginale.

Par ailleurs pour les néoclassiques, puisque le travail et le capital sont supposés substituables, l'entrepreneur peut préférer l'un ou l'autre en comparant leur productivité marginale. L'équilibre se situe au niveau où l'utilité marginale est égale au coût marginal.

Dans une telle analyse le chômage qui peut entraîner la pauvreté, ne peut être que volontaire puisque le chômeur est un être rationnel qui estime son loisir à un prix supérieur au salaire d'équilibre et préfère donc refuser de vendre. Tout chômeur pourrait trouver un emploi. Tout de même, tout employeur pourrait trouver un taux de salaire voulu.

Ainsi, le chômage et la baisse de l'activité s'expliquent par le déséquilibre sur le marché de travail. L'intervention étatique qui limite la flexibilité du taux de salaire est responsable du déséquilibre.

Sans intervention, la baisse de salaire permet d'augmenter l'emploi et le revenu national. C'est pourquoi, ces économistes de l'offre pensaient que "il faut d'une part baisser la pression fiscale sur les travailleurs et les entrepreneurs, mettre en place des impôts proportionnels moins discursifs que les impôts progressifs. Il faut d'autre part baisser les aides sociales et l'offre des services gratuits de façon à augmenter le coût du loisir en diminuant le revenu réel de ceux qui prolongent les périodes de chômage" (J.P Delas, 1991). Les aides sociales et les services gratuits appelés consommations collectives opèrent une redistribution qui n'est possible que grâce aux prélèvements obligatoires. Comme le disait Pareto (1848-1923), il serait exclu de donner aux pauvres sans prendre aux riches. La redistribution est alors à combattre. Les Néoclassiques, en particulier économistes de l'offre A. Laffer, T. Gilder estimaient que l'assistance aux pauvres démotive les riches et risque de diminuer l'incitation à l'effort et l'innovation. Dans la même optique, la "dole" indemnité créée en 1911 en Angleterre apparaissait aux yeux des néoclassiques comme A. Pigou et J- Rueff, responsable du chômage volontaire car elle dérègle le marché de travail.

En suite l'Etat qui soutient une consommation collective impose de "facto" un certain type de consommation. Or dans l'optique néoclassique, le consommateur est libre et comme le dit J.A schumpeter "afin de tirer la satisfaction maximale d'un bien quelconque apte à satisfaire des besoins différents, il doit le répartir entre ses différents usages de manière à rendre égales ses utilités marginales dans chacun d'eux " (2^{ème} loi). Alors, puisque les consommations collectives, amènent à imposer les types de consommation on ne peut parler de satisfaction maximale des biens.

En outre, l'homme étant un être rationnel, c'est à lui de faire le choix des consommations. Il peut se baser sur l'utilité cardinale comme le disaient Jevons, Menger ou Marshall ou sur l'utilité ordinale de Pareto.

1.4 Les théoriciens modernes

Chez les théoriciens modernes, on retrouve la question de la pauvreté à travers celles du chômage ou emploi, du salaire et avec le concept de développement humain.

En effet, après les néoclassiques, Keynes (1883 -1946) fut l'un des premiers à s'intéresser à la question d'emploi, source de revenu et moyen d'amélioration des conditions de vie des individus. Même s'il était élève du néoclassique A. Marshall, il adoptait un point de vue totalement différent de celui des néoclassiques en négligeant l'étude du consommateur individuel pour celle de la demande globale dans laquelle il voit le moteur de la production et de l'emploi. Pour Keynes, le chômage qui est intimement lié à la pauvreté est dû à une surproduction par manque de demande. Ainsi, si l'on laisse jouer la loi de marché, le mécanisme, peut aboutir à une aggravation du chômage. La baisse des salaires n'est pas une solution car n'entraînerait pas une baisse de l'offre. Cela s'explique par le fait que:

- En cas d'offre supérieure à la demande, on ne peut faire disparaître l'excédent de produit, qu'on peut écouler progressivement grâce à l'arrêt de la production. En cas de chômage, les travailleurs ne se retirent pas du marché car ils doivent survivre.

- En cas de demande supérieure à l'offre, on ne peut accroître la production des travailleurs, contrairement à une production de marchandise. L'équilibre instantané de marché n'est donc pas possible comme, le pensaient les néoclassiques. Aussi, puisque le marché ne peut s'équilibrer spontanément, l'Etat doit intervenir pour fournir aux entreprises la demande effective qui manque et déclencher le processus de croissance. Le raisonnement

en terme de circuit, montre que tout part de la demande et que la croissance résulte des effets d'entraînement: Demande → Production → Emploi → Revenu



Le comportement de la demande est donc supposé conforme à la loi d'Engel selon laquelle, quand les revenus augmentent, les ménages épargnent plus et donc consomment moins. C'est l'accroissement des épargnes qui crée celui de la demande. On doit alors soutenir la demande, en provoquant le maintien ou l'augmentation des salaires, qui résulte non pas de l'ajustement automatique par le marché mais d'un mécanisme social déterminé par des rapports de force entre groupes. L'augmentation de cette demande est la tâche de l'Etat. On peut alors dire que dans l'opinion keynésienne, la réduction de l'inégalité ou de la pauvreté passe nécessairement par l'augmentation de la demande qui est une tâche de l'Etat. L'opinion keynésienne a été portée à son terme avec W. Beveridge qui présente en 1942 un programme d'Etat de providence dans son ouvrage intitulé "du travail pour tous dans une société libre". Selon Beveridge, "l'Etat est jugé responsable tant du plein emploi que de la prise en charge des besoins sociaux et de la réduction des injustices" (J.P. Delas 1991).

Cependant, au moment même du triomphe des pratiques dirigistes Keynésiennes (1950-1960), Milton Friedman, fondateur de l'école monétariste s'opposait violemment à tout interventionnisme. Il défendait ses idées en élaborant sur le revenu, une théorie à deux variables:

- Le revenu permanent: revenu escompté à moyen terme par le ménage qui anticiperait de variation (augmentation de salaire, travail du conjoint..).
- Le revenu courant: Revenu du moment qui varie en fonction de la conjoncture ou des événements personnels (dépenses, héritages).

Pour Friedman, la consommation est une fonction du revenu permanent et non courant.

" Le ménage ne se laisse pas influencer par une brusque hausse du revenu; il maintient son niveau habituel de consommation calé sur le revenu permanent. En cas de relance, la propension à consommer va baisser au lieu de se maintenir et le plan Keynésien sera déjoué puisque la dépense totale n'augmentera plus malgré l'injection d'un pouvoir d'achat supplémentaire dans le circuit". (J.P. Delas 1991).

Le plan Keynésien s'était retrouvé davantage refusé avec les analyses sociologiques. Selon Duesenberry, la consommation obéit à des règles psycho sociologiques "toute catégorie sociale cherche à acquérir les biens distinctifs de la catégorie supérieure. Une course sans fin s'engage entre groupes sociaux. L'accession à un niveau incite à imiter l'attitude de ceux qui se trouvent au-dessus, et ainsi de suite, chacun suit de plus ou moins loin le groupe leader qui lance les modes. La consommation satisfait les besoins de reconnaissance autant que matériels. Consommer c'est acheter un statut social" (J.P. Delas 1991).

Pour le sociologue Français P. Bourdieu le comportement le plus anodin (préférence alimentaire) d'un individu est déterminé par des facteurs sociaux. " L'habitus propre à chaque individu est l'ensemble des dispositions acquises depuis l'enfance qui caractérisent son comportement, ses idées et ses goûts. Cet habitus est le produit de son histoire personnelle de son tempérament propre, mais aussi des caractéristiques du groupe social d'origine, celui où s'est réalisée durant l'enfance, la formation de sa personnalité; période d'acquisition consciente et inconsciente, la socialisation".

Ces idées sociologiques, auxquelles s'ajoute le fardeau et incidences des aides sociales amènent à contester la théorie Keynésienne fondée sur la demande.

Vers les années 1960, il a été constaté que dans plusieurs régions, l'augmentation du revenu n'a pas freiné l'expansion de la pauvreté. Ce constat amène non seulement à revoir le concept de développement, en plaçant la personne humaine au centre de l'action en faveur du développement. Ce nouveau concept, va bien au-delà du revenu et de la croissance et visait l'épanouissement de toutes les potentialités humaines. C'est un processus destiné à étendre la gamme de choix des individus. Certes, accroître le revenu, est sans doute un des principaux moyens d'y parvenir, mais cela n'est pas une évidence.

Contrairement à ce que l'on pensait dans les années 1950 et 1960, les gros investissements physiques et infrastructurels ne sont plus les seuls principaux ressorts du développement : il faut un investissement humain comme le disait Gary Becker. Ainsi, au cours des années 1970, la santé et l'éducation, trouvaient une importance capitale dans les politiques d'investissement. Le rapport sur le développement dans le monde 1980, exposait cette conception nouvelle et " soutenait que l'amélioration de la santé et de l'éducation n'étaient pas seulement importante en soi, mais également en tant que facteur d'augmentation du revenu des pauvres" (Banque mondiale, 2000).

A la fin des années quatre vingt et début des années quatre vingt dix, les nouvelles théories de la croissance économique endogène sont venues étayer la thèse du développement humain, selon laquelle les individus sont les véritables moteurs du progrès (Banque mondiale, 1996). Ces théories, qui mesuraient l'effet du capital humain sur les taux de croissance à long terme dans les pays, étaient élaborées par les économistes comme, Paul Romer et Robert Lucas. Ces théories fondées sur les capacités productives des individus viennent compléter la théorie néoclassique sur la croissance. On se rappelle que dans la théorie néoclassique, la croissance économique résulte de l'accroissement du capital physique et de celui de la main d'œuvre, conjugués à un facteur " exogène " ; le progrès technique qui augmente la productivité du capital et de la main d'œuvre. Cependant, cette théorie néoclassique ne montrait pas comment on peut accélérer les progrès technologiques. Avec cette nouvelle théorie, on démontre que " la productivité n'augmente pas sous l'effet d'un facteur exogène mais de facteur " endogène " lié au comportement des individus responsables de l'accumulation des facteurs de productions et de connaissance (Banque mondiale, 1996) .

Ces nouvelles théories d'après lesquelles, la clé de l'accroissement économique est celle de l'accroissement de la productivité, lui même lié à l'augmentation générale du capital humain, viennent appuyer la théorie du capital humain défendue par Gary Becker. Ces nouvelles théories fondées, sur le capital humain, montrent que l'éducation et la formation entraînent une externalité positive qui influence le niveau de la production. Les individus éduqués utilisent le capital humain de façon plus efficace de telle manière que sa productivité augmente.

Les pays pauvres ne font pas les investissements en capital humain, susceptibles de stimuler la productivité et permettre à la main d'œuvre d'adopter des technologies nouvelles. Dans de nombreux cas, il manque des ressources (épargne intérieure, ou financement étranger) parfois à cause d'une charge de la dette élevée, parfois à cause de la fuite des capitaux.

Faut-il noter que certains nouveaux models mettent l'accent sur la recherche et le développement (R&D) qui entraîne l'accroissement de la productivité des intrants. En réalité, ces models intègrent la théorie du capital humain, car pour que les innovations provenant de la recherche développement soient nécessaires, il faut disposer d'une main d'œuvre éduquée.

On voit alors, que dans l'un ou dans l'autre type de model, le développement des potentialités humaines joue un rôle clé de développement. Les individus constituent l'élément moteur de toute croissance économique.

Toutefois, il faut préciser que bien qu'il ait eu progrès dans l'analyse et le concept de développement, il reste encore à faire. Beaucoup de personnes, confondent le développement humain et le développement des ressources humaines. En réalité, il existe une différence notable qui réside dans la notion de fin et de moyen. Le développement des ressources humaines voit en l'être humain, un simple moyen d'augmenter la production. L'individu n'est rien d'autre de plus qu'un intrant au même titre que le capital physique ou les ressources naturelles. A contrario, le développement humain, considère l'individu comme une fin en soi et envisage son bien-être comme l'unique et ultime objet du développement.

Pour les partisans des ressources humaines, la production de biens et de services est une fin en soi, tandis que les adeptes du développement humain privilégient les potentialités. Ces potentialités peuvent contrairement aboutir à une augmentation de la productivité et de

revenu, mais celle-ci, n'a de valeur que si elle contribue véritablement au bien-être de l'individu.

Même s'il est clair que le développement humain et la croissance économique se renforcent mutuellement, la théorie de développement humain nuance mieux la pauvreté qui peut être définie comme un état duquel le processus s'éloigne. Cependant, cette nouvelle théorie ne peut pas évaluer objectivement le degré de la pauvreté puisque n'examine qu'une petite gamme de facteurs aisément quantifiables.

On se rappelle que, lorsque la pauvreté était définie en terme d'insuffisance de revenu nécessaire à la satisfaction des besoins fondamentaux d'un individu, le niveau du revenu constituait l'indicateur de mesure de la misère. Avec le nouveau concept de la pauvreté, un indicateur de la pauvreté a été défini pour la première fois dans le rapport mondial sur le développement humain publié en 1997. L'indicateur de pauvreté humaine révèle des manques qui seraient masquées par une mesure de pauvreté fondée sur le revenu. "Alors que l'IDH mesure le progrès général d'un pays en termes de développement humain, l'indicateur de pauvreté humaine s'attache à la répartition de ce progrès et tente de chiffrer les formes de dénuement qui demeurent" (PNUD, 1998). L'indicateur de pauvreté humaine fournit une mesure de la prévalance de la pauvreté dans un pays ou une communauté. Tout comme l'indicateur de développement humain, l'IPH se calcule avec la longévité, le savoir et les conditions de vie. Toutefois, dès 1998, le rapport mondial sur le développement humain, présentait une précision dans la mesure de l'indicateur de pauvreté humaine. On définit deux types d'IPH: un indicateur de pauvreté humaine pour le pays en développement appelé IPH1, et un autre indicateur de ce dénuement pour les pays industrialisés appelé IPH2. Alors que l'IPH1, est déterminé avec ces trois composantes ci-dessus citées, l'estimation de l'IPH2 fait introduire en plus de ces trois éléments, une nouvelle composante; à savoir la participation ou exclusion mesurée par le taux de chômage de longue durée (12mois et plus)

Encadré 1 : Indicateur de pauvreté

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement

L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1) se concentre sur trois aspects essentiels de la vie humaine qui sont déjà envisagés dans le cadre de l'IDH- la longévité, le savoir et les conditions de vie, mais envisage ces aspects sous l'angle des manques. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de longévité -c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. La troisième, concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble.

Dans le calcul de l'IPH-1, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage de personnes risquant de décéder avant l'âge de quarante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage d'adultes analphabètes (P_2). Quand au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par un sous-indicateur composite comprenant lui-même trois variables: le pourcentage d'individus privés d'accès à l'eau potable (P_{31}), celui des personnes privées d'accès aux services de santé (P_{32}) et celui des enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale modérée à aiguë (P_{33}).

Le sous-indicateur composite P_3 s'obtient en calculant la moyenne arithmétique des trois variables P_{31} , P_{32} et P_{33} . Ainsi:

$$P_3 = \frac{(P_{31} + P_{32} + P_{33})}{3}$$

Calcul de l'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés

L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays industrialisés (IPH-2) se concentre sur quatre aspects du dénuement qui sont très proches de ceux envisagés dans le cadre de l'IDH- la longévité, le savoir, les conditions de vie et l'exclusion. La première forme de manque se mesure ainsi en termes de longévité- c'est la probabilité de décéder à un âge relativement précoce. La deuxième, qui a trait à l'instruction, consiste à se trouver exclu du monde de la lecture et de la communication. La troisième concerne l'absence d'accès à des conditions de vie décentes, et s'attache en particulier à ce que procure l'économie dans son ensemble. Enfin, la quatrième a trait à l'absence de participation à la vie de la société, ou exclusion.

Dans le calcul de l'IPH-2, les insuffisances en termes de longévité sont représentées par le pourcentage d'individus risquant de décéder avant l'âge de soixante ans (P_1) et le manque d'instruction par le pourcentage de personnes illettrées, selon la définition qu'en donne l'OCIDE (P_2). Quand au manque de conditions de vie décentes sur le plan de l'économie en général, il est représenté par le pourcentage d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté correspondant à la demie médiane du revenu individuel disponible (P_3). Enfin, la quatrième forme de manque (l'exclusion) est mesurée par le pourcentage de la population active en situation de chômage de longue durée, c'est à dire depuis plus de 12 mois (P_4).

$$HPI-2 = [1/4(P_1^3 + P_2^3 + P_3^3 + P_4^3)]^{1/3}$$

Source : Rapport mondial sur le développement 1998 page 12.

Conclusion du chapitre I

Les causes explicatives de la pauvreté restent indissociables à l'idiologie développée ou soutenue. Les solutions pour éradiquer la misère dépendent des causes données.

Les classiques et les néoclassiques refusaient toute intervention de l'Homme; les premiers parce que la pauvreté est l'expression de l'ordre naturel et les seconds puisque les pauvres sont des êtres rationnels qui ont fait leur choix d'être pauvres (la pauvreté est le fruit de leur paresse).

Tous les théoriciens modernes pensent que l'intervention de l'Homme est nécessaire. Toutefois, si pour certains la lutte contre la pauvreté passe par l'amélioration des ressources, d'autres pensent que la solution réside dans l'investissement humain, gage d'une amélioration durable des ressources.

Comme on le constate la pauvreté c'est nullement pas un fléau récent. Elle a fait l'objet d'analyse des plusieurs économistes et sociologies.

Chapitre 2. Le constat de la pauvreté au Niger

Dans les rapports mondiaux sur le développement humain, le Niger occupe une place non enviable. Dans le rapport 2000, son indice de développement humain estimé à 0,29 le classait 173^{ième} sur 174 pays retenus. Aujourd'hui, son indice de pauvreté (IPH) estimé à 0,2 le range parmi les pays les plus pauvres du monde. Des études récentes ont montré que la pauvreté revêt un caractère général. Elle se manifeste aussi bien au niveau de l'Etat dont les ressources budgétaires en stagnation depuis plusieurs années ne permettent plus un fonctionnement normal des services et des investissements intéressants qu'au niveau des ménages urbains et ruraux dont la plupart souffre d'une insécurité alimentaire chronique, d'une dégradation de l'état de santé et d'une médiocrité du niveau d'instruction et de revenu.

La tendance à la baisse du niveau du revenu par habitant, la dégradation continue du niveau des indicateurs sociaux de développement témoignent de la situation persistante de la pauvreté.

21. Evolution de la pauvreté au Niger : Pauvreté globale, urbaine et rurale

211. Evolution du produit intérieur brut

Dans les années 1970, le produit intérieur brut avait une augmentation considérable. Cependant depuis 1980, la chute du cours de l'uranium et les aléas climatiques qui réduisent la production agricole, entretiennent une crise économique et un déséquilibre budgétaire bien que des mesures de stabilisation soient prises. La dépendance de l'économie nigérienne à ces facteurs la rend extrêmement vulnérable et explique en partie le niveau actuel du revenu par habitant.

De 1990 à 1999 le PIB réel est passé de 678,5 à 851,8 milliards de francs CFA soit un taux de croissance de l'ordre de 1,6% par an à l'exception de 1998 où la production agricole ayant été excédentaire a entraîné un taux de 10,4%. On peut alors constater que le taux de croissance du PIB est nettement inférieur à celui de la population qui est d'environ 3,2%. On peut également constater que les effets positifs de la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994 s'émeussent.

Tableau 1: Evolution du PIB réel 1990 à 1999 (prix constant base 100 en 1987)

Unité : Millions f CFA

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIB/hbt	678,5	688,3	693,4	700,5	718,1	732,0	760,5	778,6	744	851,6
Taux de croissance		1,4	0,7	1,0	2,5	1,9	3,9	2,4	10,4	0,9

Source : Ministère du plan, Plan de développement économique et social 2000-2004

D'aucuns expliquent la faiblesse du niveau du revenu par la médiocrité de la gestion économique et budgétaire. Pour les bailleurs de fonds, un code de travail restrictif et une réglementation défavorable au secteur privé ont créé un climat peu propice à l'entreprise privée susceptible de stimuler l'économie du pays. Ils pensent également que le niveau et la tendance de la masse salariale du secteur public ne créent pas des conditions favorables au redressement économique. A titre d'exemple, entre 1984 et 1993 les salaires réels ont augmenté de 60% alors que le produit intérieur brut a chuté.

Faudrait-il préciser qu'au Niger, le produit intérieur brut est caractérisé par l'importance du secteur tertiaire. La contribution de ce secteur était de 45,7% du PIB en 1990 et 45,1% en 1999. La part du secteur primaire dans le PIB, a quant est elle passée de 34,4% en 1990 à 38,5% en 1999 soit une augmentation de 4,1% du PIB. Enfin, la contribution du secteur secondaire à la formation du PIB reste modeste et instable. D'ailleurs une tendance à la baisse s'observe et s'explique en grande partie par la chute du cours de l'uranium qui constituait le moteur de l'économie.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

La structure du produit intérieur brut, présentée sous l'angle de secteur formel et secteur informel montre une prédominance de la contribution de ce dernier. En effet, depuis 1990 le secteur formel (y compris le secteur agro-pastoral) contribue plus de 70% à la formation du PIB .

Tableau 2: structure du PIB en % (prix constant 1987)

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur primaire	34,4	36	37,6	38,2	36,5	35,2	35,6	34,7	39,1	38,5
Secteur secondaire	-	18,7	18,4	17,5	17,3	16,9	17,1	17,4	16	16,4
Secteur tertiaire	45,7	45,3	44,0	44,4	46,2	47,8	47,2	47,9	44,9	45,1
Secteur moderne	32,6	30,5	28,2	27,4	29,4	28,3	26,7	27,6	24,9	24
Secteur informel	67,4	69,5	71,8	72,6	70,6	71,7	73,3	72,4	75,1	76

Source : Ministère du plan , Plan de développement économique et social 2000-2004

212. Evolution des indicateurs sociaux de pauvreté

2121. L'insécurité alimentaire au Niger

a) L'offre alimentaire et le déséquilibre entre la productivité par habitant et les besoins céréaliers de la population

L'insécurité alimentaire correspond à une situation où les individus ou les collectivités ne jouissent pas d'un accès stable et suffisant à des aliments d'une qualité et d'une composition propre à leur assurer un régime alimentaire propre et nutritif.

Depuis les années soixante dix, le Niger connaît une situation d'insécurité alimentaire née de l'évolution tendancielle divergente entre les disponibilités et les besoins. Aujourd'hui, la situation qui semble devenir chronique est sans doute socialement et économiquement insoutenable à tel point qu'il va falloir sans tarder chercher les raisons des niveaux des éléments qui expliquent cette insécurité alimentaire.

L'analyse des déterminants de la sécurité alimentaire passe par la connaissance des disponibilités alimentaires, l'accessibilité des produits et la stabilité des quantités produites.

α) Evolution des productions agricoles et alimentaires

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Les productions agricoles et alimentaires sont constituées des productions végétales et animales. Les productions végétales comprennent les céréales et les cultures de rente. Quant aux productions animales, il s'agit essentiellement de la viande, du lait et produits dérivés et le poisson.

α1) Les produits agricoles

α11) Les céréales

Au Niger, sur le plan volume de produits alimentaires consommés par les populations, les niveaux des principales céréales que sont le mil, le sorgho, le maïs et le riz déterminent la situation de sécurité alimentaire puisque ces spéculations constituent l'essentiel de la consommation alimentaire des ménages nigériens. Le blé et le fonio sont produits en très faible quantité.

Le mil, principal céréale au Niger, est cultivé dans toutes les régions agricoles du pays. Sa culture occupe la majorité des superficies emblavées. Sa production qui représente plus de 80% des disponibilités céréalières du Niger, évolue en dents de scie car elle reste tributaire des aléas climatiques. Les années de bonne pluviométrie donnent des productions records comme le cas de l'année 1998. Les départements de fortes productions sont Dosso, Maradi, Tillabéri et Zinder, qui appartiennent à la zone agricole. Au cours de ces dix dernières années, les régions les plus productrices sont Maradi et Tillabéri. Le tableau suivant fournit la situation de la production du mil au niveau national au cours des dix dernières années.

Tableau 3 : Evolution de la production du mil par zone
(en milliers de tonnes)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Zone pastorale	2	0	1,1	0,8	0	1,5	0,6	0,8	0,2	0,3
Zone agro-pastorale	242	174,4	319,8	345,9	226,3	406,3	352,2	442,6	284,2	482,5
Zone agricole	1088,7	936,4	1523,6	1440,6	1248,8	1564,9	1416,5	1311,8	1710,9	1908,6
Total	1332,7	1110,8	1844,5	1787,3	1475,1	1972,7	1769,3	1755,2	1995,3	2391,4

Source : Ministère de l'Agriculture

Après le mil, le sorgho constitue le second produit de consommation alimentaire des populations nigériennes. Il est produit dans les mêmes conditions que le mil. Du fait de sa résistance à la sécheresse et de son cycle végétatif, le sorgho est souvent la culture alternative en cas de retard de pluies. Entre 1989 et 1998, sa production a varié de 265 700 tonnes à 502 700 tonnes. Les régions de Maradi et Zinder ; deux zones agricoles produisent plus de la moitié de la production nationale.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 4 : Evolution de la production du sorgho par zone

(en milliers de tonnes)

Zones	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Zone pastorale	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	1,3
Zone agro-pastorale	83,3	28,8	123,2	90,6	42,1	67,5	57,6	93,2	36,6	94,1
Zone agricole	338,5	232	345	291,8	249,4	325,2	208	314,3	252,5	407,1
Total	421,8	260,8	468,2	382,4	291,5	392,7	265,6	407,5	289,1	502,5

Source : Ministère de l'agriculture

Ensuite, après le Mil et le Sorgho vient le Maïs qui certes, contribue de façon très marginale dans les disponibilités alimentaires du Niger mais reste très consommé par les populations nigériennes. En effet, les quantités produites n'ont jamais dépassé 5 200 tonnes au cours des dix dernières années. L'essentiel de la production nationale provient de la région d'Agadez ; une zone pastorale. Il est à signaler que les données statistiques sur le maïs doivent être utilisées avec certaines précautions de fait que les enquêtes agricoles ne couvrent qu'une partie des récoltes. Toutefois, afin de combler les besoins des populations en maïs, le Niger fait recours aux importations. Le Nigeria et le Bénin sont les deux principaux fournisseurs. Il faut noter que la consommation du maïs n'occupe une place de choix dans les habitudes alimentaires des Nigériens qu'au cours de ces dernières années avec les famines.

Tableau 5 : Evolution de la production de maïs par zone

(en tonnes)Zones	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Zone pastorale	969	0	819	772	0	0	808	0	2870	4282
Zone agro-pastorale	594	0	138	0	0	268	0	389	0	0
Zone agricole	1009	1758	336	202	73	1484	485	3127	130	848
Total	2572	1758	1293	974	73	1752	1293	3516	3000	5130

Source : Ministère de l'agriculture

Enfin, en matière de disponibilités alimentaire au Niger, le riz dont la culture est effectuée en traditionnel et en moderne n'est pas à oublier. La culture traditionnelle se fait en saison d'hivernage sur des parcelles généralement modestes avec des faibles rendements ne dépassant guère 2 tonnes à l'hectare. Quant à la moderne, elle se réalise sur des aménagements Hydro-agricoles à maîtrise totale de l'eau, aussi bien en saison d'hivernage qu'en saison sèche. Les rendements sont relativement élevés car ils peuvent atteindre 10 tonnes annuelles à l'hectare. Compte tenu de son fort rendement, la culture irriguée produit plus 80% de la production nationale.

L'observation du tableau suivant montre que depuis 1989, le produit du riz n'a jamais dépassé 87 000 tonnes (le maximum de 86 026 tonnes est produit en 1992). La faible production observée est liée aux conditions d'exploitations des périmètres irrigués.

Tableau 6: Evolution de la production du riz

(En milliers de tonnes)

Années	En culture traditionnelle	En culture irriguée	Total
1989	16,953	52,355	69,308
1990	9,838	56,346	66,184
1991	5,889	70,782	76,671
1992	20,576	65,45	86,026
1993	9,025	62,26	71,285
1994	0,55	63,751	64,301
1995	1,23	51,045	52,275
1996	22,055	60,029	82,084
1997	2,703	64,35	67,053
1998	1,855	55,053	56,908

Source : Ministère de l'Agriculture

α12) Cultures de rente

L'analyse de l'insécurité alimentaire ne se limite pas uniquement à celle des niveaux des céréales ; elle s'étend aussi à celle des niveaux des cultures de rente qui constituent l'essentiel des sources de revenus monétaires pour les paysans en milieu rural. Les principaux produits de rente au Niger sont le niébé, l'arachide, le coton et l'oignon. Ces produits sont généralement exportés vers certains pays de la sous région. Après les indépendances, l'arachide a beaucoup contribué à l'accroissement de PIB. Mais avec les sécheresses des années 1973 et 1984, sa culture a été progressivement abandonnée au profit de celle du niébé.

Après les céréales, le niébé qui est à la fois une culture de rente et une culture vivrière occupe une place de choix dans l'alimentation humaine. Il est un aliment d'appoint. Même si sa production évolue en dents de scie avec le maximum de 774 630 tonnes en 1998, le Niger est l'un des grands producteurs de niébé au sein des pays membres du CILSS. Le niébé est produit dans toutes les zones agricoles. Les zones de forte production sont les régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Dosso.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 7: Evolution de la production du niébé par région

(En tonnes)

Zones	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	972	10 700	19 897	3 054	717	9 520	2113	4 838	1 961	3 030
Agadez	24		0	0	0	0	-	0	0	0
Dosso	138 618	28 945	106 936	91 927	18 370	37 462	24 086	54 541	61 145	124 560
Maradi	48 575	57 464	58 502	35 664	17 706	57 076	41 312	58 204	34 525	176 486
Tahoua	44 116	3 970	77 932	76 916	16 914	102 104	15 680	93 916	46 456	124 448
Tillabéri	28 108	6 065	81 645	106 362	15 262	23 095	18 695	30 221	14 839	79 671
Zinder	58 487	108 779	94 321	87 685	99 223	295 494	82 031	54 433	36 398	263 580
C.U Niamey						42	145		249	2 855
Total	318 750	216 565	439 233	401 653	168 192	524 751	184 062	295 243	192 453	774 630

Sources : Ministère de l'Agriculture

La répartition de la production de niébé par zone agro-écologique montre ainsi, que près de 90% de la production est fourni par la zone agricole. Il n'existe pas une production de niébé en zone pastorale.

Tableau 8 : Evolution de la production du niébé par zone

(En tonnes)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Zone pastorale	24	0	0	0	0	0	-	0	0	0
Zone agro-pastorale	45088	14670	97829	79970	17631	11162 4	17793	98754	48417	12747 8
Zone agricole	273788	201253	341404	32163 8	15056 1	41316 9	16626 9	19739 9	14715 6	64715 2
Total	318900	215923	439233	40160 8	16819 2	52479 3	18406 2	29615 3	19557 3	77463 0

Sources : Ministère de l'Agriculture

La seconde culture de rente est l'arachide dont production a été découragée chez les agriculteurs pendant plusieurs années avec les politiques visant l'autosuffisance alimentaire. Depuis l'avènement de la sécurité alimentaire, sa production est reprise car procure des revenus monétaires appréciables. Le tableau suivant donne la situation des productions de l'arachide au Niger. L'observation de ce tableau montre que les régions de Maradi et de Zinder sont les principales zones de production de l'arachide.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 9 : Evolution de la production de l'arachide par région
(En tonnes)

Zones	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	-	-	0	0	0	0	121	101	4	0
Agadez	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Dosso	4 952	5 072	12 226	9 144	6 720	15 132	25 581	26 543	7 279	7 258
Maradi	7 565	6 268	16 267	26 804	10 065	20 240	34 722	36 096	54 756	53 809
Tahoua	-	632	814	2 161	1 272	1 165	5 253	38 820	1 780	9 604
Tillabéri	3 324	484	13 076	0	1 058	1 245	489	43 635	2 110	3 421
Zinder	8 400	5 058	8 284	19 061	6 974	29 651	44 926	51 035	22 499	38 044
C.U Niamey	-	-							0	0
Total NIGER	18 241	16 882	38 441	57 170	26 089	67 433	111 092	195 970	87 873	112 136

Source : Ministère de l'Agriculture

Tout comme le niébé, l'essentiel de la production de l'arachide est produit par la zone agricole où la pluviométrie peut satisfaire à l'exigence hydrique de la culture.

Tableau 10 : Evolution de la production de l'arachide par zone
(en tonnes)

Zones	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Zone pastorale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zone agro-pastorale	0	632	814	2 161	1 272	1 165	5 374	38 921	1 784	9 604
Zone agricole	24 241	16 882	49 853	55 009	24 817	66 268	10 5718	15 7309	86 644	102 532
Total	24 241	17 514	50 667	57 170	26 089	67 433	11 1092	19 6230	88 428	112 136

Source : Ministère de l'Agriculture

En ce qui concerne la production de l'oignon elle est sous estimée. En effet, les exportations officielles¹ fournies par les statistiques douanières, dépassent largement les productions publiées. Cette situation, ne permet pas de faire une analyse objective sur les informations produites. L'oignon est beaucoup commercialisé avec une exportation vers les pays de la sous région notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana.

¹ Voir les publications de la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux sur le Commerce Extérieur du Niger

Enfin, quant au coton il est produit généralement sur les aménagements hydro-agricoles dans les régions de Tahoua et Maradi. Comme le montre le tableau suivant, les quantités produites tournent généralement au tour de 2 500 tonnes au cours des dix dernières années.

Tableau 11 : Evolution de la production de l'oignon et du coton
(En tonnes)

Années	Oignon	Coton
1989	-	3 891
1990	-	-
1991	812	3 034
1992	1 779	2 342
1993	814	2 347
1994	2 320	2 638
1995	6 772	3 202
1996	8 349	2 217
1997	7 157	3 555
1998	8 441	2 785

Source : Ministère de l'Agriculture

α2) Les productions piscicoles

Les statistiques piscicoles sont à analyser avec beaucoup de réserves. En effet, une importante partie des produits de la pêche, échappe aux données officielles produites par les services techniques. Au cours des années 1997 et 1998, la production piscicole a beaucoup augmenté. Les régions de pêche sont la région du fleuve et celle du lac Tchad. Dans la région du lac Tchad, les produits de la pêche sont exportés vers le Nigéria et procurent des revenus monétaires aux populations. Cependant, l'exportation des produits de la pêche ne signifie pas que les besoins alimentaires des nigériens sont couverts par la production qui est d'ailleurs menacée par l'ensablement et l'envahissement des cours d'eaux par la jacinthe d'eau. Elle s'explique par la recherche des prix élevés et la non consommation du poisson chez certaines ethnies du pays.

Tableau 12 : Evolution de la production piscicole de 1990 à 1998
(En tonnes)

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Production	3 200	3 150	2 044	2 162	2 516	3 616	4 156	6 341	7 013

Source : 3^{ème} Rapport National sur le Développement Humain, 2000

α3) Les productions de l'élevage

Le manque de données sur les productions de l'élevage, limite l'analyse. Les productions de la viande, du lait du beurre et évoluent encore le plus dans l'informel.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Les statistiques ne donnent que les quantités exportées qui d'ailleurs sont à exploiter avec réserves car une bonne quantité échappe aux services de douane.

β) Accroissement de la production et des besoins céréaliers

L'analyse des besoins céréaliers, fait apparaître un accroissement annuel moyen de 4,16 % ; supérieur à celui de la croissance de la population (3,3%). Pour espérer une couverture des besoins céréaliers annuels, il faut que le rythme d'accroissement de la production agricole, soit nettement supérieur à celui des besoins. Entre 1960 et 1998, le taux d'accroissement des productions a été de 3,11 %. Selon les projections démographiques, la population nigérienne en 2010 sera 12 985 781 habitants et les besoins céréaliers seront de 3 116,6 milliers de tonnes.

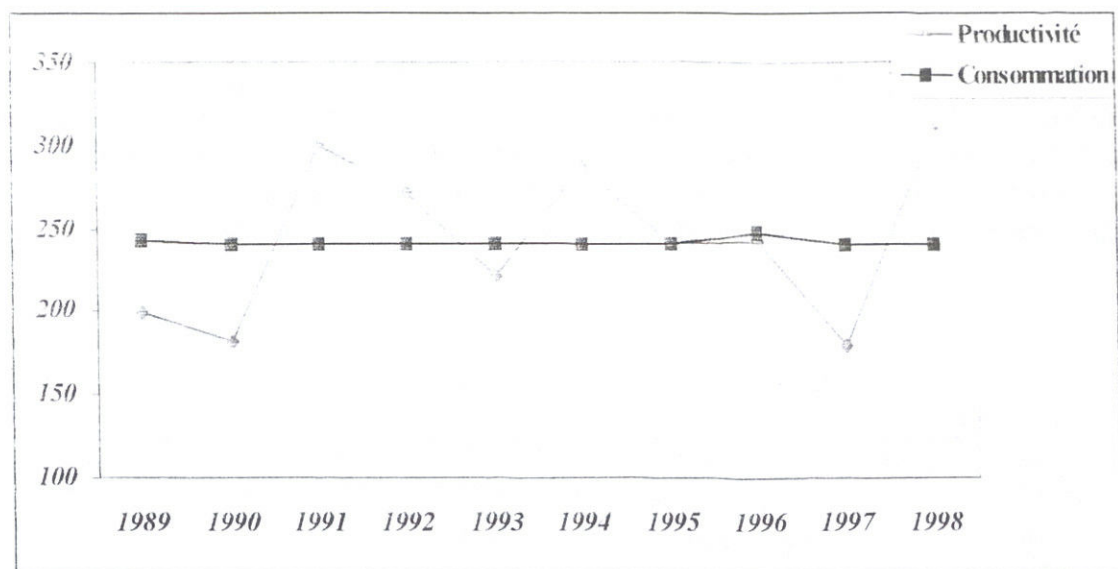
La disponibilité céréalière annuelle moyenne est de 1.716 milliers de tonnes entre 1989 et 1998. Si on fait l'hypothèse que les disponibilités cérésières de l'an 2000 seront au même niveau que les disponibilités moyennes sur les dix dernières années, on doit espérer un accroissement moyen de 6,15% de la production céréalière pour couvrir les besoins des populations en l'an 2010 avec un niveau de consommation de 240 kilogrammes par habitant.

Tableau 13 : Evolution de la production et des besoins céréaliers de 1989 à 1998

Année	Production céréalière	Production Disponible	Besoins céréaliers	Rapport Disponibilités besoins (%)	Production par Hbt (kg)	Consommation par Hbt (kg)
1989	1493,1	1269,1	1795,2	70,7	199,6	240,0
1990	1398,2	1188,5	1854,7	64,1	180,9	240,0
1991	2399,5	2039,6	1918,6	106,3	300,2	240,0
1992	2246,0	1909,1	1981,9	96,3	272,0	240,0
1993	1854,0	1575,9	2010,2	78,4	221,3	240,0
1994	2441,7	2075,4	2038,3	101,8	287,5	240,0
1995	2093,8	1779,7	2093,3	85,0	240,1	240,0
1996	2261,0	1906,5	2229,2	85,5	243,4	240,0
1997	1721,3	1450,8	2209,2	65,7	180,4	240,0
1998	3041,9	2600,1	2591,4	100,3	310,5	240,0

Source : Etabli à partir des données du Ministère de l'Agriculture

L'évolution de la productivité et de la consommation suscite une inquiétude. En effet, alors que le niveau de consommation reste constant, celui de la productivité diminue.



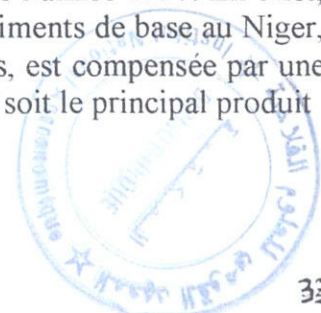
Graphique 1 Productivité par tête et consommation apparente.

En réalité au Niger, cette situation s'explique par le fait que la production agricole reste tributaire des aléas climatiques et par conséquent, ne peut que difficilement garantir un accroissement intéressant. D'ailleurs, tout accroissement de celle-ci, passe par celle des superficies emblavées ; puisqu'il a été démontré par des études récentes que les rendements n'ont significativement pas évolué au cours de ces dernières années pour la plupart des spéculations. Ce qui se traduit par une productivité par habitant relativement faible découlant de la loi des rendements décroissants. Ainsi de 1991 à 1997, la productivité par habitant a baissé du fait des effets conjugués de la baisse des rendements et de l'accroissement de la population. Elle a atteint son niveau minimum en 1997. Sur ces dix dernières années, la productivité reste inférieure à la consommation apparente, sauf pour les années exceptionnelles 1991, 1992, 1994 et 1998.

Pour assurer la sécurité alimentaire les autorités nigériennes font constamment recours aux importations et aux aides extérieures.

Il est important de souligner que les données statistiques sur les importations intègrent l'ensemble des dons ou aides alimentaires reçus, ainsi que les importations commerciales enregistrées par les services de la douane. Ces importations concernent généralement les céréales non transformés.

Le riz et le maïs constituent les principaux produits céréaliers importés au Niger. S'agissant du riz, les volumes importés s'expliquent par le fait qu'avec le rythme d'urbanisation, sa consommation augmente puisqu'il constitue après le mil, le second aliment consommé dans les grands centres. Pour ce qui est du maïs, il n'est pas beaucoup produit au Niger. Toutefois, du fait que ce produit commence à rentrer dans les habitudes alimentaires des populations, les quantités importées deviennent de plus en plus importantes. L'observation du tableau suivant montre que c'est l'année 1998 qui détient de loin le record des importations céréalières au Niger du fait de la mauvaise récolte de l'année 1997. En effet, à partir du moment où le mil et le sorgho constituent les principaux aliments de base au Niger, la baisse substantielle du niveau de production pour ces deux produits, est compensée par une augmentation des importations de produits céréaliers. Bien que le mil soit le principal produit



LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

consommé par les populations, on constate que ses importations sont relativement faibles par rapport à celles du maïs et riz. Cela s'explique non seulement par le comportement des individus en situation de déficit alimentaire et l'étroitesse de la zone de culture du Mil dans le monde mais aussi l'informalisation du commerce du Mil. Toutefois, on peut dire que le grand besoin en mil est assuré par la production nationale est supérieure aux quantités importées.

Tableau 14 : Evolution des importations des céréales de 1989-1998

Unité : Tonnes

Céréales	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Riz	29 202	28 680	17 056	15 339	30 503	30 106	39 645	51 566	94 896	92 985
Blé	23 358	9 624	32 571	10 159	8 558	12 088	10 623	4 963	456	1 457
Maïs	3 159	11 438	11 653	17 118	23 990	50 972	15 590	14 428	41 159	85 258
Mil	272	6 970	17 822	2 569	7 429	19 062	7 344	12 759	19 443	3 1591
Sorgho	3 677	19 199	25 565	9 026	5 667	3 420	138	188	514	2 444
Total	59 668	75 911	104 67	54 211	76 147	11564 8	73 340	83 904	1564 68	213 735

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux

Les recours aux importations pour combler les déficits, a toujours été une politique afin de remédier aux crises alimentaires aiguës. C'est d'ailleurs, pourquoi, les importations céréalières ont toujours occupé une place de choix dans les politiques commerciales nigériennes. Malheureusement, même si les disponibilités existent, avec la libéralisation des marchés et l'absence des mesures d'accompagnement de cette politique, les prix des denrées de première nécessité semblent être instables et traduisent le caractère précaire de la situation de sécurité alimentaire pour la population nigérienne.

γ) Evolution des prix

Cette partie, analyse l'évolution des prix des principaux céréales, et des produits d'élevages. En ce qui concerne les céréales, l'analyse tiendra compte des types de marchés sur lesquels les prix sont relevés par le Système d'Informations sur les Marchés (SIM) de l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN). A ce niveau, un certain nombre de marchés a été identifié en tenant compte de la typologie fournie par le système d'information sur le marché (SIM). Il s'agit, des marchés de collecte, des marchés de regroupement, des marchés de zones déficitaires et des marchés frontaliers. Les avantages de cette classification demeurent dans la représentativité de ces types de marchés au niveau national et régional et la possibilité de comparer les prix afin de savoir si l'offre nationale est intéressante dans la détermination des prix.

γ1) Prix des produits agricoles

Selon le type de marché, les variations inter-annuelles et intra-annuelles se présentent comme suit :

- sur les marchés de collecte :

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

*Pour le Mil ; principal céréale, on observe généralement sur les marchés de collecte (prix au producteur) les plus bas niveaux des prix au cours des mois de novembre, décembre et janvier, correspondant à la période des récoltes au Niger. Il faut noter que, c'est à partir du mois d'octobre que les baisses des prix s'annoncent compte tenu des anticipations qui sont faites sur le niveau des récoltes et le comportement des spéculateurs. C'est seulement en 1997 et 1998 que les niveaux des prix ont connu plus de tension. Cette situation pourrait s'expliquer par les mauvaises récoltes enregistrées en 1997. A partir de 1999, la variation intra annuelle n'est pas très sensible, les niveaux des prix varient entre 56 et 72 FCFA le kilogramme.

Tableau 15 : Evolution intra et inter- annuelle des prix du mil sur le marché de collecte de Bakin Birgi (Région de Zinder)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	38	44	46	53	51	52	53	49	50	46	-	45
1991	55	62	61	64	64	64	70	73	57	35	38	45
1992	42	39	42	47	50	54	66	51	48	45	40	44
1993	47	48	52	44	46	52	61	41	45	33	30	30
1994	32	46	41	43	51	61	62	61	48	39	34	36
1995	42	43	42	42	45	52	54	54	52	44	50	48
1996	55	59	57	84	89	82	91	103	103	55	76	79
1997	89	89	98	127	130	139	148	153	99	75	103	101
1998	113	119	133	148	150	158	176	176	108	60	71	65
1999	56	59	58	63	64	70	71	65	61	58	65	72

Source : SIM OPVN

*Le sorgho, deuxième céréale au Niger n'échappe pas aux observations ci-dessus faites au mil. Le niveau des prix dépend des quantités produites et des anticipations sur la production. D'une manière générale, c'est à partir de 1996 que les prix ont commencé à augmenter. Toutefois, on remarque que l'année 1999 a été marquée par des prix légèrement bas.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 16 : Evolution intra et inter annuelle des prix du sorgho sur le marché de collecte de Bakin Birgi (Région de Zinder)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	38	40	37	45	39	40	49	44	36	40	-	41
1991	53	61	62	63	63	64	69	65	52	32	30	33
1992	34	32	32	43	43	46	65	53	42	41	39	39
1993	45	44	47	42	46	50	60	37	41	30	28	25
1994	29	43	37	41	48	58	55	59	40	38	29	29
1995	37	38	36	42	45	38	44	48	46	43	47	45
1996	49	48	53	59	84	69	93	108	94	70	66	65
1997	71	78	94	111	128	136	136	142	87	62	70	84
1998	97	101	118	140	134	139	152	174	101	58	61	57
1999	48	52	55	57	53	59	62	57	51	52	61	50

Source : SIM OPVN

*S'agissant du maïs, on ne peut pas parler de marchés de collecte puisqu'il n'existe pas une zone de grande production.

*Enfin, concernant le riz, il est surtout commercialisé dans les régions de Tillabéri et de Dosso qui sont les deux zones de production. Les prix sont un peu plus bas dans la région de Tillabéri où la production riz est plus importante.

Jusqu'en 1989, les prix aux producteurs du riz paddy étaient fixés par arrêté inter ministériel entre le ministère du commerce et celui de l'agriculture pour chaque campagne (saison hivernale et saison sèche). Les paramètres pris en compte étaient les coûts de production et les prix mondiaux. Ce qui stabilisait les prix du riz local avant la libéralisation de la filière.

Compte tenu du fait que les récoltes interviennent au cours des mois de mai et de décembre, les prix ont tendance à baisser au cours de ces périodes. L'observation des tableaux suivants, montre qu'il existe des disparités sur les niveaux des prix. En effet, dans la région de Tillabéri, le marché est de collecte, alors qu'à Dosso, c'est en plus un marché de consommation et frontalier. Cette situation explique en partie les différences des prix constatées. S'agissant des variations inter annuelles, c'est surtout au cours des années 1997 et 1998 que les plus fortes tensions ont été observées. Ce qui pourrait s'expliquer par la baisse des productions rizicoles au cours de ces deux années par rapport à 1996.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 17 : Evolution intra et inter annuelle des prix riz local sur le marché de collecte de Kokomani (Région de Tillabéri)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	141	135	149	162	169	135	135	142	152	148	-	-
1991	135	135	135	-	-	-	-	-	132	109	113	111
1992	-	-	115	116	-	125	-	128	-	115	-	-
1993	-	-	-	-	-	-	129	141	134	139	135	123
1994	130	160	153	178	157	153	156	196	-	-	179	160
1995	175	191	190	212	212	193	182	199	218	216	216	-
1996	-	197	209	216	226	217	224	262	263	-	196	183
1997	183	212	248	241	241	207	205	233	243	240	226	197
1998	218	229	248	274	267	245	260	279	277	274	224	177
1999	178	218	-	260	260	211	225	245	249	244	212	198

Source : SIM OPVN

Tableau 18 : Evolution intra et inter annuelle des prix riz local sur le marché frontalier de Gaya (Région de Dosso)

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	174	-	168	160	-	175	175	-	-	150	167	167
1991	175	153	167	153	167	-	181	194	-	-	-	-
1992	139	-	185	164	147	146	145	182	162	188	147	130
1993	129	131	134	135	133	140	138	137	148	131	110	129
1994	122	157	177	179	210	216	206	221	226	231	205	175
1995	198	222	225	224	219	264	235	242	255	250	208	202
1996	179	244	218	225	231	231	240	280	273	232	229	225
1997	230	282	314	275	260	256	273	279	260	259	270	294
1998	272	261	263	319	317	303	306	309	298	272	225	241
1999	235	261	284	277	273	282	277	289	250	252	244	246

Source : SIM OPVN

- Sur les marchés de regroupement qui sont des lieux de rencontre entre les producteurs, les détaillants et les commerçants grossistes, les prix relevés sont ceux à la consommation qui intègrent les prix de production ou d'acquisition, les marges commerciales et les coûts de transport. Pour les variations inter et intra annuelles, on constate les mêmes comportements des niveaux que le cas précédent.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 19 : Evolution intra et inter annuelle des prix à la consommation du mil sur de marché de regroupement de Toufafi (Région de Tahoua)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	59	60	60	-	65	67	75	68	63	52	55	54
1991	61	73	73	79	76	78	87	67	51	50	52	54
1992	59	59	60	58	78	74	102	-	57	49	47	56
1993	59	57	53	49	57	65	66	61	56	42	43	42
1994	52	63	66	69	74	86	85	76	59	43	49	48
1995	49	55	55	58	58	63	78	66	58	56	59	61
1996	67	75	87	106	102	102	128	106	65	75	83	81
1997	96	91	110	137	146	142	170	154	104	129	135	151
1998	152	158	185	214	218	218	244	240	126	102	97	92
1999	91	91	93	102	108	102	109	95	84	78	81	83

Source : SIM OPVN

Tableau 20: Evolution intra et inter annuelle des prix à la consommation du Sorgho sur de marché de regroupement de Toufafi (Région de Tahoua)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	47	52	53	-	60	61	72	64	59	49	56	51
1991	62	68	69	74	74	75	85	74	50	40	48	50
1992	51	54	57	50	74	74	94	-	53	41	43	51
1993	55	60	55	50	53	55	59	60	56	39	42	42
1994	48	57	59	63	67	79	72	66	-	51	-	42
1995	45	48	48	52	53	47	61	53	42	46	52	52
1996	63	59	82	106	112	117	127	117	48	61	64	66
1997	102	98	103	147	130	136	150	134	83	105	104	118
1998	130	136	162	188	190	208	240	232	152	83	78	93
1999	92	92	119	114	94	91	96	75	64	66	73	73

Source : SIM OPVN

Le maïs; troisième céréale est importé au Niger. Les niveaux des prix sont généralement supérieurs à ceux du mil et du sorgho quel que soit le type de marché. Les prix relevés sont ceux à la consommation. Ils baissent généralement à partir du mois d'octobre jusqu'en décembre compte tenu de la mise en place des productions locales des autres céréales sur les marchés.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 21 : Evolution intra et inter annuelle des prix à la consommation du maïs sur le marché de regroupement de Tounfafi (Région de Tahoua)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	81	66	74	-	62	61	72	66	63	59	59	59
1991	64	74	73	77	76	81	92	85	87	67	66	65
1992	64	68	70	69	80	86	92	-	81	70	73	59
1993	60	70	58	56	57	73	59	60	59	49	51	46
1994	54	64	64	61	66	70	68	69	65	58	56	70
1995	70	76	73	90	92	100	116	112	122	89	87	82
1996	80	91	103	123	128	128	117	119	115	104	112	107
1997	132	139	143	177	164	174	171	199	166	154	165	159
1998	164	167	167	180	201	216	225	226	176	137	134	133
1999	132	123	135	136	137	121	127	128	124	116	101	90

Source : SIM OPVN

Quant aux riz importé, bien que l'on parle de concurrence avec le riz local, il présente des prix légèrement plus élevés. Les prix du riz importé intègrent toutes les charges liées au transport, à la taxe statistique, à l'assurance, les coûts de passage sous douanes et autres charges récurrentes. En effet, sur les marchés, les niveaux des prix du riz importé avoisinaient 200 FCFA/Kg avant la dévaluation de 1994. Depuis cette date les prix s'élèvent pour se stabiliser à 300 FCFA/Kg. Les variations intra et inter annuelles sont insignifiantes.

Les niveaux des prix du riz importé ne sont pas du tout conditionnés par la production locale mais plutôt par les cours mondiaux. Ceci montre que la production nationale est loin de couvrir les besoins de la population et que les quantités importées qui sont nettement supérieures à celle-ci, ne peuvent avoir leurs prix modifiés par cette nationale (voir annexes)

- sur les marchés de zones déficitaires :

Les niveaux de prix sont généralement supérieurs à ceux des autres marchés. Depuis le mois d'avril 1996, les prix restent toujours à 100 FCFA/Kg.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 22: Evolution intra et inter annuelle des prix du mil sur le marché de zone déficitaire d'Agadez

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	63	60	60	68	68	65	72	69	73	69	64	65
1991	71	85	83	82	81	83	94	97	-	55	-	-
1992	67	57	57	63	63	70	95	92	79	76	72	67
1993	77	75	73	67	65	67	74	68	64	59	52	52
1994	53	77	82	81	77	85	103	94	85	81	66	63
1995	73	74	75	69	68	79	84	92	85	76	82	88
1996	84	89	90	110	125	126	121	161	154	105	128	121
1997	121	142	141	171	171	172	188	194	171	141	157	162
1998	166	176	177	211	243	228	219	252	231	131	118	113
1999	103	101	105	102	102	105	121	118	108	107	104	121

Source : SIM OPVN

Les remarques faites sur les variations inter et intra-annuelles du Mil, sont également valables pour tous les autres céréales (Voir annexes).

- sur les marchés frontaliers

Le niveau des prix est influencé par celui des pays frontaliers compte de l'accessibilité et de la transparence des marchés frontaliers. On constate que les prix sont inférieurs à ceux des zones déficitaires et avoisinent ceux des marchés de regroupement.

Tableau 23 : Evolution intra et inter annuelle des prix du mil sur le marché frontalier de Gaya (Région de Dosso)

Unité : FCFA/kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	66	59	62	62	61	67	88	-	-	62	50	49
1991	67	76	77	65	74	-	78	83	65	60	61	65
1992	63	86	70	76	82	91	113	120	53	55	59	56
1993	62	67	62	58	61	64	63	61	56	46	44	45
1994	45	65	70	64	69	67	70	69	64	59	57	57
1995	67	68	74	93	88	89	98	95	73	62	75	72
1996	73	82	100	106	114	121	143	155	93	94	99	105
1997	131	142	169	199	185	180	205	164	134	156	164	171
1998	196	208	195	225	228	230	231	228	123	116	118	113
1999	106	113	125	122	114	115	116	119	91	72	81	83

Source : SIM OPVN

Tableau 24: Evolution intra et inter annuelle des prix du sorgho sur le marché frontalier de Gaya (Région de Dosso)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	62	60	58	56	62	64	85	-	-	56	44	46
1991	66	74	72	62	70	-	71	86	73	59	57	47
1992	52	55	62	67	73	89	106	99	64	64	57	49
1993	48	57	60	57	56	61	62	61	58	51	53	41
1994	44	61	66	59	68	68	64	66	69	-	57	57
1995	69	68	69	84	79	88	97	96	100	68	82	68
1996	71	72	93	104	119	119	136	165	144	134	107	89
1997	122	135	164	169	173	173	190	188	154	168	156	146
1998	151	148	167	194	196	197	207	222	165	-	107	102
1999	91	109	114	116	112	112	114	111	111	100	99	81

Source : SIM OPVN

Tableau 25: Evolution intra et inter annuelle des prix maïs sur le marché frontalier de Gaya (Région de Dosso)

Unité : FCFA/Kg

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	58	62	59	60	63	67	90	-	-	75	53	57
1991	67	72	81	70	72	-	69	85	84	58	69	64
1992	75	85	77	74	91	92	104	108	68	68	58	57
1993	59	65	67	61	58	69	63	58	59	57	48	50
1994	54	63	72	67	73	72	72	73	75	75	81	79
1995	89	64	89	104	95	112	125	136	127	104	107	98
1996	95	110	114	126	134	147	159	167	150	128	110	134
1997	138	138	183	184	204	193	197	140	135	164	151	147
1998	148	149	160	179	189	206	172	180	128	122	122	109
1999	110	113	121	118	111	110	119	112	102	104	100	110

Source : SIM OPVN

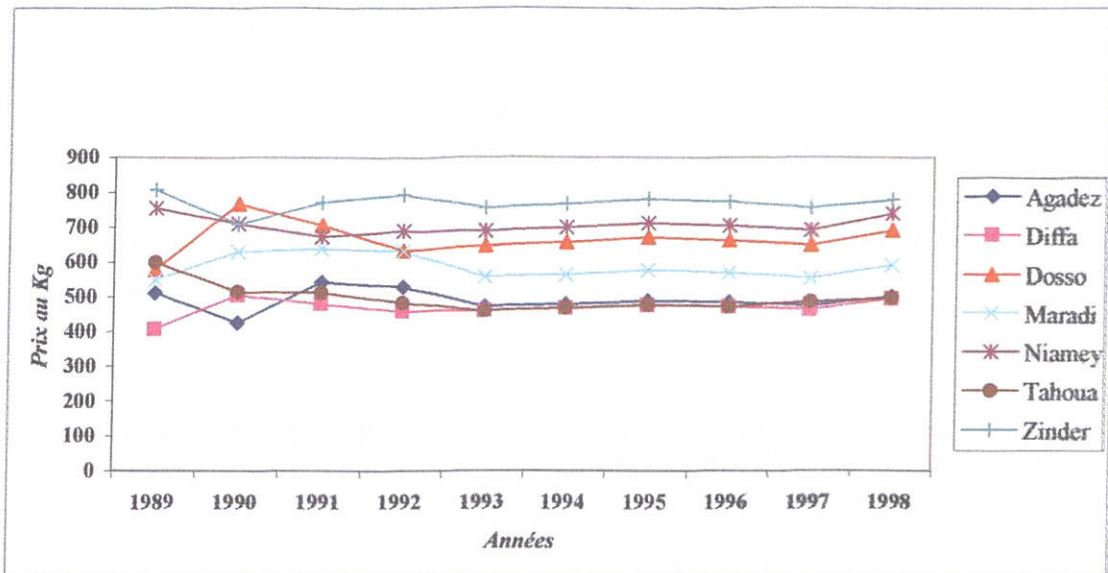
γ2)Prix des produits de l'élevage

Pour les produits de l'élevage, les seules informations disponibles ne concernent que les prix des viandes. La commercialisation du lait et du beurre demeure dans l'informel et échappe à la statistique. Les sources de ces informations sont la direction de la statistique et des Comptes Nationaux et le Projet Energie II. En ce qui concerne ces viandes, les prix

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

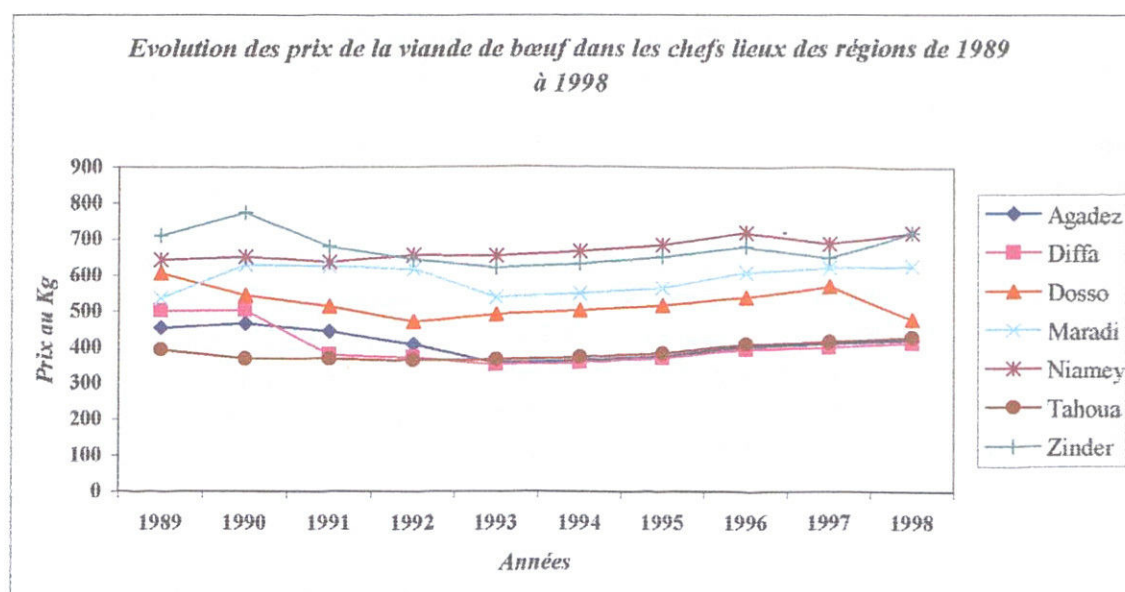
obtenus ne sont pas ceux réellement pratiqués sur les marchés. Il faut noter que ces prix concernent uniquement les chefs lieux des départements.

S'agissant de la viande du mouton, les prix les plus élevés s'observent dans la commune de Zinder et la Communauté Urbaine de Niamey. Les prix les plus bas sont pratiqués à Diffa et Agadez. Cette disparité pourrait s'expliquer par le fait que ces deux départements sont à vocation beaucoup plus pastorale. D'une manière générale, on observe une baisse tendancielle des prix de 1989 à 1998. Le graphique suivant donne la situation des prix dans les chefs lieux des régions.



Graphique 2 : Evolution des prix de la viande de mouton dans les chefs lieux des régions de 1989 à 1998

Pour le bœuf, les prix au kilogramme de la viande subissent les mêmes tendances que ceux du mouton. Bien que ces prix soient officiels, ils sont conditionnés par l'offre du bétail qui dépend des résultats de la campagne d'hivernage. Contrairement à ce qui est observé avec la viande de mouton, la viande de bœuf coûte beaucoup plus chère à Niamey que dans les autres communes. La capitale est suivie de Zinder puis de Maradi. Les bas prix sont toujours observés à Diffa, à Agadez et à Tahoua ; trois zones pastorales.



Graphique 3 : Evolution des prix de la viande de bœuf dans les chefs lieux des régions de 1989 à 1998

Les variations inter-annuelles et intra-annuelles des prix agro-alimentaires ci-dessus présentés indiquent bien la faiblesse des politiques agricoles qui doivent stabiliser l'offre agro-alimentaire qui influe sur le niveau des prix tel qu'il a été constaté sur les marchés nigériens.

La recherche des causes de l'insécurité alimentaire ne se limite pas aux seules analyses des disponibilités alimentaires et du niveau des prix. D'ailleurs, selon une étude faite par le CILSS en 1986, il ressort des causes de l'insécurité alimentaire que le problème ne peut se résoudre à long terme qu'en élevant le revenu des ménages afin qu'ils puissent se procurer assez. Le manque de sécurité alimentaire n'est qu'un manque de pouvoir d'achat. C'est ce qui amène à l'analyse de l'évolution du niveau de revenu des ménages.

b) Evolution du niveau de revenu

Au Niger, il n'existe pas beaucoup de sources d'informations sur les revenus. Les documents anciens ne donnent aucune information sur les niveaux des revenus des ménages au Niger. Les quelques rares informations disponibles sont issues des documents nouveaux en l'occurrence, l'enquête Budget Consommation, l'Enquête Permanente de Conjoncture Economique et Sociale, l'Enquête de Conjoncture Agricole et de l'Elevage, l'Enquête Indicateurs Multiples et les Enquêtes HLS. Malheureusement, ces sources de données ne donnent ni l'évolution, ni la structure complète des revenus des ménages. La difficulté de collecte des données permettant de calculer le revenu, demeure la principale raison de cet état de fait. Ainsi, en absence des données sur l'évolution, cette partie ne présentera que les niveaux et la répartition des revenus des ménages au cours d'une année bien précise.

La distribution des revenus des ménages montre que sur le plan national, un nigérien gagne en moyenne 57 500 FCFA par an. Cette situation permet d'apprécier le niveau de pauvreté des populations, d'autant plus qu'au Niger, les seuils de pauvreté sont fixés à 75 000 FCFA en milieu urbain et 50 000 FCFA en milieu rural. L'observation du tableau suivant montre d'énormes disparités dans la répartition des revenus des populations d'une part entre Niamey et les autres villes et d'autre part entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, un résident de Niamey présente un revenu plus élevé que celui d'un citoyen des autres villes. De la même manière, en milieu urbain, le revenu moyen annuel par personne se situe à 97 683 FCFA contre 49 508 FCFA en milieu rural soit plus du double. Une analyse plus fine à travers le revenu médian montre que 50 % de la population gagne moins de 71 500 FCFA en milieu urbain et 41 200 FCFA en milieu rural. Cette inégale répartition des revenus, est traduit par des indices de Gini de 0,39 en milieu urbain et 0,31 en milieu rural.

Tableau 26: Revenu et coefficient de Gini par zone, 1993

Indicateurs	Niamey	Autres villes	Total zones urbaines	Zones rurales	Total Niger
Revenu annuel par personne (FCFA)	113 341	88 946	97 683	49 508	57 503
Revenu médian par personne (FCFA)	84 723	66 255	71 445	41 194	44 310
Coefficient de Gini	0,39	0,38	0,39	0,31	0,36
Population	493 000	884 000	1 377 000	6 922 000	8 299 000
Pourcentage	5,94	10,65	16,60	83,40	100,00

Source: Enquête Nationale Budget Consommation 1993

Quant au revenu moyen par personne les données obtenues à partir des redressements des résultats de l'Enquête de Conjoncture Economique et Sociale de 1995 montrent que les différentes couches des populations nigériennes ne disposent pas d'opportunités identiques au vu de la répartition des revenus. C'est ainsi que l'on constate des revenus plus élevés dans zones très urbanisées comme la Communauté Urbaine de Niamey (196 002 FCFA) et Agadez (138 308 FCFA). Les revenus les plus faibles s'observent dans les régions de Zinder (59 442 FCFA), Maradi (65 187 FCFA) et Tahoua (72 705 FCFA). L'analyse selon le sexe permet de dire que les femmes ont des revenus moins importants que les hommes et ceci quelle que soit la région.

Tableau 27 : Revenu moyen par personne par sexe selon le département

Unités : FCFA

Départements	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Agadez	146 462	73 839	138 308
Diffa	106 901	81 214	104 130
Dosso	142 201	66 599	89 428
Maradi	65 651	62 925	65 187
Tahoua	72 676	70 283	72 705
Tillabéri	140 746	90 302	136 304
Zinder	60 286	51 082	59 442
CU. Niamey	203 940	139 404	196 002
Ensemble Niger	91 809	73 667	90 519

Source : Rapport National sur le développement humain du Niger 1999 juin 2000

En se basant sur le niveau du revenu, le degré de vulnérabilité de la population a été déterminé dans le profil de la pauvreté réalisé en 1994. Il ressort de l'analyse des données présentées par département une certaine disparité dans les régions du pays. En effet, on observe que le département de Tillabéri, avec 80% (soit 4 personnes sur cinq) et 53% de sa population vivant respectivement en dessous des seuils de pauvreté et dans l'extrême pauvreté, présente la situation de vulnérabilité la plus inquiétante. Le département de Dosso seconde Tillabéri avec 76% et 43% de sa population qui est respectivement pauvre et extrêmement pauvre. Il faut également signaler le cas du département de Maradi qui présente une situation de pauvreté supérieure à la moyenne nationale: 65% et 39% respectivement de pauvres et d'extrême pauvres. Une analyse plus fine de la situation du département de Tillabéri fait ressortir que la pauvreté qui frappe la population de cette région, est surtout un phénomène rural.

Tableau 28 : Estimation des populations pauvres, très pauvres et non pauvres selon le département

Milieu de résidence	Effectif de population				Ratio de:	
	Total ⁽¹⁾	Pauvre	Très pauvre	Non pauvre	Pauvre	Très pauvre
AGADEZ	184 100	80 300	43 500	103 800	44%	24%
DIFFA	193 500	94 500	36 400	99 000	49%	19%
DOSSO	1 204 800	912 800	524 000	292 000	76%	43%
MARADI	1 628 700	1 053 700	628 600	575 000	65%	39%
TILLABERI	1 553 100	1 250 100	830 000	303 000	80%	53%
TAHOUA	1 429 500	725 200	281 100	704 300	51%	20%
ZINDER	1 612 600	944 600	390 700	668 000	59%	24%
NIAMEY	493 300	208 100	90 500	285 200	42%	18%
NIGER	8 299 600	5 269 300	2 824 800	3 030 300	63%	34%

⁽¹⁾ Total = Pauvre + non pauvre

Source: Profil de la pauvreté, DSCN 1994

Comme il a été précisé plus haut, au Niger il n'existe pas de données sur l'évolution des revenus des ménages. Ainsi, par manque de données sur les ménages on se contente des données fournies par la comptabilité nationale. Les chiffres recueillis montrent que les niveaux des revenus par tête n'ont pas fondamentalement changé depuis 1996. Les mêmes structures s'observent avec une très légère amélioration selon la région. Cette situation ne traduit-elle pas la persistance d'une pauvreté généralisée au Niger ?

Tableau 29 : Evolution des revenus moyens par personne par parité des pouvoirs d'achat
Unité : \$ PPA

		Revenu PPA 96	Revenu PPA 97	Revenu PPA 98
Agadez	Masculin	1282	1286	1334
	Féminin	646	648	672
	Ensemble	1211	1214	1259
Diffa	Masculin	936	939	973
	Féminin	711	713	739
	Ensemble	912	914	948
Dosso	Masculin	1245	1249	1295
	Féminin	583	585	606
	Ensemble	783	785	814
Maradi	Masculin	575	576	598
	Féminin	551	553	573
	Ensemble	571	572	594
Tahoua	Masculin	636	638	662
	Féminin	615	617	640
	Ensemble	636	638	662
Tillabéri	Masculin	1232	1236	1282
	Féminin	791	793	822
	Ensemble	1193	1197	1241
Zinder	Masculin	528	529	549
	Féminin	447	449	465
	Ensemble	520	522	541
Niamey	Masculin	1785	1791	1857
	Féminin	1220	1224	1269
	Ensemble	1716	1721	1785
Niger	Masculin	804	806	836
	Féminin	645	647	671
	Ensemble	792	795	824

Source : Troisième Rapport National sur le Développement Humain du Niger, Juin 2000

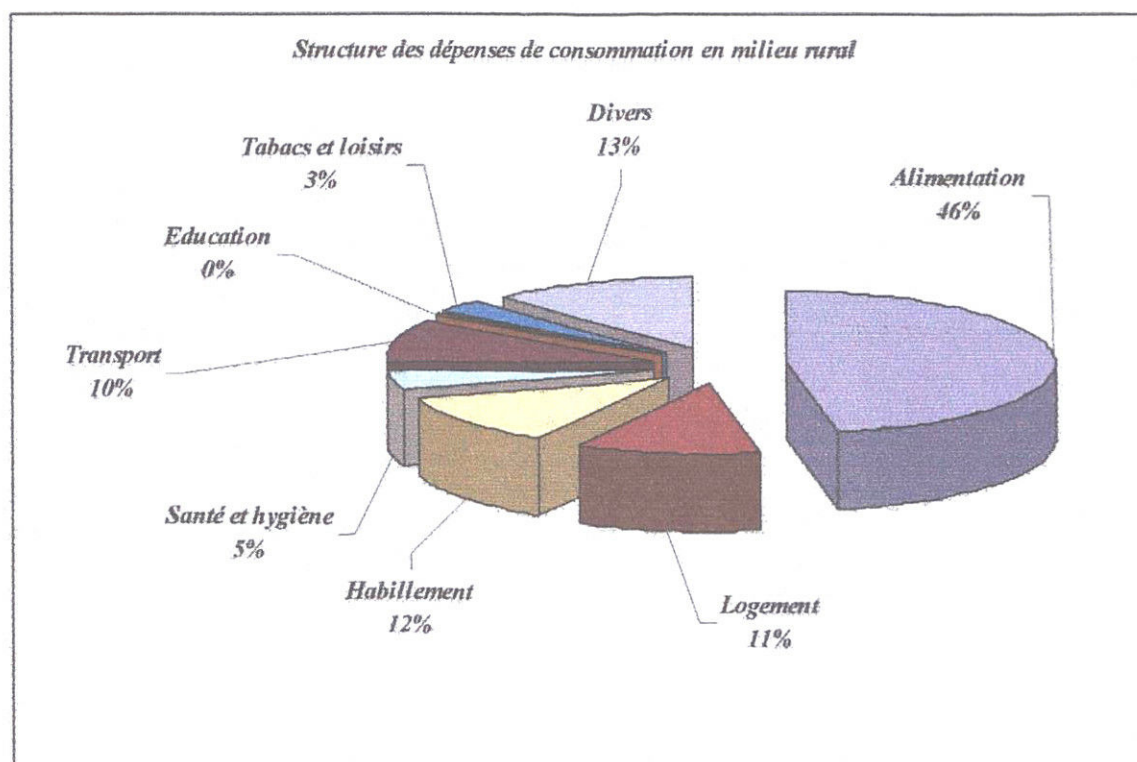
c) Les dépenses et les consommations alimentaires

Les dépenses de consommation désignent l'ensemble des achats effectués par les ménages pour leur propre consommation. L'autoconsommation, les biens acquis par troc et les investissements ne sont pas saisis dans l'évaluation des dépenses. Pour ces raisons, le fait que les dépenses d'une personne soient supérieures à celles d'une autre ne signifie pas que celle-ci est plus riche que l'autre. Cela ne traduit que la plus grande dépendance de la première vis à vis du marché.

α) structure des dépenses selon le milieu de résidence

α1) structure des dépenses en consommation en milieu rural

L'analyse de la structure des dépenses nécessite le regroupement et la catégorisation des dépenses effectuées. Les principaux groupes retenus sont l'alimentation, le logement, l'habillement, la santé et hygiène, l'éducation, le transport, le tabac et loisir et les divers (dépenses exceptionnelles et autres dépenses). Cette analyse fait ressortir que l'alimentation constitue de loin le poste de dépense le plus important. En effet, en milieu rural, les dépenses en alimentation représentent 46,9% des dépenses globales. Après les dépenses en alimentation, ce sont en ordre d'importance celles en logement, en habillement et en transport qui occupent des places de choix dans la vie des ménages.



Graphique 4 : Structure des dépenses de consommation en milieu rural

α2) Structure des dépenses en consommation en milieu urbain selon la taille de la ville

Tout comme en milieu rural, dans ce milieu les dépenses sont beaucoup plus affectées à l'alimentation qui représente plus de 50% des dépenses globales. Toutefois, il est important de préciser que la structure des dépenses de consommation varie nettement en fonction de la taille de la ville comme le montre le tableau ci-dessous. En effet, le coefficient budgétaire de l'alimentation diminue en fonction de la taille de la ville. Il est de 61,8% dans les villes secondaires, 55,9% dans les autres villes principales et 50 % à la Communauté Urbaine de Niamey. On remarque également que dans les centres urbains les dépenses en santé et en éducation sont relativement faibles. Cette situation est illustrée par les faibles coefficients budgétaires consignés dans le tableau suivant.

Tableau 30 : Structure des dépenses de consommation selon la taille de la ville

Poste de consommation	Dépense de consommation par personne et par an (en milliers)			Coefficient budgétaire (%)		
	Niamey	Autres villes principales	Villes secondaires	Niamey	Autres villes principales	Villes secondaires
Alimentation	51,1	45,4	45,0	50,0	55,9	61,8
Logement	18,2	12,0	8,8	17,9	14,8	12,2
Habillement	10,1	7,9	9,2	9,8	9,8	12,7
Santé et Hygiène	3,5	1,9	2,1	2,4	2,4	2,8
Transport	15,6	12,1	6,0	15,2	14,9	8,3
Tabac, loisir et éducation	2,4	1,0	1,0	2,4	1,2	1,4
Argent de poche et dépenses diverses	1,2	0,8	0,6	1,2	1,0	0,8
Total Consommation	102,1	81,1	72,7	100,0	100,0	100,0

Source : ENBC phase urbaine 1989-1990

Enfin une comparaison entre ces deux milieux permet de dire que pour leurs alimentations les ménages urbains dépendent beaucoup plus du marché que les ruraux.

β) Dépenses moyennes de consommation par personne et par an selon le poste et la catégorie socio-professionnelle**β1) Dépenses moyennes de consommation par personne et par an en milieu rural**

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

En milieu rural, qu'elle soit la CSP du chef de ménages, près de la moitié des dépenses est affectée à l'alimentation. Ces dépenses en alimentation varient entre 9 800 FCFA et 27 200 FCFA par personne et par an respectivement chez les inactifs et les commerçants. Ainsi, la part de l'alimentation dans les dépenses des ménages varie de 46,19 % dans un ménage dont le chef est un agriculteur ou un éleveur à 57,04 % pour les ménages des indépendants et artisans. Les dépenses les moins importantes sont celles de l'éducation quelle que soit la CSP du chef de ménage. Leur niveau n'a pas dépassé 600 FCFA par personne et par an. Pourtant, nul n'ignore qu'investir dans l'éducation permet d'accroître le capital humain en général et constitue aussi un élément clé de la stratégie de réduction de la pauvreté. Une meilleure éducation permet d'avoir une main-d'œuvre plus rentable, d'améliorer le niveau de vie, de la santé de et la nutrition.

On peut aussi signaler que les personnes vivant dans les ménages dirigés par des commerçants et les artisans affichent des parts relativement faibles pour les dépenses en habillement en milieu rural. En effet, ces parts varient entre 6,52% et 8,26% de leurs dépenses de consommation alors que les autres catégories affectent des proportions qui se situent entre 10,98 % et 12,11%.

Tableau 31 : Dépense moyenne de consommation par personne et par an selon le poste et la CSP du chef de ménage

Unités : En milliers de francs cfa

Poste de consommation	Commerçants	Artisans et Assimilés	Agriculteur Eleveur	Autres Actifs	Inactifs
Alimentation	27,2	18,2	11,1	20,9	9,8
Logement	4,9	3,3	2,6	5,4	2,3
Habillement	3,4	2,6	2,9	4,9	2,2
Santé et hygiène	2,3	1,1	1,1	2,0	0,7
Education	0,3	0,1	0,5	0,6	-
Transport	6,5	2,6	2,2	5,6	2,0
Tabac, loisir	0,5	2,1	0,8	1,3	0,2
Dépenses divers	6,7	2,0	3,2	3,8	2,5
Total	51,8	32,0	24,4	44,5	19,7

Source : ENBC phase rurale 1992-1993

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 32 : Dépense moyenne de consommation par personne et par an selon le poste et la CSP du chef de ménage

Unités : Pourcentage

Poste de consommation	Commerçants	Artisans et Assimilés	Agriculteur Eleveur	Autres Actifs	Inactifs
Alimentation	52,58	57,04	46,19	46,90	49,71
Logement	9,50	10,43	10,88	12,14	11,62
Habillement	6,52	8,26	12,11	11,03	10,98
Santé et hygiène	4,40	3,33	4,67	4,55	3,72
Education	0,53	0,22	0,22	1,37	0,09
Transport	12,61	8,17	9,29	12,65	10,04
Tabac, loisir	0,98	6,42	3,53	2,90	1,16
Dépenses diverses	12,88	6,13	13,11	8,47	12,68
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : ENBC phase rurale 1992-1993

β2) Dépenses moyennes de consommation par personne et par an en milieu urbain

En milieu urbain, le niveau des dépenses des consommations varie nettement selon la CSP du chef de ménages. De façon générale, les dépenses annuelles par personne varient entre 56 600 FCFA (chez les inactifs) à 237 000 FCFA (chez les grands commerçants).

L'observation des tableaux suivants montre que les dépenses alimentaires sont prépondérantes quelle que soit la CSP du chef de ménage. S'agissant des dépenses d'alimentation, leurs valeurs varient entre 38 300 FCFA et 86 500 FCFA par personne et par an respectivement au niveau des ménages dirigés par les inactifs et ceux des grands commerçants. Après ces dépenses en alimentation, ce sont les dépenses en logement qui constituent la deuxième préoccupation de la quasi -totalité des chefs de ménages. C'est ainsi qu'elles passent d'environ 49 000 FCFA par personne pour les cadres à 3 700 FCFA dans la catégorie des inactifs. Pour le logement, le coefficient budgétaire des dépenses varie de 10,9 % (chez les agriculteurs et éleveurs) à 24,4 % (chez les cadres supérieurs). Quant aux autres catégories des dépenses, c'est surtout au niveau des dépenses de transport que les disparités sont plus accentuées d'une CSP à une autre. En effet, les grands commerçants dépenses 40 fois plus que les inactifs en matière de transport, et en terme relatif, les grands commerçants se détachent des autres CSP car leur coefficient budgétaire se situe à 34,4% alors qu'il se situe entre 5% et 20% pour les autres. Il faut signaler que les dépenses par personne et par an réservées à la santé et à l'hygiène sont relativement faible en milieu urbain.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 33: Dépense moyenne de consommation par personne et par an selon le poste de consommation et la CSP du chef de ménage

Unités : en milliers de F CFA

Poste de consommation	Cadre enseignant et prof. libérale	Technicien et Personnel Administratif	Personnel de service	Ouvriers manœuvres	Grand commerçant.	Tablier et petit commerçant
Alimentation	69,9	57,4	55,1	41,3	86,5	43,6
Logement	48,6	24,9	16,5	10,2	26,6	10,0
Habillement	23,9	14,6	14,3	6,9	28,0	7,1
Santé et hygiène	6,8	5,4	3,4	2,3	4,0	2,1
Transport	40,8	27,1	12,8	4,5	82,7	6,0
Tabac, loisir, éducation	7,6	3,7	1,9	1,2	2,6	0,8
Argent de poche et diverses	1,6	1,0	1,4	0,6	6,6	0,5
Total	199,2	134,1	105,4	67,0	237,0	70,1

Source : ENBC phase urbaine 1989-1990

Tableau 34 : Dépense moyenne de consommation par personne et par an selon le poste de consommation et la CSP du chef de ménage

Unités : en milliers de fcfa

Poste de consommation	Artisans et Indép. Bâtiment Transport	Marabout et Indép. Autre service	Agriculteur et Eleveur	Sans Emploi	Retraité	Inactifs
Alimentation	46,9	45,8	38,8	38,6	55,2	38,3
Logement	11,8	10,9	6,4	9,5	12,8	8,7
Habillement	9,6	7,8	5,8	8,4	4,7	3,7
Santé et hygiène	1,8	2,1	1,3	3,1	2,5	2,1
Transport	8,2	4,0	5,3	4,0	12,5	2,4
Tabac, loisir et éducation	1,0	1,4	0,6	1,1	3,3	1,1
Argent de poche et diverses	0,5	0,8	0,4	1,1	0,9	0,3
Total	79,8	72,8	58,6	65,8	91,9	56,6

Source : ENBC phase urbaine 1989-1990

2122 Les indicateurs de santé

Au niveau national les enquêtes démographiques et de santé national (EDSN) effectuées en 1992 et 1998 et l'enquête à indicateurs multiples (MICS) de 1996 constituent les principaux documents de référence en matière de santé . Les données recueillies de ces documents montrent que les indicateurs de santé à savoir les taux de natalité et mortalité ne sont pas réconfortants.

a) Evolution des indicateurs de natalité et de mortalité par milieu de résidence

D'une manière générale, les taux de natalité et de mortalité sont relativement élevés. Pour la natalité, le taux demeure au-dessus de 50%0 avec un indice synthétique de fécondité (ISF) de 7,1 enfants par femme en 1988. Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé de 1998 montrent que l'ISF a atteint 7,5. Ce qui traduit une hausse de la fécondité ; résultat des efforts réalisés en matière de santé. L'élévation de l'indice de fécondité a entraîné une hausse de la natalité au niveau globale. Cette situation classe le Niger parmi les pays à très forte natalité. Malheureusement au cours de la même période, les indicateurs de la mortalité n'ont connu qu'une légère baisse. En effet, le taux brut de mortalité est passé de 22%0 à 19%0 de 1988 à 1998.

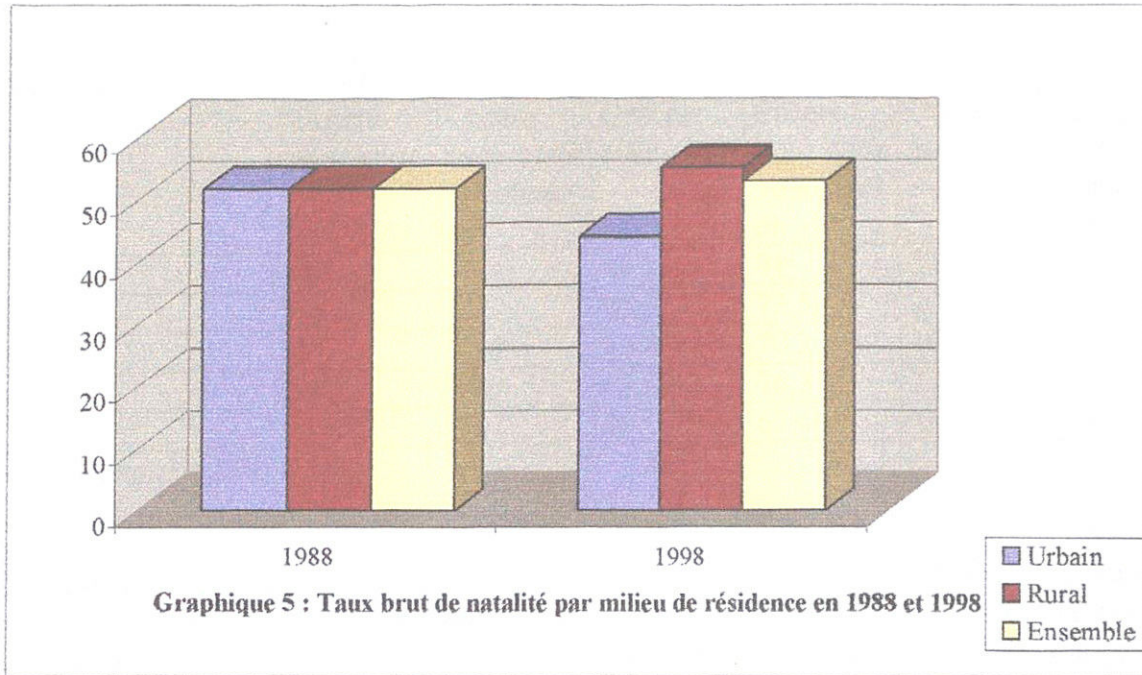
Selon le milieu de résidence, d'énormes disparités existent au niveau des indicateurs de natalité et de mortalité. Il ressort du tableau ci-dessous que l'ISF qui était en 1988 au même niveau en milieu urbain et milieu rural, est passé à 5,9 dans le premier contre 7,9 dans le second. Il y a lieu de constater que les politiques en matière de santé et de la reproduction n'ont pas eu les mêmes effets entre les deux milieux. En ce qui concerne la mortalité infantile, les tendances à la baisse ont été observées. Toutefois des écarts importants demeurent entre le milieu urbain et le milieu rural.

Tableau 35 : Natalité et mortalité

Milieu de Résidence		Natalité		Mortalité		
		TBN%0	ISF	TBM%0	TMI%0	TMM%0
1988	Urbain	51,7	7,1		120	
	Rural	51,8	7,1		177	
	Ensemble	51,8	7,1	22	170	
1998	Urbain	44,0	5,9		79,9	
	Rural	55,0	7,9		146,7	
	Ensemble	52,8	7,5	19	123	7

Sources : RGP 88, EDSN 98, J.O Juillet 97

Le graphique suivant illustre les analyses faites sur la mortalité et la natalité tout en montrant également les disparités qui existent entre le milieu urbain et le milieu rural.



En réalité le niveau du taux de mortalité est une conséquence de la faiblesse du niveau de la couverture vaccinale qui est de 18 %.

b) La faible couverture vaccinale

La couverture vaccinale est au niveau national faible. Selon les critères choisis (critère avec carte et critère carte plus déclaration) et selon le milieu de résidence elle varie d'un antigène à un autre. En 1995, selon le critère qu'utilise le programme élargi de vaccination par antigènes (carte +déclaration) les taux étaient 50% pour le BCG, 23% pour DTC3 23% pour polio3 et 43% pour la rougeole.

Selon le milieu de résidence la couverture vaccinale est extrêmement faible en milieu rural (10%) qu'en milieu urbain (56%) . Cela contribue énormément à la vulnérabilité de la population rurale.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Tableau 36: Couverture vaccinale chez les enfants de 12 à 23 mois par antigènes selon le milieu de résidence

Vaccination	Milieu Rural		Milieu urbain		Niger	
	Critère avec carte	Critère avec carte +déclarati on	Critère avec carte	Critère avec carte +déclarati on	Critère avec carte	Critère avec carte +déclarati on
BCG	44,3	47,4	88,3	91	50,4	53,5
DTC3	13,6	16	65,9	73,5	20,8	23,9
Polio3	12	14,6	62,8	70,2	19	22,3
Rougeole	21,7	34,9	65,6	76,3	27,8	40,6
ECV	9,6	10,7	56	62,4	16,2	17,9

Source : enquête MICS, 1996

Les écarts de couverture vaccinale entre le milieu rural et le milieu urbain s'expliquent d'une part par l'éloignement des formations sanitaires et l'insuffisance des équipes mobiles d'autre part par le manque d'information, de moyen financier, de motivation et de la non prise de conscience par les parents ruraux de l'importance de faire vacciner leurs enfants.

Ensuite même en cas de maladie certains nigériens préfèrent encore les traitements traditionnels à la place des modernes. Ainsi, 40% des nigériens malades ne se font pas consulter et près de 40% prennent leurs consultations dans les dispensaires et chez les tradi-praticiens.

Tableau 37: Répartition des malades par milieu de résidence et par formation sanitaire consultée

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire										
	Non	Dispe nsair e	Hôpit al	PMI	Cabine t Med privé	Phar maci e	Infir mer ie	Tradi - pratic ien	Seco uriste /Matr	Autre	Tota l
Urbain	22,3	39,2	13,0	4,2	2,3	3,8	0,8	8,0	0,5	5,9	100
Rural	42,6	20,3	2,0	0,1	-	1,8	-	18,0	6,0	9,2	100
Niger	40,0	22,8	3,5	0,6	0,3	2,1	0,1	16,6	5,2	8,8	100

Source : EPCES, 1994

2123. Les indicateurs de scolarisation et d'éducation

Il est clair qu'aucune société ne peut assurer un développement durable si le secteur éducation est négligé c'est pourquoi depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Niger a inscrit l'éducation et la formation parmi les priorités de sa politique de développement. Des investissements relativement importants ont été consacrés à ce secteur même si aujourd'hui, le

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

taux de scolarisation du Niger reste l'un des plus faibles du monde avec une majorité écrasante des enfants nigériens qui ne sont pas inscrits. La situation est encore plus inquiétante quand on sait que beaucoup des inscrits, abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire. En plus, comme le montre le tableau suivant, la proportion des personnes ayant un niveau d'instruction secondaire et supérieur, n'atteint guère 3%.

Tableau 38: Le niveau d'instruction par sexe

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Total
Aucun	59,44	81,82	71,06
Primaire	14,21	7,68	10,88
Secondaire 1	2,93	1,6	2,13
Secondaire 2	1,67	0,22	0,42
Supérieur	0,39	0,08	0,22
Coranique	21,26	8,53	14,72
Alphabétisé	1,1	0,08	0,57
Total	100	100	100

Source : EPCES, 1994

La répartition de la population suivant le niveau d'instruction montre que le milieu rural abrite beaucoup plus des sans inscrits que le milieu urbain

Tableau 39: Le niveau d'instruction selon le milieu de résidence

Niveau d'instruction	Urbain	Rural	Total
Aucun	46,34	75,43	71,06
Primaire	24,14	8,54	10,88
Secondaire 1	8,38	1,02	2,13
Secondaire 2	2,28	0,10	0,42
Supérieur	1,18	0,05	0,22
Coranique	17,20	14,28	14,72
Alphabétisé	0,48	0,59	0,57
Total	100	100	100

Source : EPCES, 1994

a) Taux brut et taux net de scolarisation

α) Le taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation qui se définit comme le rapport entre le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire et le nombre total d'enfants en âge d'être à l'école primaire était estimé à 25% en 1990-91, 27,4 % en 1992 et 29,2% en 1994-95. Les enquêtes MICS réalisées en 1996 donnent un taux égal à 32,2%. On remarque alors un accroissement lent qui d'ailleurs reste en dessous des objectifs fixés par les différentes politiques.

LE CONSTAT DE LA PAUVRETE AU NIGER

Une analyse selon le sexe révèle que le taux brut de scolarisation chez les garçons est supérieur à celui chez les filles (41% contre 23,2%). Cette différence se creuse beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, en milieu rural seulement 14,2% des filles sont scolarisées contre 33,3% des garçons scolarisés et en milieu urbain, 67,8% des filles contre 82,3% des garçons.

Selon le milieu de résidence taux brut de scolarisation en milieu urbain est le triple de celui du milieu rural.

β) Le taux net de scolarisation

Le taux net de scolarisation est le rapport entre le nombre d'enfants en âge d'être à l'école et qui sont inscrits et le nombre total d'enfants en âge d'être à l'école primaire. Contrairement au taux brut de scolarisation, il exclut les scolarisations précoces et retardées. De 1988 à 1996 le taux net de scolarisation a passé de 19% à 26,4% Même s'il ressort de ces chiffres un progrès, le Niger enregistre encore l'un des plus faibles taux du monde. Les résultats sont encore loin des objectifs fixés à la conférence internationale sur l'assistance aux enfants d'Afrique.

Tableau 40: taux de scolarisation selon le sexe et milieu de résidence en 1996

Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation			Taux net de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu rural	33,3	14,2	23,9	27,5	12,1	19,7
Milieu urbain	82,3	67,8	74,8	67,8	55,9	61,17
Niger	41	23,2	32,2	33,6	19,2	26,4

Source : EPCEs, 1994

γ) Le taux de rétention scolaire

Le taux de rétention scolaire qui se définit comme la proportion d'élève d'une même promotion qui après une ou plusieurs années de scolarisation reste inscrite sur le registre scolaire, mesure la capacité d'un système scolaire .

Au Niger, le taux de rétention était estimé en 1996 à 55,6% soit 44,4% de déperdition scolaire. Cette déperdition est beaucoup plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain (51,9% contre 32%). Quel que soit le milieu considéré, la déperdition se présente beaucoup plus chez les filles que chez les garçons.

Tableau 41: Taux de rétention scolaire niveau CMI par sexe et selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total
Milieu rural	44,9	54,1	48,1
Milieu urbain	66,8	70,2	67,9
Niger	52,1	60,8	55,6

Source : MICS, 1996

Conclusion du chapitre 2

Le constat de la pauvreté ainsi présenté, montre que la situation de misère dans laquelle vit la population nigérienne, est aujourd'hui, inquiétante avec la faiblesse des ressources de l'Etat, l'espérance de vie à la naissance de 47 ans, le taux de mortalité infantile de 170 pour mille et les taux de scolarisation et d'alphabétisation, respectivement estimés à 14,9 et 16,56 qui font du Niger, un des pays le plus pauvres du monde. L'insécurité alimentaire, installée depuis les années soixante dix ne semble pas céder devant des politiques conçues pour des simples formalités et qui sont d'ailleurs à aspect très conjoncturel. La plupart des mesures d'amélioration des conditions de vie des populations, revêt un caractère politique et idéologique et n'ont par conséquent pas touché les pauvres.

Chapitre 3. La pauvreté dans la zone étudiée

31. Le concept de la pauvreté chez les pauvres

Dans la langue Djerma-Sonraï parlée dans la zone d'étude, il existe plusieurs mots pour qualifier le dénuement. On parle souvent de Talkatarey, Moori, Djaney, Alfoukaroutarey, Bagni pour désigner le même mot qui est la pauvreté. En réalité, de leur origine, tous ces mots ont leur signification précise qui est souvent différente de celle de la pauvreté.

Talkatarey, contrairement à ce que pensent beaucoup de personnes qui ne maîtrisent pas la langue, même si celle-ci est dite la leur et à ce qu'on trouve dans certains écrits, ne signifie pas la pauvreté". Il désigne le manque de pouvoir coutumier. Autrement dit, un chef coutumier ne peut s'appeler "Talka" quelle que soit sa situation de dénuement. Un riche, non héritier de pouvoir reste toujours "Talka" et vit le "Talkatarey".

Quant à Moori, il signifie la "décomposition" "aigre" on comprend pourquoi on qualifie la pauvreté de "Moori" quand on sait que le pauvre n'ayant pas de moyens financiers n'arrive pas à se laver correctement et à faire la lessive. On sent en lui une odeur de décomposition, d'un produit aigre. C'est donc un sens figuré; un péjoratif.

Alfoukaroutarey est la situation dans laquelle un individu ne dispose pas de biens nécessaires à sa survie, sa restriction est une situation d'absence "d'argent".

S'agissant de Djaney, il désigne, une situation dans laquelle un individu n'a rien.

Enfin Bagni est à un manque ou la perte de quelque chose qu'on avait. Néanmoins pour d'aucun, "Bagni" est lié à l'habit et désigne le manque d'habits.

On comprend alors qu'en marge de sa forme restrictive "Alfoukaroutarey" est le mot qui définit le plus la pauvreté. Le pauvre est un "Alfoukarou". Moori semble être trop péjoratif et Djaney et Bagni sont moins précis et très vagues. Talkatarey ne définit pas du tout la pauvreté.

Après les définitions des mots rencontrés chez les pauvres, il y a lieu de préciser, comment ces derniers reconnaissent un pauvre. D'après eux "un pauvre c'est celui qui n'a rien à manger". Mieux encore "celui dont la disponibilité alimentaire est nettement inférieure aux besoins". On voit alors que l'insécurité alimentaire définit la pauvreté chez les pauvres. Les autres aspects de la pauvreté sont masqués.

Enfin faut-il noter que dans n'importe quelle zone, il est difficile d'expliquer la pauvreté et analyser les différents comportements des ruraux, sans la connaissance des éléments écologiques et socio-économiques du milieu. C'est pourquoi, avant de procéder à l'analyse des revenus et des dépenses de consommation afin, de connaître et comprendre le degré de pauvreté et de vulnérabilité des ménages, la vallée du fleuve sera présentée pour notifier les opportunités et les contraintes que réserve celle-ci pour les ruraux et les structures des ménages seront également identifiées afin de prendre en compte certains aspects sociaux qui peuvent expliquer certains comportements jugés surprenants.

32. Présentation de la zone d'étude : la vallée du fleuve

La vallée du fleuve est la zone de dépression située dans la partie ouest du pays. Elle est traversée par le Niger; l'un des plus importants fleuves d'Afrique (4200km de longueur). Ce cours d'eau permanent prend sa source en Guinée Conakry au Fouta Djallon et traverse le Niger sur une longueur de 550km (voir hydrographie). Dans cette vallée, les potentialités en terres irrigables sont estimées à près de 140 000ha dont :

- 23 770 ha de cuvettes
- 116 240ha de terrasse

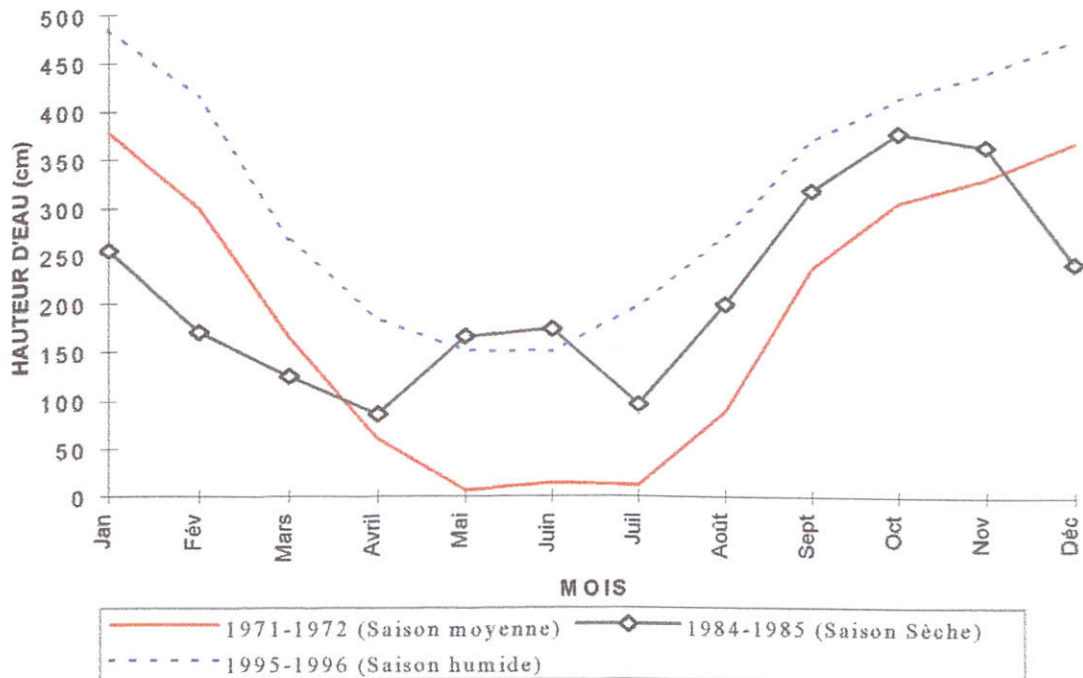
Les sols de ces terres irrigables sont formés de sédiments d'origine alluviale et éolienne et alluviale respectivement pour les cuvettes et les terrasses. La nature de ces sédiments répond à l'exigence pédologique de plusieurs cultures irriguées. Malheureusement, toute une grande partie de ces terres n'est pas mise en valeur et les terres irriguées sont estimées à près de 20 400ha dont 5 400ha sont exploités par campagne en riziculture moderne: Aménagements Hydro- Agricoles.

Ces Aménagements Hydro Agricoles jalonnent le long du fleuve de Firgourn à Gattawani et on dénombre 35 périmètres dont un périmètre maraîcher et 34 périmètres rizicoles. L'arrondissement de Tillabery ; la zone d'étude présente le périmètre maraîcher et 14 périmètres rizicoles.

Ces périmètres qui dépendent du fleuve pour leur approvisionnement en eau sont exploités en système coopératif qui est une partie intégrante du système d'exploitation des riverains. Malheureusement, depuis une dizaine d'années, du fait des variations du régime du fleuve, la riziculture pratiquée sur ces périmètres et d'une manière générale dans la vallée, rencontre des sérieux problèmes.

En riziculture moderne (sur les AHA), la campagne saison sèche est conduite difficilement compte tenu de l'étiage important du fleuve en Mai-Juin. Sur les périmètres, plusieurs parcelles sont abandonnées en saison sèche du fait de l'insuffisance d'eau. En riziculture traditionnelle, les insuffisances d'eau ou encore les brusques inondations des terres rendent aléatoire l'exploitation de ces dernières.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE



Source : Ministère de l'hydraulique et de l'environnement.

Graphique 6 : La variation de la hauteur de l'eau dans le fleuve à Niamey

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Carte N° 1 Situation géographique de la zone d'étude



LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

33. Structure des ménages ruraux

331. Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage

La structure des ménages selon l'âge du chef de ménage, montre qu'en milieu rural, les chefs ont tous, un âge supérieur à 20 ans. Les personnes à âge compris entre 31 et 63 ans constituent l'écrasante majorité de la population avec une proportion de plus de 80% de l'effectif total enquêté. Les données statistiques consignées dans le tableau suivant montrent que les écarts types sont moins élevés pour les intervalles compris entre 20 et 30 ans, et 31 et 63 ans. Par contre, les variances sont très élevées pour les intervalles compris entre 31 et 41 ans et 42 et 52 ans.

Tableau 43 : Structure des ménages selon l'âge du chef de ménage

Age	Age moyen	Ecart type	Variance	Proportion (%)
20 à 30	25,88	2,75	7,55	07
31 à 41	40,13	0,35	8,02	28
42 à 52	51,00	0,93	10,36	32
53 à 63	57,22	0,89	5,79	23
64 à 74	68,86	2,27	5,14	06
75 à 85	78,40	3,44	11,8	03
86 à 96	96,00	-	-	01

332. La taille et le nombre d'actifs agricoles des ménages

La taille moyenne des ménages riverains est de 8 personnes. Toutefois, il est à remarquer que la très grande majorité des ménages présente un nombre plus petit qui avoisine 5 personnes.

Quant au nombre d'actif agricole par ménage, il est de 4,43. L'actif agricole est déterminé selon les conventions internationalement admises en Afrique où l'unité homme-jour ne peut s'appliquer pour des raisons agro-climatologiques. Selon ces conventions, on considère un actif agricole, tout homme adulte valide d'âge compris entre 15 et 55 ans. Un enfant d'âge inférieur à 15 an est 0,5 actif agricole. Les femmes valides sont comptabilisées à 0,7 actif et les vieillards 0,5 actif agricole. Toutefois, il convient de préciser que les fourchettes d'âge peuvent être modifiées selon les régions et les activités. Des résultats du tableau, on peut constater que beaucoup de ménages ne dépassent pas 3,2 actifs agricoles.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

34. Niveau, du revenu des ménages

Par définition, "Le ménage est l'ensemble de personnes apparentées ou non qui, habituellement vivent dans un même logement, partagent le même repas, gèrent en commun tout ou une partie de leur ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage" (EBCM,1995). On constate alors, que quatre éléments sont retenus dans cette définition. Or sur le terrain il est souvent difficile que les ménages réunissent tous ces éléments. C'est pourquoi dans cette présente étude l'élément "autorité" est beaucoup plus recherché et détermine le ménage. Les autres critères peuvent exister ou pas.

Le revenu du ménage est alors défini comme la contrepartie des efforts que déploie le ménage dans ses différentes activités économiques. Contrairement à ce qui est dit ou écrit dans certains documents (à l'exemple des enquêtes HLS de Care International au Niger) il n'est pas la valeur des productions non moins les recettes, mais plutôt une différence entre la valeur de la production et les dépenses engagées pour les obtenir.

Comme les activités économiques peuvent être agricoles ou non agricoles, il y a lieu de préciser que le revenu du ménage est composé de revenu agricole et de revenu non agricole.

Les riverains ont en moyenne un revenu annuel de ménage de 184 077 F CFA soit 15 340 FCFA par membre de famille. Ce montant est nettement inférieur au SMIG nigérien qui est de 18 898 F CFA selon le décret n°79-81/PCMS/MFP/T du 24 Mai 1979 portant fixation des salaires minima par catégorie professionnelle. Cette comparaison traduit l'ampleur de la pauvreté chez les ruraux plus que chez les salariés qui ont d'ailleurs moins de charges qu'eux.

La présentation du revenu de ménage par classe en riziculteurs et non riziculteurs, permet de conclure que les riziculteurs qui trouvent un revenu annuel de 210 089 F CFA sont moins pauvres que les non riziculteurs qui n'ont que 181 087 F CFA. *Les aménagements hydro-agricoles sont alors des alternatives de réduction de la pauvreté.*

L'analyse de ce revenu par périmètre, permet de dire que la moyenne des périmètres qui est 197 032 F CFA cache une certaine disparité. Alors qu'à Yelwani, le revenu annuel du ménage est de 267 992 F CFA, à Lossa, il est de 198 648 F CFA et à Kourani Baria il est très faible avec une valeur de 124 457 F CFA..

Les résultats sur le revenu par personne montrent que dans cette zone, *la population est très pauvre, puisque le revenu moyen par personne qui est de 27 396 F CFA reste très inférieur à 50 000 F CFA ; valeur reconnue comme seuil de pauvreté en milieu rural.* Tout comme le revenu de ménage, le revenu par personne à Yelwani est supérieur à celui de Lossa qui dépasse lui-même celui de Kourani Baria. Cependant, le revenu par personne des non riziculteurs dépasse celui des riziculteurs traduisant non seulement la rentabilité supérieure des activités non agricoles par rapport aux agricoles mais aussi le nombre important des personnes en charge chez les riziculteurs que chez les non riziculteurs ; puisque le revenu de ménage de ces derniers est inférieur à celui des premiers.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Tableau 46 : Le revenu annuel des ménages et revenu annuel par capita en 2001

Unité : F CFA

Périmètre	Riverains		Riziculteurs		Non Riziculteurs	
	revenu moyen du ménage	revenu moyen par personne	revenu moyen du ménage	revenu moyen par personne	revenu moyen du ménage	revenu moyen par personne
Lossa	198648	24111	226018	24673	157593	23267
Kourani Baria	124457	22333	118340	16912	153513	48082
Yéléwani	267992	35745	285909	39209	232156	28817
Moyenne des périmètres	197032	27 396	210 089	26 931	181087	33 389
Moyenne des ménages	184 077	25 756	188 715	23 930	173 256	30 015

35 Répartition du revenu monétaire des ménages : La structure des dépenses de consommation par ménage.

On appelle dépenses de consommation, l'ensemble des achats ou sorties d'argent effectuées par les ménages pour leur propre consommation. Les postes de dépenses sont généralement les céréales, autres produits alimentaires, condiments, habillement, santé, éducation, mariage et impôt. Une analyse d'ensemble (chez un riverain) et particulière (chez un riziculteur) permet de voir si les AHA influent sur les dépenses. Le montant pour chaque poste est une moyenne annuelle.

En milieu paysan, il est à préciser que les dépenses de consommation ne correspondent pas exactement au revenu du ménage ni moins au revenu non agricole de celui-ci. Elles ne s'égalent pas aux revenu de ménage à cause de l'existence d'un revenu non agricole. Bien que seul le revenu non agricole soit en espèce, ces dépenses ne s'égalent non plus pas avec le revenu non agricole du fait de l'existence d'autres sources de revenu autres que les activités non agricoles du chef de ménage. Les gestes de solidarité des parents ou même de la femme (ou les femmes si le chef est polygame) pour ne citer que ceux-là, sont tout comme le revenu non agricole, affectés aux dépenses de consommation. Cette réalité fait que, il ne serait pas facile pour les producteurs en majorité analphabète de distinguer les dépenses effectuées avec leur propre revenu de celles réalisées avec les gestes sociaux.

Chez un riverain sans distinction faite entre les riziculteurs et les non riziculteurs, les sorties annuelles d'argent sont estimées à 155 621 F CFA soit un montant nettement supérieur au revenu non agricole ci-dessus présenté.

On constate que les dépenses en céréales sont les plus importantes avec 29% du total des dépenses effectuées. Elles sont secondées par celles en condiments qui représentent 28% des dépenses totales.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Après les dépenses en condiments, ce sont celles en habillement et en mariage, qui occupent respectivement la troisième et la quatrième place. Si les premières sont compréhensibles, les secondes sont surprenantes et nécessitent une explication. En effet, chez les nigériens, en l'occurrence chez les ruraux il existe une très bonne solidarité entre eux, et cela les amènent à participer financièrement au mariage de leurs parents ou connaissances, quelle que soit la situation de dénuement dans laquelle ils se trouvent. *D'ailleurs les mariages sont le plus généralement célébrés aux moments les moins difficiles, c'est à dire en période des récoltes ou quelques jours après celles-ci.* D'après eux, cela permet aux parents de s'acquitter de leur devoir et les connaissances de rembourser les contributions qu'ils ont reçues lors de leur mariage ou de celui de leur parent. On se répète en disant qu'au niveau de la zone d'étude les producteurs ont affirmé qu'aucun mariage ne peut avoir lieu en dehors de la période des récoltes sauf pour des cas très exceptionnels qui sont très rares. Faut-il aussi préciser que, l'esprit des producteurs qui est se remarier dès que la situation semble meilleure, pourvue qu'on ne dépasse pas la norme religieuse qui est quatre femmes en Islam, explique souvent chez certains, la persistance des difficultés alimentaires. Beaucoup de paysans ont affirmé sans gêne, qu'en cas de bonnes récoltes ils réaliseront des achats des animaux et le mariage.

S'agissant des autres dépenses, elles sont très faibles. Les dépenses en santé sont faibles à cause de la morosité économique et l'utilisation des produits traditionnels ou de la pharmacopée. Quant aux dépenses en éducation, leur faible niveau montre que les producteurs n'encouragent pas l'éducation de leurs enfants puisque les charges existent avec le désengagement de l'Etat dans la prise en charge des fournitures scolaires.

Enfin, l'ordre d'importance des dépenses chez le riziculteur est pratiquement le même que celui du riverain. Toutefois, comme le montre le tableau suivant, les dépenses en céréales du riziculteur sont légèrement plus élevées que celles du riverain. Cela ne traduit pas une augmentation de la dépendance des riziculteurs vis à vis des marchés mais plutôt explique une stratégie de sécurité alimentaire qu'adoptent ceux-ci. En effet, la plupart de ces producteurs de riz vendent leur production pour non seulement payer la redevance qui peut être aussi réglée en espèce, mais aussi, acheter les autres céréales notamment le Mil et le Maïs dont le sac nourrit la famille plus de jours que le sac de riz.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Tableau 47: Structure des dépenses de consommation des ménages.

Unité : F CFA

Poste de dépenses	Riverain		Riziculteur	
	Niveau/ménage	Pourcentage	Niveau/ménage	Pourcentage
Céréales	45728	0,29	71070	0,40
Autres produits alimentaires	1056	0,01	715	0,00
Condiments	44235	0,28	55987	0,31
Habillement	24042	0,15	19417	0,11
Santé	10324	0,07	7045	0,04
Education	5451	0,04	5340	0,03
Mariage	20901	0,13	15933	0,09
Impôt	3883	0,02	4177	0,02
Total	155621	1,00	179 683	1,00

351. Les dépenses de consommation par personne selon la tranche de revenu

Les données consignées dans le tableau suivant sont obtenues en divisant les dépenses de ménage par leur taille en personnes. Cela mérite d'être précisé puisqu'une personne ne vit pas isolément ; il fait partie d'un groupe et dans la réalité, les dépenses par personne ici présentées, ne peuvent correspondre à celles qu'une personne vivant seule aurait dû réaliser. Cependant, les dépenses par personne trouvent leur importance dans la comparaison du niveau de sortie d'argent des ménages qui n'ont pas la même taille en personnes.

Puisque les données sont rapportées à une unité constante qui est "la personne" on peut constater que le Ratio dépenses/revenu, décroît au fur et à mesure que le revenu du ménage augmente. Cela signifie que la dépendance des producteurs ruraux aux marchés est beaucoup importante dans les ménages à faible revenu que dans ceux à revenu acceptable.

Tableau 48: Les dépenses de consommation par personne selon la tranche de revenu

Unité : F CFA

	0-25000	25001-50000	50001-75000	plus de 75000
Céréales	5320	6121	6275	7781
Autres produits alimentaires	-	-	-	-
Condiments	5269	4493	7080	10270
Habillement	2663	2732	3306	3725
Santé	1000	1097	1203	2169
Education	-	-	1109	1190
Mariage	2025	3074	1223	1381
Impôt	2100	2100	2100	2100
Total	18378	19617	22296	29 616

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

352. Les dépenses de consommation des ménages selon leur taille

Les dépenses de consommation des ménages sont fonctions du nombre de personnes prises en charge dans la famille. Plus le nombre de personnes augmente, plus les dépenses de consommation s'élèvent. Quelle qu'en soit la taille du ménage, les dépenses consacrées aux céréales sont les plus importantes. Elles sont secondées par les dépenses en condiments. Une analyse des ratios des dépenses montre que les ménages à charge élevée dépensent moins que ceux à taille faible.

Tableau 49: Les dépenses de consommation des ménages selon leur taille

Unité : F CFA

Postes	Nombre de personnes en charge					
	1à3	4à6	7à9	10à12	13à15	plus de 15
Céréales	35313	44652	47907	52000	63708	196594
Autres produits alimentaires	2083	293	1492	500	8833	513
Condiments	33117	38734	46589	59150	68727	63050
Habillement	17667	25122	25824	35563	25000	60625
Santé	6083	7674	7369	7141	17292	31375
Education	0	723	1693	9009	14183	13656
Mariage	23000	8921	25242	17031	14875	42813
Impôt	2142	3470	3953	4613	6517	7363
Total	119 404	129 589	160 069	185 006	219135	415 988

36. Les différentes relations entre le niveau de revenu des ménages et les autres indicateurs de pauvreté.

361 Le niveau du revenu des ménages et la consommation

a) La structure de la consommation journalière des ménages en céréales

Chez les ménages ruraux nigériens, le Mil, le Riz et le Maïs sont les principaux céréales consommés. Toutefois, dans la ration journalière, tous les trois ne sont généralement pas consommés ; et seul un ou deux sont utilisés pour les différents repas. Dans 80 à 85% des cas, on compose cette ration avec le Mil et le Riz et à 20 à 15% c'est le Mil et le Maïs. Le Mil est le plus consommé dans une quantité de 6,6kg / ménage/ jour. Il est secondé par le Riz. Les consommations des céréales varient selon les saisons. En période d'hivernage ou des récoltes les consommations sont élevées comme le montre le tableau suivant.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Tableau 50 : Consommation journalière des céréales selon les saisons.

Unité : Kg

Saisons	Mil	Riz	Mais
Saison sèche	6,1	4,0	1,6
Saison froide	6,4	3,9	1,7
Saison d'hivernage	7,3	4,5	1,7
moyenne	6,6	4,1	1,7

b) Les relations entre le revenu et la consommation. -

De l'analyse des données, il ressort que qu'au fur et à mesure que le revenu augmente en terme absolu, la consommation alimentaire du ménage croit. Cela est beaucoup plus explicite avec le ratio consommation sur le revenu du ménage qui évolue dans le même sens que le revenu. Par contre, la consommation alimentaire annuelle par personne semble être plus intéressante dans les ménages à revenu élevé que ceux à revenu plus bas.

Il convient de constater que la valeur des consommations est nettement supérieure au revenu du ménage estimé. Cet état de fait caractérise les ménages ruraux dans lesquels la consommation n'est pas seulement liée au revenu du chef de ménage. Il y a utilisation directe et ou indirecte des revenus des autres membres du ménage lorsque une crise alimentaire se présente dans la famille. Les biens des enfants ou des femmes acquis à travers leurs activités parallèles à celles du chef de ménage, sont pris à crédit par ce dernier qui, le plus souvent ne les rembourse pas. La deuxième explication qu'on peut donner à cet écart entre le revenu et la valeur monétaire de la consommation, est l'erreur dans les estimations des revenus de ménage, puisque le chef de ménage lui même, a des difficultés de donner des valeurs exactes. Toutefois, cela ne porte pas préjudice à l'analyse de revenu puisqu'on suppose que les erreurs sont commises dans tous les ménages et que les faits et les différences observés ne peuvent que s'expliquer par le revenu.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Tableau 51: La consommation alimentaire en céréales selon la tranche de revenu

Rubriques	Tranche de revenu du ménage						Moyenne
	0-50000	50000-100000	100000-200000	200000-300000	300000-400000	plus de400000	
Consommation alimentaire en céréale (kg/ an)	2760	3315	3316	4432	4520	4899	3932
Revenu moyen du ménage / an (F CFA)	25000	76828	140439	246074	358924	550475	232957
Ratio consommation/ revenu moyen	13,8	16,58	16,58	22,16	26606	22,26	19,66
Taille de ménage (personnes)	6	7	7	9	9	10	8
Consommation alimentaire/per s (kg/ an)	460	474	474	492	502	525	488
Valeur de la consommation (F CFA)	1104000	1326000	1326400	1772800	1808000	2100400	1572933

362. Le niveau du revenu des ménages et le degré de vulnérabilité alimentaire (taux de couverture des besoins alimentaires en céréale : indice de pauvreté)

Le taux de couverture des besoins en céréales est le rapport entre la production et la consommation en céréales. D'après la définition de la pauvreté par les pauvres, il indique, le degré de pauvreté dans les ménages ruraux.

On constate qu'en milieu rural, ce taux augmente avec le niveau de revenu du ménage. Il reste inférieur à 50% quelle que soit la tranche de revenu considérée. On remarque que le taux de couverture (0,291) est presque égal à l'indicateur de développement humain au Niger qui est de 0,29 en 2000.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Tableau 52 : Taux de couverture des besoins alimentaires selon la tranche de revenu

Indicateurs	Tranche de revenu du ménage						Moyenne
	0-50000	50000-100000	100000-200000	200000-300000	300000-400000	plus de 400000	
Production annuelle en céréale (Kg)	238	478	1053	1517	1859	2327	1245
Revenu moyen annuel du ménage (F CFA)	25000	76828	140439	246074	358924	550475	232957
Consommation alimentaire en céréale (Kg/an)	2760	3315	3316	4432	4520	4899	3932
Taux de couverture des besoins en céréale par la production	0,086	0,144	0,312	0,342	0,411	0,443	0,291

L'insécurité alimentaire est sévère quand on sait que :

- 35% des ménages a un taux inférieur à 10% ,
- 55% des ménages présente un taux inférieur à 20%
- 65% des ménages a un taux inférieur à 30%
- 78% des ménages a un taux inférieur à 50%**
- 92% des ménages présente un taux inférieur à 80%
- seulement 3% des ménages a un taux supérieur ou égal à 100%

On peut alors dire selon les fourchettes internationales en IPH, que 78% des ménages est pauvre, 14% est peu pauvre, et 8% est riche.

Pour surmonter la crise alimentaire, les ménages ruraux dont la production agricole ne couvre pas les besoins alimentaires de leurs membres, sont obligés de s'adresser aux marchés locaux. L'analyse des sorties d'argent présentées dans le chapitre précédent, montre que, 55% de ces sorties est destiné à l'achat des produits alimentaires.

Les résultats confirment également la loi de Christian Lorenz Ernst ENGEL, selon laquelle " à mesure que le revenu s'accroît, les dépenses consacrées aux différents postes du budget changent de proportions, celles qui étaient affectées à aux besoins urgents (l'alimentation par exemple) allant en diminuant, tandis qu'augmentent les dépenses concernant les articles de luxe et de demi-luxe". Ces proportions affectées à l'alimentation sont appelées coefficients budgétaires à l'alimentation

Toutefois, les écarts entre la part des dépenses affectées aux produits alimentaires et celle pour les non alimentaires ne sont importants qu'au niveau des très pauvres et des riches. Il n'y a pas de grande variation chez les ménages à revenus compris entre 50 000 F CFA et 250 000 F CFA.

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

Tableau 53 : les coefficients budgétaires à la consommation selon la tranche de revenu.

Dépenses	Tranche de revenu par ménage						
	0-50000	50001-100000	100001-150000	150001-200000	200001-250000	250001-300000	plus de 300000
Alimentaires	0,641	0,593	0,588	0,598	0,584	0,551	0,553
Non alimentaires	0,359	0,407	0,412	0,402	0,416	0,449	0,447

Les différents résultats présentés par zone et par activité rizicole, montrent que la consommation alimentaire par personne chez les riziculteurs, est légèrement inférieure à celle des non riziculteurs qui sont pourtant, plus pauvres qu'eux. Cela est conforme aux résultats ci-dessus présentés. Cette consommation alimentaire est intéressante à Yelwani où les productions sèches et rizicoles sont plus élevées.

S'agissant du taux de couverture de besoins alimentaires, il est plus élevé à Yelwani qu'à Lossa et à Lossa qu'à Kourani. On ne constate pas une influence de l'activité rizicole, puisque les riziculteurs et les non riziculteurs présentent le même taux. *Ainsi, il serait non fondé de dire que les riziculteurs mangent mieux que les non riziculteurs.*

Enfin, la propension à l'alimentation traduit une fois de plus que les riziculteurs sont moins pauvres que les non riziculteurs qui font plus de sortie d'argent pour l'alimentation. Alors que les non riziculteurs affectent 66% de leurs dépenses en produits alimentaires, les riziculteurs n'octroient que 61% à ces mêmes produits.

L'analyse par périmètre ou zone permet de dire que, Lossa a plus de pauvres que Kourani qui en a lui-même plus que Yelwani. On peut alors remarquer que c'est le même ordre que présentent ces zones pour le niveau du revenu du ménage présenté plus haut. Il y a alors une relation entre la propension à l'alimentation et le revenu et par là, une relation entre le degré de pauvreté et le niveau de revenu.

Tableau 54: Les indicateurs de consommation selon par groupe d'individu et par zone

Groupe	Zone	Consommation alimentaire/ pers (Kg/an)	Taux de couverture des besoins en céréale par la production	Propension à l'alimentation
Riziculteur Moyenne	Lossa	559,2	0,39	0,72
	Kourani	566,4	0,1	0,58
	Yelwani	600	0,56	0,54
		575	0,35	0,61
Non Riziculteur Moyenne	Lossa	665,8	0,41	0,68
	Kourani	399,4	0,25	0,67
	Yelwani	680,7	0,42	0,63
		582	0,36	0,66
Ensemble		579	0,36	0,64

LA PAUVRETE DANS LA ZONE ETUDIEE

363. Le niveau du revenu des ménages et la santé

Le nombre d'épisode de maladie dans un ménage, est la fréquence de maladie dans ce dernier durant une période déterminée. Dans les ménages ruraux, ce nombre est de 4 par an. Le nombre d'épisode de maladie diminue lorsque le revenu du ménage augmente. Il passe de 9 pour les ménages à revenu faible à 2 pour ceux à revenu élevé. Cela traduit la très grande vulnérabilité des ménages à faible revenu par rapport à ceux à revenu acceptable.

Tableau 55 : Nombre d'épisode de maladie selon la tranche de revenu.

Paramètres	Tranche de revenu par ménage						Moyenne
	0-50000	50000-100000	100000-200000	200000-300000	300000-400000	plus de 400000	
Nombre d'épisode de maladie/ mois	2,400	2,200	1,900	2,900	1,900	2,900	2,367
Taille du ménage (personnes)	6	7	7	9	9	10	8
Fréquence de maladie dans le mois / personne	0,77	0,47	0,35	0,20	0,16	0,16	0,35
Fréquence de maladie / personne/an	9	6	4	2	2	2	4

En réalité, ce nombre varie peu d'un périmètre à un autre ; attestant de ce fait l'existence d'un déterminant autre que le revenu.

On remarque également que la fréquence n'est pas liée à l'activité rizicole comme le pense la grande majorité des ruraux. Cela est compréhensible car les maladies les plus déclarées sont le rhume et le paludisme dont la présence n'est pas liée à l'activité individuelle du chef de ménage. Les riziculteurs et les non, partagent le même écosystème qui détermine le microclimat et l'existence des moustiques.

Tableau 56: Episode de maladie par groupe d'individu et par zone.

Groupe	Zone	Nombre d'épisode de maladie/ ménage
Riziculteur	Lossa	2,6
	Kourani	1,9
	Yelwani	1,9
		2,20
Non Riziculteur	Lossa	1,9
	Kourani	1,9
	Yelwani	2,7
		2,17
Ensemble		2,18

Conclusion du chapitre 3

Il ressort de la présentation de la vallée, que celle-ci regorge d'importantes possibilités pouvant réduire l'ampleur de la misère dans cette région. Malheureusement, les opportunités ne semblent pas être saisies et la plupart des ménages végètent dans la pauvreté.

La structure des ménages limite les efforts des chefs d'exploitation dans le combat de lutte contre la pauvreté. Les chefs de ménage qui sont en majorité analphabètes, ont à leur charge, 8 personnes en moyenne. Ce nombre semble être élevé par rapport au niveau du revenu des ménages qui, malheureusement, n'arrive pas à couvrir les besoins de première nécessité des populations. Le revenu, constitué à 85% de revenu agricole, est faible pour la plupart des ménages et sa répartition débouchant sur les consommations, montre que les ménages riverains ont une propension à l'alimentation nettement supérieure à la part du revenu affectée aux produits non alimentaires. Les lois économiques, notamment celles d'ENGEL semblent être vérifiées dans ce milieu rural nigérien pauvre.

On peut affirmer que les ménages riverains sont dans leur ensemble pauvres, avec des proportions de 78% de pauvres, 14 % de peu pauvres et 8% de riches. Cette pauvreté telle qu'elle est définie par les pauvres est un manque de moyens permettant de satisfaire les besoins alimentaires d'un individu ou groupe d'individus. En terme clair, c'est une insécurité alimentaire dont les causes résident dans les insuffisances de productions. La conséquence de cet état de fait, est une insuffisance de revenu chez les producteurs dont la grande partie, provient des activités agricoles qui présentent des production à niveau aléatoire (cas des cultures sèches).

Aussi, les fortes relations et corrélations entre le niveau du revenu du ménage et les autres indicateurs de pauvreté couramment cités, donnent une validité à la définition de la pauvreté par les pauvres, et confirment non seulement que la pauvreté est une insécurité alimentaire mais aussi, que les déterminants du niveau du revenu de ménage sont ceux d'une vie décente.

Chapitre 4. Les déterminants du niveau faible du revenu des ménages et la pauvreté.

De la définition du revenu de ménage, logiquement, les déterminants de son niveau doivent être cherchés au niveau de toutes ses composantes qui sont le revenu agricole et le revenu non agricole. Malheureusement, en ce qui concerne le revenu non agricole, il est difficile, voire impossible de déterminer les causes de son niveau. Les activités non agricoles qui procurent ce revenu, sont nombreuses et de durée ou existence incertaine chez les producteurs. Chez beaucoup de producteurs, leur pratique relève des stratégies de survie et elle n'est souvent pas permanente. En plus, le niveau de certaines activités génératrices de revenu telles que l'exode, le transport des personnes en pirogue et celui des marchandises, la main d'œuvre, l'activité du griot et de l'artiste, l'artisanat, ne dépend pas du seul comportement du producteur. Il y a intervention de plusieurs facteurs incontrôlables dont leurs impacts sur le résultat économique peuvent être modifiés par les éléments de l'environnement.

Avant d'identifier les déterminants il est nécessaire de montrer l'importance du revenu agricole dans la constitution du revenu des ménages.

41. l'importance du revenu agricole dans le revenu des ménages ruraux de la zone étudiée.

411. Les composantes du revenu agricole

Le revenu agricole, contre partie de l'activité agricole, est déterminée par la formule suivante :

Revenu agricole = Valeur ajoutée nette – Salaire du personnel – Impôt - Frais financiers + Subventions agricoles. Valeur ajoutée nette = Produit – Consommation intermédiaires (CI) – Amortissement.

Cependant, cette formule est réduite à une différence entre le produit et les charges puisque les paysans nigériens et en particulier les coopérateurs qui sont exemptés d'impôts et taxes selon l'article 19 du décret n°96-430/PRN/MAG/EL du 9 novembre 1996, déterminant les modalités d'application de l'ordonnance portant régime des coopératives rurales, ne connaissent pas de prélèvements directs ou indirects sur leurs productions. Certes, il existe un impôt par personne, payé par tous les citoyens, mais ce prélèvement est conçu comme un devoir civique qu'il faut s'acquitter.

4111. Les composantes et la détermination du produit

Le produit est la valeur des productions. Cette valeur est constituée par la valeur de la production des cultures sèches, celle du maraîchage, des hors AHA et des AHA . Chacune des valeurs est déterminée en multipliant la production par le prix unitaire de production.

Les productions sont estimées avec trois méthodes :

- à partir des carrés des rendements
- avec la valeur directement donnée par le producteur enquêté
- Par reconstitution du volume de la production ventilée.

4112. Les composantes des charges

Les charges sont les dépenses occasionnées par la production. En culture, autres que la riziculture sur les AHA, on peut citer celles affectées pour la main d'œuvre et les entraides, celles pour les intrants et les semences et celles des amortissements des matériels agricoles.

En riziculture sur les AHA, en plus des dépenses ci-dessus énumérées, on trouve la redevance. Celle-ci est constituée par :

- les frais de pompage
- les frais de participation à l'appui de l'ONAHA
- l'amortissement des matériels et provisions constituant un fond d'investissement déposé dans un compte bloqué
- les salaires du comptable, pompiste et gardien
- les frais de gestion.

412 Le niveau du revenu agricole annuel

Le revenu agricole annuel des ménages riverains, est 168 680 F CFA soit 87% du revenu de ménage. Cela montre l'importance du revenu agricole dans vie de ces populations.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Ce revenu est encore important chez les riziculteurs qui gagnent 198 657 F CFA soit 95% de leur revenu de ménage. Les riziculteurs ont alors près de 20 000 F CFA de plus que la moyenne chez les riverains.

L'analyse par zone, permet de dire que les producteurs de Yelwani qui ont 229 867 F CFA par ménage gagnent plus que ceux de Lossa et Kourani Bria qui ont respectivement 158 498 et 117 674 F CFA.

Le revenu agricole par personne diffère peu du revenu du ménage ; montrant une fois encore l'importance du premier dans la constitution du second. Toutefois il est à remarquer que malgré les écarts importants entre les revenus de ménage, les revenus par personnes sont presque les mêmes. La différence est due au nombre de personnes par ménage au niveau des zones. *On peut alors affirmer que le dénuement est partout le même quelle qu'en soit la zone.*

Tableau 57 : Le revenu agricole total par ménages et par personne selon les zones

Unité : F CFA

Zone	Riverain			Riziculteurs	
	RAT/ménage	RAT/personne	Ratio RAT/RM	RAT/ménage	Ratio RAT/RM
Lossa	158498	19945	0,80	204534	0,90
Kourani Baria	117674	20661	0,95	114340	0,97
Yéléwani	229867	21204	0,86	277097	0,97
Moyenne des zones	168 680	20 603	0,87	198 657	0,95

4121. Le revenu agricole annuel des différentes activités agricoles

Sur l'ensemble de la zone d'étude, le revenu agricole total moyen des riverains est de 168 680F CFA. Ce revenu est constitué à 49% par le revenu tiré de la riziculture sur les AHA, 36% par le revenu en cultures sèches et 15% par le revenu obtenu par la pratique d'autres cultures irriguées. *On peut alors dire que les aménagements hydro-agricoles contribuent à près de la moitié du revenu agricole total. Ainsi, il y a convergence entre une action de réduction de la pauvreté et une politique d'amélioration des revenus obtenus en riziculture moderne.*

L'analyse des données montre que les riziculteurs ont un revenu agricole plus intéressant que les non riziculteurs. Alors que, les premiers ont 198 657F CFA, les seconds ne gagnent que 119 454 F CFA; soit moins de la moitié de celui des riziculteurs.

Chez les riziculteurs, c'est toujours le revenu sur les AHA qui dépasse celui en cultures sèches, lui-même, supérieur à celui tiré des cultures irriguées autres que les AHA. Par contre, chez les non riziculteurs, ce sont les cultures sèches qui fournissent 71% du

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

revenu agricole. Ils ont un revenu en autres cultures irriguées plus élevé que les riziculteurs.

Tableau 58 : Le revenu agricole par activité agricole

Unité : F CFA

Activités agricoles	Riverain		Riziculteur		Non riziculteur	
	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT
AHA	82516	0,49	111144	0,56	0	0
Cultures sèches	60369	0,36	71589	0,31	84277	0,71
Autres cult irriguées	25794	0,15	15924	0,08	35177	0,29
Total	168680	1,0	198657	0,9	119 454	1,00

Une analyse détaillée permet de voir les caractéristiques spécifiques à chaque zone. A Lossa, la riziculture sur les AHA fournit près du 2/3 du revenu agricole des ménages riverains. Le reste du revenu agricole est presque égal à celui obtenu en cultures sèches. Chez les riziculteurs, c'est toujours les AHA qui sont plus importants dans la formation du revenu agricole. Ils procurent trois quart (¾) de ce dernier. Cependant, chez les non riziculteurs, ce sont les cultures sèches qui fournissent à peu près la même proportion.

Tableau 59 : Le revenu agricole annuel à Lossa

Activités agricoles	Riverain		Riziculteur		Non riziculteur	
	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT
AHA	102931	0,65	234885	0,74	0	0,00
Cultures sèches	45520	0,29	79522	0,25	69518	0,78
Autres cultures irriguées	10047	0,05	3550	0,01	19925	0,22
Total	158498	1,0	317957	1,0	89 443	1,0

Contrairement à ce qui est observé à Lossa, à Kourani Baria, ce sont les autres cultures irriguées qui occupent la deuxième place au lieu de la troisième. Les AHA semblent toujours garder la première place mais dans une proportion de 50 % au lieu de plus de 60% ; observé à Lossa. On peut alors dire que même à égale accessibilité aux parcelles, les paysans de Lossa seront plus motivés à pratiquer la riziculture sur les AHA que ceux de Kourani Baria. Ceci

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

est d'ailleurs confirmé par les résultats chez le riziculteur qui montrent des proportions de 59% à Kourani Baria contre 74% à Lossa. Une deuxième différence est constatée chez le non riziculteur de Kourani, qui contrairement à ce qui est observé à Lossa, a un revenu en autres cultures légèrement supérieur à celui en cultures sèches.

Tableau 60 : Le revenu agricole par activité agricole à Kourani Baria

Unité : F CFA

Activités agricoles	Riverain		Riziculteur		Non riziculteur	
	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT
AHA	60340	0,51	95246	0,59	0	0,00
Cultures sèches	20212	0,17	16632	0,10	65969	0,49
Autres cultures Irriguées	37122	0,32	50086	0,31	67544	0,51
Total	117674	1,0	161 963	1,00	133 513	1,00

Enfin à Yeiwani, la situation est totalement différente de celles trouvées à Lossa et à Kourani Baria. Ici, chez le riverain, ce sont les cultures sèches qui fournissent plus de revenu que la riziculture sur les AHA. Alors que les cultures sèches contribuent à 53% à la formation du revenu agricole total, la riziculture sur les AHA ne permet de gagner que 36% de ce revenu agricole. Le constat est le même chez le riziculteur qui trouve 46% de son revenu en cultures sèches et 41% de ce revenu en riziculture moderne.

Tableau 61 : Le revenu agricole par activité agricole à Yeiwani

Unité : F CFA

Activités agricoles	Riverain		Riziculteur		Non riziculteur	
	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT	RA/Ménage	Ratio RA/RAT
AHA	82565	0,36	142694	0,41	0	0,00
Cultures sèches	121190	0,53	160613	0,46	117344	0,87
Autres cultures Irriguées	26113	0,11	45138	0,13	18064	0,13
Total	229867	1,0	348 444	1,00	135 406	1,00

42. Les déterminants du niveau du revenu agricole des ménages

Il n'est objectivement pas facile de parler de déterminants de niveau qu'avec le revenu tiré de la riziculture sur les aménagements hydro-agricoles. Le revenu tiré des cultures sèches dépend aussi bien du comportement du producteur que des facteurs non maîtrisables. Ces derniers sont d'ailleurs plus déterminants chez ces producteurs sahéliens qui ne peuvent pas semer, labourer et récolter quand ils veulent. La date de semis est le plus souvent aléatoire car dépend surtout des capricieuses pluies. Pour le labour, on ne saurait établir un calendrier standard car l'envahissement des cultures par les mauvaises herbes, dépend de la répartition des pluies dans le temps. En période de forte pluviosité et pluviométrie, il faut vite soustraire les cultures de la concurrence des mauvaises herbes. En période de forte sécheresse, le labour ne peut être exécuté et le paysan est au "chômage". Enfin, pour les récoltes, l'existence des ennemis de cultures peut entraîner des récoltes hâtives. Bref! même si les enquêtes ont montré que les calendriers cultureux sont déterminants au niveau de la production, on ne peut objectivement dire à ces producteurs sahéliens de les respecter à plus forte raison envisager des recommandations réalistes.

S'agissant des cultures irriguées, autres que la riziculture sur les aménagements hydro-agricoles, très peu de paysans les pratiquent et le nombre n'est pas suffisant pour conduire une analyse.

Aussi, partant de cet état de fait et de l'importance du revenu agricole dans la constitution du revenu du ménage (plus de 80%) et de celle du revenu agricole tiré de la riziculture sur les AHA (près de 50% du revenu agricole) dans cette présente étude, les déterminants dont il est question sont ceux du revenu agricole tiré de la riziculture sur les aménagements hydro - agricole.

421. L'insuffisance de la production et des rendements agricoles

4211. Niveau de la production et des rendements agricoles

Le rendement physique de paddy ou quantité de paddy par unité de surface, varie d'un périmètre à un autre et d'une saison à une autre. Ainsi, alors qu' à kourani et à Yelwani les rendements sont supérieurs à 4 tonnes/ha, à Lossa ils ne dépassent guère 4 tonnes/ ha par an. Sur tous les périmètres, les rendements sont plus élevés en saison sèche qu'en saison d'hivernage pendant laquelle pourtant il n'y a pas de problèmes d'eau.

Tableau 62 : Niveau des rendements sur les périmètres.

Périmètres	Lossa	Kourani-Baria	Yelwani	Moyenne
Saisons				
Saison sèche	4,35	4,39	5,14	4,63
Saison d'hivernage	3,27	4,2	4,02	3,83
Moyenne	3,8	4,3	4,58	4,23

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

On peut alors dire que sur l'ensemble des trois périmètres le rendement annuel est de 8,46 tonnes /ha.

4212. Appréciation du niveau de la production et des rendements

Pour apprécier le niveau des rendements on doit définir un critère. Ici ce critère est fondé sur la performance des variétés cultivées sur les périmètres. Sur les Aménagements, l'IR15-29 et BG 90-2, sont les principales variétés rencontrées. Du point de vue de performances agronomiques, en culture irriguée, le rendement de l'IR15 varie entre 6 et 7 tonnes et celui de la BG 90-2 entre 5 et 6 tonnes (exceptionnellement, 8 tonnes/ha).¹⁰ Ainsi, sont considérés rendements faibles, les rendements qui sont inférieurs à 3,5t/ha (moitié de 7) moyens ceux compris entre 3,5 et 4 tonnes/ha et bons les supérieurs à 4 tonnes/ha. De cette classification des rendements en sous groupes de faible, moyen et bon, on constate sur les périmètres les proportions consignées dans le tableau suivant.

Tableau 63 : les pourcentages des rendements faibles, moyens et bon.

Niveaux		Rendements faibles	Rendements moyens	Rendements bons
Périmètres				
Lossa	SS	35	15	50
	SH	70	9	21
	Moyenne	52,5	12	35,5
Kourani Baria	SS	22	10	68
	SH	20	33	47
	Moyenne	21	21,5	57,5
Yelwani	SS	10	10	80
	SH	25	25	50
	Moyenne	17,5	20	62,5
Moyennes des périmètres		30	18	52

On voit alors que sur l'ensemble des trois périmètres, seulement 52% des exploitants ont des bons rendements qui sont d'ailleurs encore inférieurs aux rendements théoriques

¹⁰ rendements des variétés données par l'INRAN, cité par l'ONAHA techniques de production en rizicultures irriguées 1990, page 26

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

(les performances agronomiques).

4213. Les causes de l'insuffisance de la production et des rendements

a) Les causes d'ordre technique du niveau faible des rendements

Des études récentes (Boubacar. S, 1998) ont montré l'importance de la recherche des déterminants de la production, puisqu'il existe une liaison entre le niveau des rendements et celui du revenu agricole. La liaison a été déterminée par l'application du test statistique de Chi- Deux qui se base sur la détermination des écarts entre les effectifs observés et les effectifs théoriques ou calculés et leur comparaison à une valeur théorique.

Ces écarts sont calculés par la formule statistique suivante :

$$\sigma^2 = \sum_{i=1}^n (oi-ci)^2/ci$$

où O_i = effectifs observés

C_i = effectifs calculés

$C_i = (\text{total de la ligne} * \text{total de la colonne}) / \text{total général.}$

C'est cette valeur σ^2 qui permet avec le degré de liberté, de déterminer la valeur théorique αT qui sera comparée à la valeur 5%. Cette comparaison permet de dire, si une hypothèse préalablement formulée est vraie ou fausse. Elle est dite vraie lorsque la valeur calculée est inférieure à 5%. Aussi, pour ce cas, l'hypothèse selon laquelle il existe une liaison entre le niveau du revenu agricole et le rendement s'est avérée vraie puisque la valeur des carrés qui est égale à 10 donne avec d.d.l = 1 une valeur comprise entre 1% et 0,1% nettement inférieure à 5%.

Le degré de liberté (d.d.l) = nombre de ligne -1 * nombre de colonne -1.

Tableau 64: La liaison entre le rendement et le revenu agricole

Rendements	Revenu Agricole		
	Faible	Bon	Total
Faible	15	31	46
Bon	2	40	42
Total	17	71	88

Source : Boubacar. S, les déterminants des revenus, 1998

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

La dose d'engrais, le nombre de désherbage et le respect des calendriers culturaux, notamment celui de la date du repiquage et celui de la date du premier désherbage sont les principaux déterminants du niveau des rendements.

Sur les AHA, les riziculteurs utilisent deux formes d'engrais : le ternaire N.P.K et le simple, l'Urée, appliqués en général respectivement après le repiquage et après le premier désherbage. Toutefois, certains exploitants font cette dernière application avec un mélange de N.P.K et d'urée. Avec la libéralisation du marché, en plus de l'engrais ternaire le 15.15.15 habituellement trouvé, on rencontre, le 20.10.10, 27.13.13 etc. Ceci rend difficiles le calcul des de la formule utilisée et la comparaison entre la dose utilisée et la comparaison de la dose utilisée et celle vulgarisée. C'est pourquoi, pour une question d'harmonisation des données, sur chaque périmètre, les formes retenues sont celles distribuées à la coopérative.

Sur les périmètres, selon son savoir faire et souvent ses moyens financiers, le riziculteur, adopte une combinaison en nombre de sacs d'engrais et de N.P.K le plus souvent différente de celle vulgarisée. La dose d'engrais ainsi modifiée, justifie chez la plupart des exploitants, les faibles rendements. Malheureusement, seulement 14% respecte la dose d'un sac de 27-13-13 et un sac d'urée pour 0,25 ha; correspondant à la formule de NPK à l'hectare qui est 144-26-26 ; lui même proche de 130-99-30 ; formule préconisée par l'INRAN .

Tableau 65 : Dose d'engrais et les rendements moyens correspondants.

Nbre de sacs NPK UREE	Qté correspondante d'UF d'azote	Qté équivalente d'urée (en kg)	Rendement moyen (kg/ha)	% d'exploitant ayant respecté la dose	% rendement faible	% rendement moyen	%rendement bon
2..... 0	27	58,7	3940	43	19	43	38
1,5 0,5	31,75	69	4160	8	0	66,6	33,4
1 1	36,5	79,34	4240	14	20	40	40
2 1	50	108,7	3820	35	23	13	54

S'agissant du nombre de désherbage, il existe une grande de disparité sur les périmètres et ce nombre varie de 1 à 3, selon le savoir faire des producteurs et leur disponibilité en temps. Les travaux antérieurs pour la préparation de la première thèse, ont montré que 100% des producteurs font le 1^o désherbage, 85,3% font le 2^o désherbage et

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

seulement 10 % arrive à faire le 3^e désherbage qui est pourtant nécessaire pour obtenir des bons rendements.

Les producteurs qui font uniquement le premier désherbage sont à 90% détenteurs de rendements faible. Par contre, ceux qui arrivent à faire le deuxième et le troisième sont respectivement à 72% et 82% détenteurs de rendements acceptables. On ne peut alors réfuter la thèse selon laquelle il existe une relation entre le nombre de désherbage et le niveau du rendement. D'ailleurs, il existe une corrélation intéressante de 36%.

Tableau 66 : Le nombre de désherbage et le rendement.

Nombre de désherbage	Pourcentage des exploitants ayant effectué le désherbage	Pourcentage des exploitants à rendements faibles	Pourcentage des exploitants à rendements moyens	Pourcentage des exploitants à rendements bons
1	11%	90%	0%	10%
2	76%	28%	26%	46%
3	13%	18%	46%	36%

Enfin, quant au troisième déterminant qui est le respect des calendriers culturaux, sa relation avec le niveau du rendement physique est beaucoup plus solide que les deux autres qui d'ailleurs, souvent en dépendent. Un producteur en retard au repiquage tend à augmenter la dose d'engrais et arrive difficilement à faire les trois désherbages pour des raisons liées au cycle végétatif du riz.

L'existence de la relation entre la date du repiquage est confirmée par le test de Chi-Deux qui donne avec les données consignées dans le tableau suivant, une valeur αT de 0,211 ; inférieure à 5%. Les résultats montrent que sur un total de 29 exploitants à faibles rendements, 19 ont accusé un retard au repiquage, soit 66%. Par contre, 67% des bons rendements sont obtenus avec le respect de la date du repiquage.

Tableau 67 : Influence de la date du repiquage sur le rendement

Rendements	Appréciation de la date du repiquage		
	Retard	Norme	Total
Faible	19	10	29
Moyen	8	14	22
Bon	12	25	37
Total	39	49	88

L'incidence du non respect de la date du premier désherbage n'est également pas contestable quand on sait que sur les périmètres, 72% des exploitants à rendements faibles sont ceux qui ont connu un retard par rapport à la date du premier désherbage et 85% des individus à bons rendements sont ceux qui ont respecté cette date arrêtée par le directeur de périmètre.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Tableau 68 : Influence de la date du premier désherbage sur le rendement

Rendements	Appréciation de la date du premier désherbage		
	Nbre d'exploitants en Retard	Nbre d'exploitants en Norme	Total
Faible	17	12	32
Moyen	4	18	22
Bon	6	29	34
Total	27	61	88

b) Les déterminants d'ordre socio-culturel

α) Le niveau du revenu agricoles des ménages selon leur taille.

Lorsqu'on présente le revenu moyen des ménages en groupe homogène de taille, on constate une relation entre ces deux grandeurs. Plus la taille d'un ménage est élevée plus l'est son revenu. Cependant, une analyse plus fine permet de dire que l'augmentation de la taille d'un ménage n'est pas proportionnelle à celle du revenu. Les ratio revenu du ménage / la taille du ménage diminuent au fur et à mesure que la taille augmente. On peut alors conclure que la taille des ménages est un facteur important de leur niveau de vie.

Tableau 69 : Le niveau de revenu de ménage selon la taille du ménage

Unités : -revenu en F CFA
- taille en personnes

Revenu moyen	118199	135824	180152	192309	233250	301002
Taille moyenne	3	5	7	9	11	19
Ratio revenu/ Taille	39400	27165	25736	21368	21205	15842

β) Tranche de revenu de ménage selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Le niveau d'instruction influe sur le niveau du revenu du ménage. Lorsque le niveau d'instruction s'élève, le niveau de revenu de ménage croît également. Toutefois, comme on le constate dans le tableau suivant, les chefs de ménages analphabètes au sans large du terme, présentent le même revenu que ceux ayant reçu une instruction coranique. La très petite différence, s'explique par les erreurs que commettent les enquêteurs en enregistrant les Marabouts dans la classe des analphabètes. Cette erreur est facilement commise car ce sont les

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Marabouts eux-mêmes qui induisent les enquêteurs en refusant le titre de Marabout ; jugé très élevé pour eux et en acceptant le titre de Talibet ou élève, voire "non instruit".

L'existence de la relation entre le niveau d'instruction et celui du revenu peut être expliquée par le fait que l'instruction favoriserait l'acceptation des innovations et l'adoption des techniques modernes qui augmentent les productions.

Enfin, faut-il préciser qu'en milieu rural nigérien, il est tout de même difficile de rencontrer des producteurs de niveau supérieur ou professionnel.

Tableau 70 : Influence du niveau d'instruction sur le revenu.

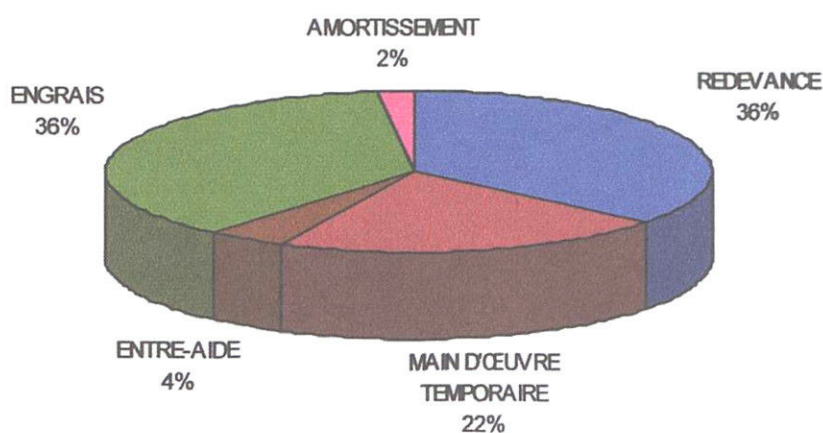
Niveau d'instruction	Aucun	Coranique	Primaire	Secondaire	Supérieur	Professionnel
Revenu moyen des ménages	87223	86 366	119 717	134 095	--	-

422. Les déterminants du niveau des charges

Puisque le revenu est une différence entre le produit et les charges, une augmentation de ces dernières, entraînerait une diminution du résultat économique qui est le revenu. Ainsi, il est nécessaire de connaître les déterminants du niveau des charges.

En effet, sur les exploitations rizicoles, les coûts de production qui sont l'ensemble des dépenses, directement ou indirectement engagées par l'exploitation durant toute une campagne, sont constitués en grande part, par les frais, la redevance et la main d'œuvre temporaire qui représentent à eux seuls plus de 90% du coût total.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE



Graphique 7 : Les différentes charges et leur proportion dans le coût total de production.

Que ça soit en 1998 ou en 2001 ; les frais des engrais et de la redevance représentent l'essentiel des charges de reproduction. Quant à la main d'œuvre, son niveau est également non moins important.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Tableau 71 : Les charges de production sur les périmètres (F. CFA/ HA).

Charges	Lossa	Kourani Baria	Yelwani	Moyenne des périmètres
S A I S O N S E C H E				
Redevance	131225	66025	85550	94266.67
M.O.T	93530	58733	43635	65299.33
E.A	10649	9342	12049	10680
Engrais	64230	68950	85176	72785.33
Amortissement petits matériels	6497	5042	2958	4832.33
Total	306131	208092	229368	247863.67
S A I S O N H I V E R N A G E				
Redevance	130000	63965	92585	95516.67
M.O.T	38703	55297	55072	49690.67
E.A	5572	11031	17032	11211.67
Engrais	135252	117803	111632	121562.33
Amortissement petits matériels	7590	6031	2958	5526.33
Total	317117	254127	279279	283507.67
M O Y E N N E D E S S A I S O N S				
Redevance	130613	64995	89068	94892
M.O.T	66117	57015	49354	57495.33
E.A	8111	10187	14541	10946.33
Engrais	99741	93377	98404	97174
Amortissement petits matériels	7044	5537	2958	5179.67
Total	311626	231111	254325	265687.33

L'identification des causes du niveau des charges, passe par l'analyse du niveau des différentes charges.

4221. La redevance

La redevance dont sa composition a été ci-dessus présentée, varie d'un périmètre à un autre, souvent indépendamment du système d'irrigation.

A Lossa, elle est très élevée et cela ne favorise pas l'amélioration du revenu agricole des exploitations. La cause essentielle réside dans le double pompage : un premier pompage pour alimenter le bras mort du fleuve le long duquel se trouve le périmètre et un deuxième pompage au niveau des stations de pompage.

A Kourani Baria et à Yelwani, où on rencontre le même système d'irrigation, il existe une différence de niveau de redevance. Les écarts de niveau, s'expliquent non seulement par la

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

légère différence dans les dépenses allouées aux diverses composantes de la redevance mais surtout, par la mauvaise gestion de l'eau d'irrigation.

L'état des canaux d'irrigation, le non contrôle de ceux-ci au moment de l'irrigation, les retards des exploitations dans le repiquage qui entraînent un pompage supplémentaire pour quelques exploitants, font grever le niveau de la redevance.

4222. les engrais

Comme il a été précisé au niveau des déterminants de la production, la dose d'engrais n'est pas respectée sur les périmètres aussi bien en 1998 (année de rareté du produit) qu'en 2001 (année de disponibilité du produit aussi bien sur les marchés qu'au Village).

Une enquête effectuée auprès de ces producteurs a montré que les sacs d'engrais pris à crédit sont revendus, comme solution à la disette ou même la crise alimentaire. Ceci est bien sûr une stratégie de survie, mais augmente considérablement les charges et maintient les producteurs dans un cercle vicieux de problèmes, surtout quand il s'est avéré que le plus souvent, ces sacs sont bradés.

A part ce comportement très néfaste, on peut dire que compte tenu de la situation économique très difficile, les quantités d'engrais (et non la dose) sont rarement dépassées .

4223. La main d'œuvre engagée .

La main d'œuvre engagée est la force de travail utilisée au cours d'une campagne agricole. Chez les producteurs, elle provient à la fois du marché et de la famille. C'est pourquoi, dans cette étude on utilise les termes de main d'œuvre temporaire et familiale.

Une analyse des quantités utilisées, montre que les producteurs abuse dans l'utilisation de cette main d'œuvre engagée. En effet, alors que pour 1,25 ha il faut 43 actifs agricoles, on trouve en moyenne 77. Il y a là bien entendu une utilisation non rationnelle des ressources humaines disponibles.

Tableau 72 : Comparaison des mains d'œuvres

Opérations culturales	Main d'œuvre rencontrée chez les producteurs	Unité : Actif agricole
		Main d'œuvre nécessaire
Labour	6	6
Planage ou hersage	4	2
Repiquage	15	9
Premier désherbage	10	6
Deuxième désherbage	9	5
Gardiennage	2	2
Fauchage et ramassage	12	5
Battage	12	5
Vanage	5	2
transport	2	1
Total	77	43

43. Les fonctions de production, de coût et de revenu

La fonction de production est la relation technique entre le volume de la production et la quantité de facteurs de production engagés. Les théories classiques et néoclassiques précisent que la fonction de production ne croit pas indéfiniment au fur et à mesure que l'on augmente la quantité de facteur de production. Il existe une zone de production croissante dite de rendements croissants et une zone de rendements décroissants.

En agriculture, la production est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs de production, et les variations de production observées ne peuvent être expliquées par un seul facteur. Les facteurs qui interviennent dans le processus de production peuvent être classés en quatre grands groupes :

- les facteurs sociaux,
- les facteurs variables,
- les facteurs technologiques,
- les facteurs incontrôlables

Cependant, dans une équation de fonction de production on ne pourra inclure tous ces facteurs pour les raisons suivantes:

- les facteurs sociaux sont difficiles à être quantifiés,
- les facteurs incontrôlables (climat) sont instables incertains,
- les facteurs technologiques sont supposés existants et à égale dose chez tous les producteurs.
- La corrélation entre les différents facteurs variables amène à réduire le nombre de ces derniers en choisissant que les facteurs non corrélés entre eux. Dans chaque groupe on choisit le facteur qui présente la forte corrélation avec la variable dépendante qui est ici la production.

Dans cette présente étude, l'application de ce principe statistique amène à choisir ; la superficie, les engrais notamment le NPK et la main d'œuvre comme principaux facteurs explicatifs de la production. Comme le montre le tableau suivant ils sont les plus corrélés avec la production.

Tableau 73 : Les différentes corrélations entre la production et les facteurs de production.

Facteurs	Production	Superficie	NPK	Main d'oeuvre
Production	1	0,823	0,723	0,539
Superficie	0,823	1	0,721	0,549
NPK	0,723	0,724	1	0,478
Main d'oeuvre	0,539	0,549	0,478	1

Ces trois facteurs, expliquent le niveau de la production puisque le test de Fischer indique que la régression est significative.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Tableau 74 : Les données statistiques

Eléments statistiques	D F	SUM OF SQUARES	MEAN SQUARES
Régression	3	32,05084	10,68361
Résiduel	159	12,31795	0,777

F= 137,904

Signification : 0,000

Puisque ces facteurs expliquent le niveau de production, on doit déterminer jusqu'à quel degré ils le font. Et bien, le coefficient de détermination de régression noté R2 indique que ces variables expliquent la production à 72% (R2 = 72% ; déterminé avec le logiciel SPSS).

Ainsi, en optant pour la fonction de production Cobb Douglas ; une des fonctions les plus couramment utilisées en agriculture, on doit calculer les élasticités de la production par rapport à ces facteurs choisis.

Tableau 75 : Les élasticités de la production

Variabes	Elasticités de la production par rapport aux facteurs	T	Signification de T
Superficie	0,741218	8,972	0,0000
NPK	0,273955	4,417	0,0000
Main d'oeuvre	0,0866743	1,848	0,0664
Constante	6,311833	15,27	0,0000

On peut alors écrire :

$$Y = 551.05 S^{0.741218} E^{-0.726045} T^{0.086743}$$

Où Y = production en kg

S = superficie en ha

T = la main d'œuvre engagée en h-j

E = la dose d'engrais en kg

Cette même technique a permis de déterminer une fonction de coût variable et une fonction revenu, présentées déjà à la première thèse soutenue en 1998.

<p>La fonction de coût variable : $CV = 29231.78 S^{0.508784} E^{0.166271} T^{0.187107}$</p> <p>La fonction revenu agricole $R.A = P_Y (551.05 S^{0.741218} E^{-0.726045} T^{0.086743}) + v_p - 29231.78$</p> <p>$S^{0.508784} E^{0.166271} T^{0.187107} - Amrt$</p>
--

P_Y = prix du kg de paddy = 117.6 F . CFA

V_p = valeur moyenne de la paille = 3564 F .CFA

Amortissement matériels = Amrt = 1732 F. CFA

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

44. Estimation de l'incidence de quelques déterminants du niveau des revenus sur la pauvreté.

44.1. Ecart de niveau entre revenu obtenu et revenu estimé avec l'utilisation rationnelle des facteurs de production.

Sur les périmètres, en raison d'une rémunération de la main d'œuvre journalière à 500 F. CFA, le coût total de la main d'œuvre nécessaire (43 H-j) s'élève à 21 500 F. CFA pour une superficie de 0.25 ha

Aussi, en supposant que pour 0.25 ha l'utilisation des facteurs de production est rationnelle avec 43 h-j en main d'œuvre et 100 kg de N.P.K (dose proche de celle vulgarisée) on peut estimer le manque à gagner que font les riziculteurs .

Tableau 76 : *Impact de l'utilisation non rationnelle des facteurs de production sur R.A*

Périmètres	Saisons	Avec utilisation rationnelle			Avec doses pratiquées par les paysans			Gain ou perte/ha en RA
		RA/ RA/HA	EXP	RE/EXP	RA/ RA/HA	EXP	RE/EXP	
LOSSA	SS	89 217	64 450	241	45 847	28 406	114	-126
	SH	63 902	50 489	127	36 675	23 262	289	838
	MOY	76 560	57 470	220	41 261	25 834	127	-92 602
				352			750	-109
				230			121	720
			740			020		
KOURANI - B	SS	86 332	70 570	239	101	86 103	257	+18 080
	SH	82 853	65 431	811	864	73 412	891	+8 385
	MOY	84 593	68 000	236	90 834	79 758	245	13 233
				723	96 349		108	
				241			251	
			693			500		
YELWANI	SS	88 095	56 627	243	116	82 789	325	+81 901
	SH	53 567	38 167	500	257	34 938	401	-12 234
	MOY	71 831	47 397	214	50 338	58 864	202	+34 834
				268	83 298		034	
				228			263	
			884			718		
MOYENNE	SS	88 548	63 882	241	87 989	65 766	232	-8 952
	SH	66 778	51 362	479	59 282	43 871	527	-32 150
	MOY	77 663	57 622	223	73 636	54 819	191	-20 551
				781			631	
				232			212	
			630			079		

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

L'utilisation non rationnelle des facteurs de production conduit donc à une baisse du revenu agricole estimée à 20 551 F. CFA/HA et par saison

En 2001, cette analyse conduit à un manque à gagner de 8057 F C FA /exploitant, tel qu'on l'observe dans le tableau suivant :

Tableau 77 : Estimation du manque à gagner en 2001

Situations	Riziculteurs		
	Revenu agricole avec AHA	Revenu agricole total	Revenu du Ménage
Situation rencontrée chez les producteurs	111 144	198 657	210 089
Situation à utilisation rationnelle des facteurs de production	119 201	203 169	214 375

Ce manque à gagner dû à l'excès de la main d'œuvre, se traduit par une baisse de la productivité marginale de la main d'œuvre. Celle-ci est la quantité additionnelle de production obtenue grâce à l'utilisation d'une unité supplémentaire de main d'œuvre .

La productivité marginale d'un facteur est déterminée par dérivation de la fonction de production par rapport à ce facteur . Ainsi

$$si Y = 551.05 S^{0.741218} E^{0.273955} T^{0.086743}$$

$$\delta Y / \delta E = 551.05 * 0.273955 S^{0.741218} E^{-0.726045} T^{0.086743}$$

= productivité physique marginale de l'engrais

$$\delta R.A / \delta T = 551.05 * 0.086743 S^{0.741218} E^{0.273955} T^{-0.913257}$$

= productivité physique marginale du travail

Aussi, avec une fonction de coût variable égale à

$$29231.78 S^{0.508784} E^{0.166271} T^{0.187107}$$

On peut constater que la valeur du coût de la production par l'utilisation abusive de la main d'œuvre n'arrive pas à compenser l'augmentation du coût total . Le tableau suivant, l'illustre bien .

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

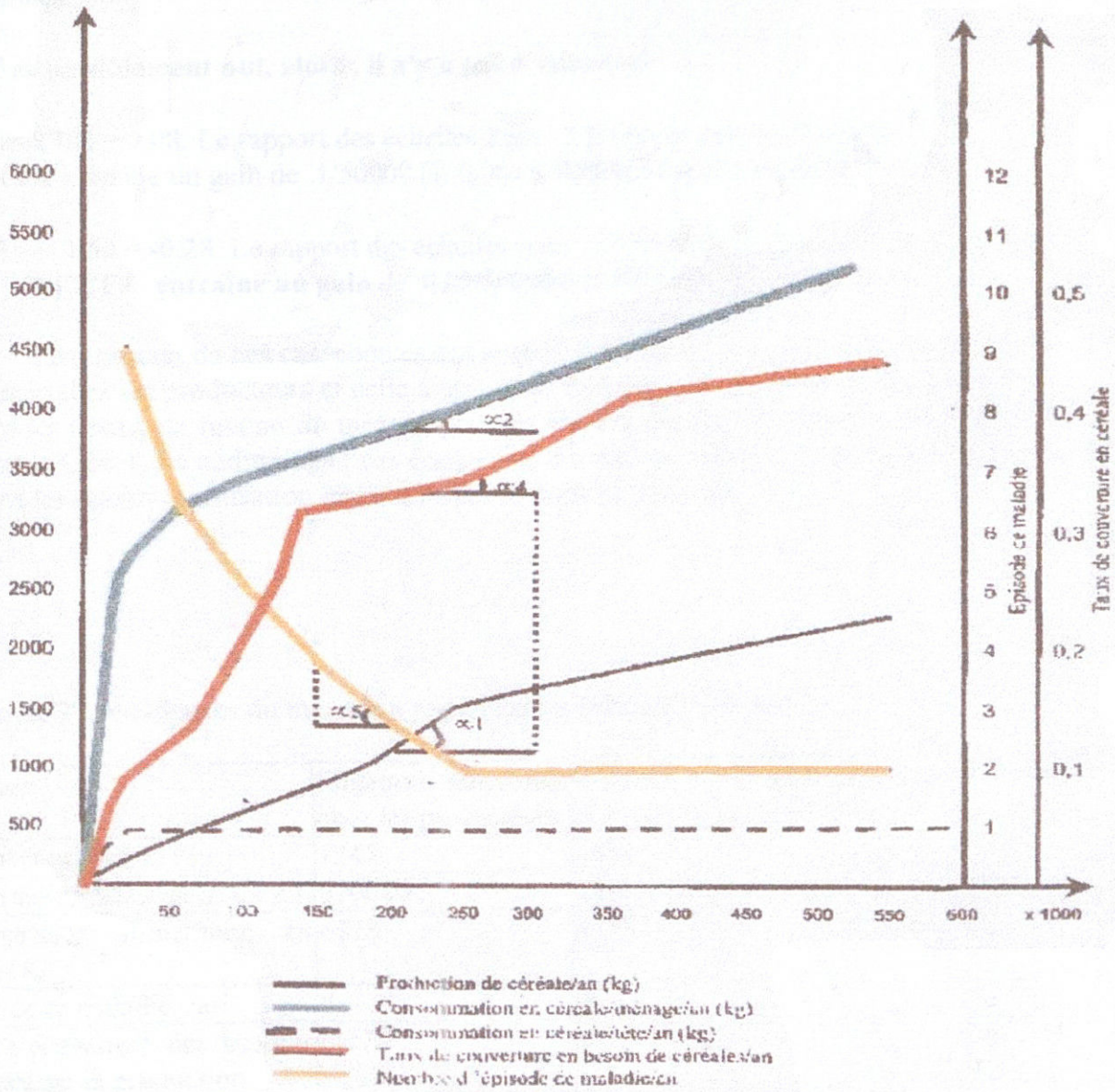
Tableau 78: Explication de la baisse du niveau du revenu agricole

SITUATIONS	NIVEAU DE FACTEUR DE PRODUCTION	PRODUCTIVITE MARGINALE PHYSIQUE VALEUR	COUT DE PRODUCTION F CFA	VALEUR DE LA PRODUCTION F CFA
S. rencontrée chez les riziculteurs	S = 0,33ha E = 127 kg T = 77 h-j dont 41 salariés	2.72 kg 2.66 kg	338 F CFA 314 F CFA	76 282 151 801
S. d'utilisation rationnelle de facteurs de production	S = 0,33ha E = 132 kg T = 57 h-j dont 30 salariés	2.57 kg 3.58 kg	302 F.CFA 421 F CFA	72 503 149 373

442. Estimation des incidences du manque à gagner sur les indicateurs de pauvreté.

Les données présentées dans les tableaux 51,52 et 55 permettent de dresser le graphique suivant. Sur ce graphique, il est possible de déterminer les pentes sur chacune des courbes. La traduction mathématique de ces pentes, permet d'estimer la conséquence de la variation d'un F CFA sur la production, la consommation du ménage et par tête, le taux de couverture et le nombre d'épisode de maladie.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE



Graphique 8 : Incidences des manques à gagner sur les indicateurs de pauvreté

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

$tg\alpha_1 = 11/100 = 0,11$. Le rapport des échelles étant : $500/50000 = 0,01$ on peut alors écrire:
1 F CFA entraîne un gain de $(1/0,11)0,01$ kg de céréale, soit **0,09 kg de production**.

$tg\alpha_2 = 8,5/100 = 0,085$. Le rapport des échelles étant : $500/50000 = 0,01$ on peut alors écrire :

1 F CFA entraîne un gain de $(1/0,085)0,01$ kg de céréale soit **0,12 kg, en consommation de ménage**

$tg\alpha_3$ est sensiblement nul, alors , il n'y a pas d'influence.

$tg\alpha_4 = 8/100 = 0,08$. Le rapport des échelles étant : $1/50000$ on peut alors écrire:

1 F CFA entraîne un gain de $1/50000 (1/0,08) = 0,00025$ fois d'épisode de maladie

$tg\alpha_5 = -1/50 = -0,28$. Le rapport des échelles étant : $0,05/50000$ on peut alors écrire :

1 F CFA entraîne un gain de $0,05/50000 (-1/50)$ dans le niveau de vie

Pour chacun de ces cas, connaissant le gain, il est facile de calculer les écarts entre la situation chez les producteurs et celle à utilisation rationnelle des facteurs, en multipliant ces gains par l'écart de revenu de ménage présenté dans le tableau d'estimation du manque à gagner (4286). En additionnant ces écarts, aux valeurs rencontrées chez les producteurs, on trouve les valeurs à utilisation rationnelle des facteurs de production.

Tableau 79: incidences du manque à gagner sur les indicateurs de pauvreté.

Rubriques	Situation rencontrée chez les producteurs	Situation à utilisation rationnelle des facteurs de production	Écarts entre les situations
Production en céréale (kg)	1245	1631	385,74
Revenu moyen/ ménage(F CFA)	210089	214375	4286
Consommation alimentaire en céréale (Kg)	4178	4178	0
Fréquence de maladie /an	4	3	-1,0715
Taux de couverture des besoins en céréale par la production	0,278	0,30	0,02143

On constate alors, qu'avec une utilisation rationnelle de main d'œuvre et des engrais, les producteurs peuvent améliorer leur niveau de vie. En terme d'effectif, cela permet à 3% de la population de sortir du dénuement.

Tableau 80 : : l'effet de l'utilisation rationnelle de la main d'œuvre et des engrais en terme réduction de l'effectif des pauvres..

Situations	Pauvres	Peu riches	Riches	Très riches
Situation rencontrée chez les producteurs	78%	6%	12%	4
Situation à utilisation rationnelle des facteurs de production	75	8	13	4

45. La pluri-activité dans les ménages ruraux comme moyen de lutte contre la pauvreté

Les principales activités socio-économiques des ménages sont:

- L'agriculture
- L'élevage
- L'exploitation des eaux
- Le petit commerce

45.1. L'agriculture et l'élevage

L'agriculture est la principale activité de la grande majorité des riverains. Elle est pratiquée en culture sèche et en culture irriguée.

En culture sèche, le mil, le sorgho et le niébé sont les spéculations les plus importantes. Cette agriculture est caractérisée par un système de production extensif et un système de culture le plus souvent mixte avec une association de plusieurs cultures, notamment, le Mil-Sorgho, le Mil-Niébé. Les matériels agricoles utilisés sont traditionnels. Les exploitations de ces cultures sont familiales et fonctionnent pour subvenir non seulement à la satisfaction des besoins physiologiques des membres de la famille qui les exploitent, mais aussi, assurer le règlement des devoirs civiques et le maintien de la solidarité entre les personnes. Malheureusement, les rendements sont faibles et les productions ne couvrent généralement pas les besoins alimentaires des populations.

En culture irriguée, on trouve dans les cuvettes, les aménagements hydro agricoles, les terres en rizicultures traditionnelles, et maraîchage.

Les aménagements hydro agricoles sont des exploitations à maîtrise totale de l'eau. On peut distinguer deux types:

- Ceux exploités individuellement mais en système de coopérative, puisque la gestion des périmètres revient aux coopératives, même si, ces terres cultivées ont été aménagées par

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

l'Etat. Ces coopératives qui sont rizicoles semblent être bien organisées, de la production à la commercialisation de leur produit. Cette forme de riziculture, appelée, riziculture moderne se fait en deux campagnes par an et les rendements enregistrés sont nettement supérieurs à ceux de la riziculture traditionnelle.

- Ceux exploités de manière privée avec des motopompes. Certes, rares sont les riverains qui pratiquent cette riziculture dite "hors aménagement", du fait du manque de moyens financiers, mais cela n'empêche pas de l'évoquer car constitue une source importante de revenu pour les ruraux exploitants.

La riziculture traditionnelle est pratiquée sur des terres submergeables par l'eau de la crue du fleuve. Elle présente des rendements très faibles de l'ordre de 2 à 3 tonnes par ha. De nos jours, elle se trouve menacée par le régime du fleuve. Les brusques inondations ou les insuffisances d'eau ne peuvent garantir aux paysans une production annuelle qui est alors aléatoire.

Le maraîchage est plus pratiqué chez " les Wogo " avec la culture du tabac. Cette dernière, fournit des revenus très intéressants, dépassant de loin ceux ces aménagements hydro agricoles.

L'élevage, la deuxième activité non moins importante des riverains, est essentiellement extensif. Les agriculteurs "Kourté" et "Wogo " possèdent des animaux qu'ils parquent dans leurs champs ou au village. Faut-il le préciser, la forme d'épargne chez cette population riveraine, est l'achat des animaux. En période de soudure ou de difficulté, les produits de l'élevage vendus permettent aux populations d'atténuer les effets de la pauvreté.

L'embouche est aussi une activité de survie chez certains riverains. Le bénéfice est utilisé dans les achats des vivres en période de soudure.

452. Les activités génératrices de revenu : L'exploitation en eau, le commerce

La pêche et le transport en pirogue, sont les principales activités en exploitation en eau. La pêche est pratiquée pendant toute l'année mais connaît des moments importants qui sont les périodes de crue avancée et d'étiage très important. Pendant la crue, les gros poissons sont facilement capturés à l'aides des nasses, "mamars" . En étiage, ce sont surtout les petites poissons qui sont capturés abondamment avec le "Birgui". Le transport en pirogue s'effectue aux jours des grands marchés locaux. Selon les transporteurs, cette activité est non moins intéressante puisque les recettes arrivent au moins à payer les condiments pour la semaine.

Le petit commerce concerne la vente des produits alimentaires, non alimentaires et l'embouche des bovins et des petits ruminants. Il est pratiqué à la fois par les hommes que par les femmes. Très souvent, les produits alimentaires à vendre proviennent de leurs exploitations agricoles. La recherche du maximum de profit entretient la vente des produits en détails par leurs propres producteurs.

Le revenu non agricole est la contrepartie des efforts fournis par les paysans dans les activités économiques non agricoles. Ces activités sont dites activités génératrices de revenu.

D'une manière générale pour toute catégorie confondue (avec ou sans activités génératrices de revenu), le revenu non agricole moyen du ménage est de 26 950 F CFA soit 15% du revenu moyen du ménage.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Le montant est plus intéressant si l'on présente, ce que gagne le riverain avec AGR. Il est de 161 725 F CFA soit près de 50% du revenu total du ménage. Aussi, dans une étude socio-économique on ne peut en aucun cas négliger ces activités.

Tableau 81: Le revenu non agricole annuel des producteurs riverains.

Unité : F CFA

Producteur	Revenu moyen du ménage	Revenu non agricole moyen	Ratio RNA/RM
Riverain	184 077	26 950	0,15
Riverain avec AGR	328 927	161 725	0,49

Malheureusement, bien que les activités génératrices de revenu soient importantes dans la formation du revenu du ménage, elles ne sont que faiblement pratiquées chez les producteurs riverains. On dénombre 81% des producteurs qui ne pratiquent aucune activité génératrice de revenu. Pourtant, en terme de rentabilité économique, les AGR dépassent les activités agricoles, surtout celles à système de culture traditionnel.

En outre, puisqu'en dehors de certaines cultures irriguées la plupart des activités agricoles ne couvrent pas toute l'année, il semble inadmissible qu'un chef de ménage ne cherche pas une autre issue pour juguler la misère. **Les paysans ne contribuent-ils pas consciemment ou inconsciemment à la persistance de la pauvreté ?**

Bien sûr, d'aucuns pensent que le manque de moyens financiers constitue un facteur limitant de la pratique des AGR et explique les faibles proportions de pratiquants, mais que ceux-là sachent que la plupart des activités ne demande pas forcément un capital important.

Enfin, il est à constater que la pêche et le petit commerce sont les activités non agricoles les plus pratiquées. Pour chacune de ces activités, on retrouve ces activités chez 6% de la population et 33% des producteurs pratiquants d'AGR. L'artisanat, l'embouche et le transport en pirogue sont très faiblement pratiqués.

Tableau 82 : Les activités génératrices de revenu et leur proportion

Activités génératrices de revenu	Proportion des ménages pratiquantes	Proportion sur les ménages à AGR
Commerce	6%	33%
Pêche	6%	33%
Transport de pirogue	2%	10%
Embouche	2%	10%
Artisanat	3%	14%
Aucune	81%	0%

46. Constats et causes du faible niveau d'investissement

Les productions de Mil et Sorgho sont essentiellement destinées à l'autoconsommation à 78%. *La vente de ces produits, n'est pas observée chez les producteurs riverains. Alors, comme on peut s'attendre, il n'existe pas d'investissement réalisé avec ces productions.* Les dons et autres représentent 22% des productions, respectivement dans un rapport de 12% et 10%.

S'agissant du riz il est également destiné en grande part à l'autoconsommation à 76%. Ici, contrairement aux productions de Mil et Sorgho, la production de riz est aussi destinée à la vente. Dix pour cent (10%) de la production du riz est vendue, même si l'investissement demeure absent. Les dons et autres ne représentent que 14%. Cette diminution de la part de la production affectée aux dons et autres, s'explique par le statut juridique des exploitations agricoles. Alors que, les productions de Mil et Sorgho reviennent en leur totalité aux producteurs, celle du riz est distribuée entre les producteurs et leur coopérative à laquelle ils doivent verser une redevance. On comprend alors, pourquoi, les dons qui ne peuvent être effectués comme avec les productions de Mil et Sorgho passent de 12% pour ces cultures à 9% pour le riz. On comprend également que "autre" constitué en grande part par la Zakat qui est dans ce cas la moitié de celle des cultures sèches, ne peut que diminuer de volume en passant de 10% pour le Mil et le Sorgho à 5% pour le Riz.

Tableau 83 : Répartition des productions agricoles

Destination	Céréales	
	MIL SORGHO %	et RIZ %
Autoconsommation	78	76
Investissement	0	0
Vente	0	10
Don	12	9
Autres	10	5

L'analyse des investissements et des marges bénéficiaires des différentes activités, montre que les paysans investissent peu dans les activités très rentables. Chez les paysans qui pratiquent le commerce, avec seulement 10% des investissements totaux, cette activité fournit 48% du revenu du ménage.

LES DETERMINANTS DU NIVEAU FAIBLE DU REVENU DES MENAGES ET LA PAUVRETE

Tableau : 84 Appréciation des investissements et marges brutes des différentes activités

Activités	Investissements		Période	Durée (nbre de mois / an	Marge bénéficiaire annuelle	Part de la marge dans le revenu du ménage
	Montant (F CFA)	% dans l'investissement total				
Culture pluviale	3 000	0,6	Saison d'hivernage	4	60 369	32 %
AHA	26 5 687	61	Saisons d'hivernage et sèche	12	82 516	44 %
Autres cultures irriguées	71 580	16,7	Saisons froide et sèche	-	25 794	14 %
Commerce	40 000	10	Toute l'année	12	372 000	48 %
Embouche	20 000	5	Saison sèche	6	6 000	0,007 %
Pêche	23750	5,5	Saison froide et début saison sèche	9	153 000	46 %
Transport en pirogue	6 000	1,2	Saison froide	6	54 000	0,7 %

Conclusion du chapitre 4

La dépendance des productions des cultures sèches vis à vis des aléas climatiques et la non pratique des cultures irriguées sur des superficies importantes auxquelles s'ajoute la non adoption des techniques modernes vulgarisés, expliquent en partie le niveau de production agricole. Aussi, si avec les cultures sèches les capricieuses pluies justifient en partie les faibles productions, en cultures irriguées, la responsabilité d'avoir des rendements faibles incombe totalement, aux producteurs et aux autres partenaires de développement dont l'Etat. La part de responsabilité de l'Etat, fera l'objet du chapitre suivant.

En plus, il faut noter que certains comportements qu'adoptent consciemment ou inconsciemment les producteurs, entretiennent la pauvreté en milieu rural. De l'analyse des données présentées dans le chapitre précédent, il est ressorti que les ménages n'augmentent pas le niveau de leur revenu de manière proportionnelle au croit de leur taille en personnes. Cela montre l'inactivité de certains membres ou insuffisance du travail potentiel que doivent fournir tous membres du ménage. Les producteurs sont passibles à une critique qui les tient en partie responsables de la persistance de la pauvreté.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Chapitre 5. L'affectation des dépenses publiques est-elle favorable à l'accroissement des revenus des ménages

51. L'importance des dépenses publiques à travers les actions de lutte contre la pauvreté.

Depuis plusieurs années, le Niger entreprend des stratégies de réduction de la pauvreté même si aujourd'hui, il demeure l'un des pays les plus pauvres du monde. Les différentes actions remontent surtout, après la sécheresse de 1984 même si jusqu'à une date récente le terme "lutte contre la pauvreté" n'était pas explicite dans les politiques élaborées. A travers les objectifs visés, les politiques antérieures, étaient indiscutablement des politiques de réduction de la pauvreté au même titre que celles des années quatre vingt dix et deux mille qui l'explicitent de manière plus claire. Malheureusement, les actions et les mesures qui ont occasionné des dépenses publiques, n'ont pas connu des résultats escomptés puisque la misère persiste et frappe aujourd'hui, la grande majorité de la population nigérienne. Mais, puisque les ménages pauvres manquent à leurs niveaux des moyens de lutte contre la misère, les dépenses publiques dans la lutte contre la pauvreté s'imposent. L'importance des dépenses publiques dans la lutte contre la pauvreté est montrée à travers des actions menées dans certains domaines de la vie socio-économique des pauvres.

511. Le Programme d'Investissement de l'Etat (PIE)

Jusqu'en 1983, le Niger ne disposait pas officiellement d'instrument de suivi et de contrôle des investissements publics. Ce n'est qu'avec l'ordonnance n°84/34 du 27 septembre 1984, que les politiques de développement économique et social intègrent un système de programmation des investissements de l'Etat. A travers ce système, il est possible d'utiliser rationnellement les ressources du pays au bien être de sa population.

Même si au début, ces programmes d'investissement de l'Etat ne notifiaient pas de manière explicite la lutte contre la pauvreté, à travers la répartition des investissements, les autorités gouvernementales ont essayé de combattre cette misère. Ce combat est devenu depuis 1997 explicite dans les programmes. En tout cas, le programme d'investissement de l'Etat 1997-1999 dont les grandes orientations découlent de celles du programme cadre de politique économique et financière élaboré avec les institutions de Bretton Woods, a accordé une place de choix à la lutte contre la pauvreté. Dans ce programme les investissements étaient répartis comme suit :

- 36,88% des ressources au renforcement des programmes économiques, dont 33,78% pour le développement rural ;
- 47,59% pour les programmes sociaux, à savoir l'hydraulique, la santé, l'éducation et les logements sociaux ;
- 8,96% pour le renforcement des infrastructures ;
- 6,57% pour l'accompagnement du développement.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE A L'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Cette répartition témoigne ainsi la volonté du gouvernement à combattre la pauvreté et accéder à un développement humain durable. Malheureusement, à cause de l'instabilité politique, ce programme n'était pas entièrement réalisé.

512. Le système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes (SAP/GC)

A partir de 1985, le Niger a créé le système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes, chargé de suivre, prévenir, détecter et gérer les situations de crises sur le plan alimentaire nutritionnel sanitaire et socio-économique. A travers ses structures régionales et sous régionales, le SAP/GC semble jouer pleinement son rôle. Toutefois, il convient de préciser qu'en raison de la faible capacité d'intervention des structures régionales et sous régionales, beaucoup de zones à risque ne connaissent pas les actions du programme.

513. Le Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création de l'Emploi (PAIPCE)

En 1987, le Niger a mis en place le Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création de l'Emploi (PAIPCE) dont les objectifs sont : l'assainissement de l'environnement de l'entreprise, la création et la promotion des petites et moyennes entreprises en vue de la création d'emploi et l'émergence d'une classe d'entrepreneurs dynamiques par le système de départ volontaire des agents de la fonction publique et l'appui aux jeunes diplômés.

La participation financière de l'Etat à ce programme est importante puisqu'elle représente 40% des 3 milliards 168 millions de F CFA dépensés entre 1988 et fin 1992. L'assistance extérieure assure les 60% du montant total.

Une évaluation effectuée en 1992, montre que les résultats du programme ne sont pas concluants :

- seuls 89,34% des effectifs exerce une activité économique.
- sur le plan création d'emploi, 754 emplois ont été créés dont 564 permanents et 193 temporaires. Ainsi, sur un total de 428 bénéficiaires, le ratio, emplois créés sur le nombre de bénéficiaires donne sensiblement deux (2) emplois par bénéficiaire.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Encadré n° 2 : situation d'emploi

Il ressort de l'étude que le programme était coûteux et non viable. Les coûts directs du programme ont été en moyenne de 7,3 millions de francs CFA par bénéficiaire. Si on ajoute ce montant aux 7,6 millions de francs CFA versés à chacun des fonctionnaires au titre des indemnités de départ, chaque emploi créé a coûté environ 7,5 millions de francs à l'Etat et aux donateurs puisque chaque entrepreneur a créé en moyenne deux emplois. Dans ce calcul, sont exclus les fonds d'investissement que les entrepreneurs ont obtenu par emprunt. Le non remboursement des prêts a été important parmi les bénéficiaires : le taux de remboursement du premier groupe n'a été que de 37,5% et, bien qu'à 70,5% il ait été bien meilleur pour le deuxième, très peu de bénéficiaires du programme- seulement 2%- n'ont pas été à un degré ou à un autre en défaut de paiement.

Les entreprises les moins solides aux taux de faillite les plus élevés étaient :

- celles du secteur agro-pastoral : en 1990, 22% des entrepreneurs avaient cessé toute activité en raison de difficultés inhérentes au secteur (manque de fourrage, éloignement des centres de stockage et d'approvisionnement en aliment) ;
- celles du secteur de construction et des travaux publics : les entrepreneurs n'ont pas pu concurrencer des sociétés plus grandes à un moment où les marchés publics diminuaient ;
- les petites entreprises comme la transformation et les services personnels, le transit et les transports urbains.

Les secteurs dans lesquels les entreprises ont enregistré d'assez bons taux de réussite étaient :

- la santé, secteur dans lequel des professionnels qualifiés ont ouvert des cabinets médicaux, des salles de soins et des pharmacies. Il existait une importante demande non satisfaite dans le public et les entreprises du secteur moderne commençaient à chercher des soins médicaux et des assurances maladies privées pour leurs employés ; par ailleurs, il y avait peu de concurrence et les coûts d'investissement étaient bas ;
- le commerce import-export, dans lequel on trouvait le plus grand nombre d'entrepreneurs, en dépit de la concurrence du secteur informel et de la chute des revenus disponibles et du niveau de vie ;
- l'éducation, secteur marqué par une importante demande non satisfaite. Ces opérations ont néanmoins été touchées par les grèves d'enseignants qui ont perturbé l'enseignement et affecté le versement des bourses d'études publiques, principales source de revenu des écoles privées, ainsi que par les longs délais de versement des subventions publiques aux établissements priés.

Source : profil de pauvreté 1994.

Une autre évaluation effectuée en 1995 montrent à peu près les mêmes résultats.

Les causes des échecs sont multiples et on peut citer :

- les difficultés des finances publiques ;
- la mauvaise définition des rôles que doit jouer le PAIPCE notamment en matière d'encadrement et de suivi ;
- les conflits de compétences entre le ministère chargé du plan assurant la tutelle du programme et le ministère chargé de la promotion économique ;
- l'inadéquation du profil du bénéficiaire et le domaine d'investissement.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Au vu de ces résultats, il est plus que jamais nécessaire de songer à une reformulation des stratégies permettant la création d'emploi.

Il est ignoble de constater qu'au Niger, depuis 1994, les jeunes diplômés ne trouvent pas d'emploi. Trois raisons essentielles expliquent cette malheureuse situation.

- la première est que l'entreprise privée susceptible de créer d'emploi aux jeunes, demeure toujours à l'état embryonnaire.

- la deuxième est la non intégration des jeunes à la fonction publique. En effet, au Niger jusqu'à la fin des années quatre vingt l'intégration des jeunes diplômés était automatique. Au début des années quatre vingt dix avec l'avènement de la démocratie et la volonté des Hommes politiques d'appliquer le programme d'ajustement structurel, intervenait l'idée d'instaurer le concours d'entrée à la fonction publique. Malgré les agitations studentines, cela fut appliqué en 1996, aux "recrutés de 1994". Depuis cette date, les jeunes sont abandonnés par l'Etat qui n'honore même pas à son engagement de recrutement par concours. Seul le ministère de la santé effectuait des concours à nombre très limité. Malheureusement, même au niveau de ce ministère, depuis 1998 le concours semble être abandonné au profit d'une nouvelle politique suicidaire de volontariat à la santé initié en 2001. Dans l'esprit des Hommes politiques, ce système de volontariat initié depuis 1998 par le ministère de l'éducation nationale sera élargi et pourrait à long terme remplacer le concours d'entrée à la fonction publique.

Chose sûr, le Niger d'un taux de scolarisation de 32%, enregistre des chômeurs de niveau maîtrise, ingénieur et doctorat dans plusieurs domaines notamment en santé humaine agronomie et santé animale. Actuellement, aucune politique de soutien aux jeunes diplômés dont la formation a coûté chère à l'Etat n'est prise. Le programme d'insertion des jeunes diplômés qui est en phase de test dans la communauté urbaine de Niamey ne semble pas résoudre le problème.

- la troisième explication est, bien entendu la mauvaise réglementation des détachements et des disponibilités des fonctionnaires. En effet, la plupart des offres d'emploi au Niger exigent au minimum une expérience de trois ans. On comprend alors que ces jeunes auxquels souvent on refuse même les stages sont défavorisés dans la recherche de l'emploi. Les fonctionnaires qui peuvent quitter la fonction publique et l'intégrer quand ils veulent, décrochent facilement ces emplois.

Pour une question d'équité entre les citoyens il doit avoir une réglementation faisant opter le fonctionnaire pour un départ définitif ou rester à son poste.

514. Le programme d'atténuation des coûts sociaux de l'ajustement (PACSA)

En 1989, le Niger a mis en place le programme d'atténuation des coûts sociaux de l'ajustement qui a pour mission de suivre et coordonner l'ensemble des programmes DSA/PACSA. Le programme comprenait cinq composantes à savoir :

- les travaux d'intérêt public pour l'emploi ;
- l'appui à la reconversion/ insertion pour les demandeurs d'emploi ;
- dimension sociale de l'ajustement ;
- création d'une société de caution mutuelle ;

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

-actions d'accompagnement.

En réalité, pour question financière les actions du programme se sont limitées à celle de la composante travaux d'intérêt public, exécutée par le NIGETIP (Agence nigérienne de travaux d'intérêt public pour l'emploi).

Les objectifs du programme étaient de :

- créer rapidement des emplois urbains par le biais du secteur privé en fournissant des emplois et des opportunités d'apprentissage ;
- construire l'infrastructure en utilisant davantage de main d'œuvre et en améliorant la performance les coûts –efficacité ;
- encourager la concurrence et stimuler les activités des entreprises privées locales

Actuellement, on pense que ce programme a réussi "dans son objectif de création d'emplois en milieu urbain par la réalisation de projets à forte intensité de main d'œuvre et la réhabilitation efficace et économique de l'infrastructure urbaine. Il a été une source importante d'emplois : 49 863 jours de travail en 1991, 234175 en 1992 et 348 392 en 1993.

La création d'emplois a été multipliée par sept durant les trois premières années."(Banque mondiale, 1994). Cependant, il est à préciser que les actions du programme se sont limitées essentiellement à la communauté urbaine de Niamey au lieu de s'étendre en milieu rural où habite la grande masse des pauvres avec une proportion de 85% contre 15% en milieu urbain. On estime que 90% des travaux ont été réalisés au profit des communes, particulièrement de la commune de Niamey. Aujourd'hui, certes, les actions du programme s'étendent à l'intérieur du pays, mais de manière timide et il est très tôt de parler de son succès en milieu rural.

515. Le programme complet de sécurité alimentaire.

Dans un combat de lutte contre la pauvreté, une politique assurant la sécurité alimentaire est indispensable. C'est pourquoi, en 1994, le gouvernement a élaboré le plan national de sécurité alimentaire, appelé, programme complet de sécurité alimentaire. Très tôt ce plan qui avait pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages fût déchargé de son rôle au niveau des ménages par la création du plan spécifique opérationnel de sécurité alimentaire au niveau des ménages. Tout comme le SAP/GC, on reproche à ce plan de ne pas couvrir les zones à risque. Les pauvres ne semblent être pas sécurisés dans un marché libéralisé où ces individus ne sont absolument pas organisés afin d'imposer des prix qui leurs conviennent.

516. Le programme cadre de lutte contre la pauvreté (PCLCP)

Pour poursuivre le combat de lutte contre la pauvreté, le Niger a mis en place le programme cadre de lutte contre la pauvreté dont la première phase, essaie de couvrir la période 1998-2002. Les objectifs de ce programme sont :

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

- accroître les opportunités de création de revenus et d'emplois à travers un ensemble d'actions et mesures de promotion des activités génératrices de revenus en milieu rural et urbain ;
- assurer une baisse du taux de croissance démographique en renforçant le planning familial dans les structures sanitaires et en élevant le niveau d'alphabétisation des femmes ;
- améliorer la santé de base et la nutrition des populations mais également, limiter les risques d'apparition des épidémies et des catastrophes de famine ;
- élever le niveau de scolarisation, surtout en milieu rural particulièrement pour les filles et améliorer le niveau d'instruction et de formation des populations.

En réalité, on voit que les objectifs de ce programme n'ont rien de spécificité par rapport à ceux des autres programmes ou politiques de développement économique et social des périodes antérieures ci dessus présentées. Cependant, il est clair que l'organisation et la stratégie pour atteindre les objectifs semblent être mieux conçues dans ce programme. En effet, le programme cadre de lutte contre la pauvreté, est présenté en sous programmes eux même constitués par des composantes et sous composantes :

- le sous programme "amélioration de la sphère économique des pauvres" qui est ensemble de politiques visant à stimuler la croissance économique.
- le sous programme "développement des secteurs sociaux" s'intéressant à l'amélioration de l'état sanitaire du niveau d'éducation de l'habitat et la maîtrise de la croissance démographique.
- le sous programme "renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et la société civile" qui s'occupe de la promotion des organisations de base, des ONGs et du renforcement des capacités de l'Etat dans son action de lutte contre la pauvreté.

Il est clair que la mise en place d'un tel programme d'envergure nationale, regroupant les politiques macro-économiques et les politiques micro-économiques, nécessite des moyens financiers très importants. Les ressources financières nécessaires sont estimées à 343,8 milliards de F CFA. Ce montant est réparti entre les sous programmes comme suit :

- 173,6 milliards de F CFA soit 50,5% du montant total pour le sous programme "amélioration de la sphère économique des pauvres";
- 159 milliards de F CFA soit 46,2% pour le sous programme "développement des secteurs sociaux";
- 11,1 milliards de F CFA soit 3,3% affecté au sous programme "renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat et la société civile"

Ce programme qui n'a d'ailleurs démarré qu'avec 219,7 milliards de F CFA soit une disponibilité monétaire de 63% du montant total, compte atteindre ses objectifs. Cependant, même si la première phase n'est pas encore terminée pour parler d'évaluation du programme on remarque qu'à la veille de cette première phase du programme, les résultats escomptés semblent être difficiles à obtenir. En effet, il est précisé dans le sous programme "amélioration de la sphère économique des pauvres, qu'en fin de première phase, on doit pouvoir absorber à 25% les effectifs des jeunes diplômés sans emplois issus du système

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

scolaire et universitaire. On doit également arriver à sécuriser et augmenter la production agro-pastorale en milieu rural et accroître les revenus des populations rurales pauvres.

Or, jusqu'à 2001 il n'existe pas encore une politique d'insertion des jeunes diplômés bien définie. Les quelques rares ingénieurs et docteurs formés se retrouvent malheureusement sans emplois. En plus, la production agro- sylvo- pastorale n'enregistre aucune augmentation et certaines régions sont même désertées temporairement ou définitivement.

Enfin, il est à remarquer que l'augmentation de la couverture sanitaire dans les zones rurales en la portant à 45% en l'an 2000, l'éradication des maladies infectieuses, le relèvement du taux de scolarisation à 35% en l'an 1999 et celui d'alphabétisation à 35% en 2000 pour ne citer que ceux-là, ne sont pas encore obtenus (voir le chapitre sur le constat de la pauvreté).

517. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté¹¹

L'engagement du Niger à réduire la pauvreté, aussi bien en milieu rural qu'urbain, l'amène élaborer un document de référence appelé *document de stratégie de réduction de la pauvreté*. Ainsi, lors du sommet africain, tenu en janvier 2000 à Libreville, le Niger a demandé et obtenu l'assistance technique de la Banque Mondiale et FMI pour l'élaboration du document intermédiaire de stratégie de réduction de la pauvreté. Avec cet appui technique ce document a été élaboré puis amendé et validé au cours d'un atelier national tenu à Niamey en février 2001. Selon les auteurs du DSRP, ce document est nécessaire pour¹²:

- permettre au Niger de disposer d'un cadre unique et consensuel de référence en matière de politique, financière et sociale ;
- doter le Niger d'un cadre cohérent de politique économique et sociale en vue d'un développement durable ;
- assurer la cohérence avec tous les programmes en cours dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;
- disposer d'un cadre consensuel de lutte contre la pauvreté élaboré avec toutes les parties prenantes : l'Etat, les populations, les pauvres eux-mêmes, la société civile, les partenaires au développement ;
- proposer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies qui permettraient de réduire au Niger de 50% d'ici à l'an 2015, conformément aux objectifs internationaux de développement ;
- doter le Niger d'un instrument de négociation avec les partenaires au développement.

Ainsi, désormais, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté vont remplacer les plans ou programmes de développement économique et social qui constituaient le système de planification au Niger.

Cependant, même si la réduction de la pauvreté est une nécessité incontestable, au regard des contenus des différentes politiques adoptées et des stratégies déjà en cours, il est tout à fait logique de s'interroger sur les vrais mobiles de la mise en place du DSRP. Comment peut-on expliquer l'élaboration d'un document dont les objectifs et le contenu dans

¹¹ Document non encore officialisé. Cependant selon le secrétariat permanent du DSRP, le document complet doit être finalisé au plus tard le 30 novembre 2001.

¹² Ces objectifs sont présentés dans les fiches distribuées lors de la conférence sur le DSRP tenue le 28/09/2001 à l'Université de Niamey.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE A L'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

son ensemble ne diffèrent pratiquement pas de ceux du programme cadre de lutte contre la pauvreté dont la première phase n'est même pas terminée ?

Comment peut-on comprendre la mise en place de ce document en 2001 alors que le plan de développement économique et social 2000- 2004 est en cours d'adoption ?

52. Les dépenses publiques au Niger : comment ont-elles évolué et à quoi sont-elles affectées ?

Les dépenses publiques, constituées par les dépenses pour la dette publique, le pouvoir public, les moyens de service et les interventions publiques, connaissent un accroissement non moins important. En réalité, cet accroissement reste imputable à celui de la dette publique et du pouvoir public puisque le niveau de la part des dépenses affectées aux moyens de service et interventions publiques ne montrent pas d'augmentation significative.

L'augmentation du montant affecté au règlement de la dette publique, s'explique par les conditions des bailleurs de fonds pour accéder à leurs soutiens financiers et économiques.

Tableau 85 : Evolution des parts respectives des titres de dépenses (Millions F CFA)

Titres	1996		1997		1998		1999		2000	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dette publique	43563	25,05	60563	31,22	65567	32,14	50147	24,35	65258	30,09
Pouvoir public	2614	1,5	3354	1,74	3638	1,78	4190	2,03	3600	1,66
Moyens de service	79449	45,68	78217	40,32	81353	39,88	92502	44,92	89405	41,01
Interventions publiques	48301	27,77	51848	26,73	53455	26,20	59070	28,69	59019	26,19
Total	173922	100	193982	100	204013	100	205909	100	217282	100

Source : établi à partir des données du journal officiel du Niger

Le budget d'investissement de l'Etat a augmenté jusqu'en 2000 . La répartition sectorielle des crédits de paiement montre une baisse de niveau pour les secteurs productifs et sociaux. Cela semble être en contradiction avec les politiques de développement et de réduction de la pauvreté.

Cette répartition qui montre une tendance à une répartition équilibrée ne semble pas être objective en matière de développement. La politique de développement, doit certes, permettre un développement de tous les secteurs mais cela n'est possible qu'avec des investissements plus intéressants dans les secteurs plus productifs.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Tableau 86 : Répartition sectorielle des crédits de payement (Milliers de F CFA)

Secteurs	1997		1999		2000		2001	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Secteurs productifs	29054311	34,2	40861637	32,62	34427006	27,37	30916493	27,02
Secteurs sociaux	36174454	42,59	39977902	31,92	38453883	30,56	32630841	28,52
Infrastructures économiques	-		34778136	27,76	37530961	29,83	24248691	21,19
Soutien au développement et accompagnement	19717650	23,21	9648194	7	15401953	12,62	26626746	23,27
Total	84946415	100	125266269	100	125813803	100	114722771	100

Source : Etabli à partir des données sur les lois de finances des J.O

En outre, les politiques d'investissements ne sont pas opérées en tenant compte de la contribution du secteur, à la formation du produit intérieur brut. Aujourd'hui (2002) encore, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif n'arrivent pas à s'entendre sur le budget à affecter au secteur rural qui est pourtant, le moteur indiscutable du développement du pays. Les analyses politiciennes et erronées, déroutent les autorités et le budget alloué au secteur rural, est plutôt insuffisant et n'arrive pas à expliquer la très grande part de la contribution de ce secteur.

On constate qu' en faisant la somme de dépenses en pouvoirs publiques, moyens de services et interventions publiques affectées aux différents domaines, le développement rural qui contribue à près de 40% au PIB, ne totalise que 4 à 5% du budget d'investissement, contre 12% dans le domaine militaire (défense nationale).

Tableau 87 : Montant total des dépenses¹³ (pouvoir publique et moyens de service) affecté aux différents domaines.

Unité : Milliers de F CFA

Domaines	1997		1999		2000		2001	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Agriculture et Elevage	3521842	04,1	5819286	04,6	3280732	02,4	3467560	03,0
Hydraulique et environnement	1461239	01,7	1563645	01,2	1627628	01,2	1773116	01,5
Développement social	618949	00,7	369199	00,3	59403452	43,3	546742	00,5
Santé	11591972	13,6	14753710	11,8	3350216	02,4	16629269	14,5
Industrie	74680	00,1	613534	00,5	14580957	10,6	326199	00,3
Défense	11635149	13,7	15 555 986	12,4	14 331 207	10,5	12 971 954	11,3
Total du B.I	84946415		125266269		137063803		114722771	

Source : Etabli à partir des données sur les lois de finances des J.O

¹³ Les dépenses se répartissent en dette publique, pouvoir publique, moyens de service et interventions publiques.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Tableau 88 : Contribution des différents secteurs au PIB de 1990 à 1999

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Secteur primaire	34,4	36	37,6	38,2	36,5	35,3	35,6	34,7	39,1	38,5
Secteur secondaire	-	18,7	18,4	17,5	17,3	16,9	17,1	17,4	16	16,4
Secteur tertiaire	45,7	45,3	44,0	44,4	46,2	47,8	47,2	47,9	44,9	45,1

Source : Plan 2000-20004

Cela, ne semble pas soutenir une politique de développement rural qui est pourtant nécessaire pour un décollage socio-économique du pays.

53. Comment expliquer le niveau et l'affectation constatés des dépenses publiques ?

Le niveau et l'affectation des dépenses publiques s'expliquent par la situation financière difficile et les politiques de développement du pays.

En effet au Niger, la situation financière est caractérisée par une dégradation continue qui s'explique d'une part, par des facteurs internes notamment par le niveau élevé des dépenses courantes et « l'informalisation » croissante de l'économie, d'autre part par des facteurs externes tels que le poids exorbitant de la dette extérieure et la chute continue du cours de l'uranium ; principal minerais d'exportation.

De 1990 à 1993, les finances publiques étaient très inquiétantes avec la chute de plus de 60% des recettes totales (hors dons) qui ont passé de 69,3 à 46 milliards de francs CFA. Ces recettes ne pouvaient donc malheureusement pas permettre de faire des investissements. Seules les dépenses de souveraineté, en l'occurrence, les salaires des fonctionnaires sont effectués. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales, est passé de 69% en 1990 à 98% en 1993. La situation des finances publiques va connaître une amélioration après la dévaluation du franc CFA. Ainsi le niveau des recettes totales va passer de 52,3 milliards F.C.F.A en 1994 à 111,7 milliards F.C.F.A en 1999. Cela a permis une augmentation de la pression fiscale dont le taux passe de 7,9% en 1990 à 9,8% en 1999. Dans le même temps les dépenses ont baissé en % du PIB en passant de 22,5% en 1990 à 17,7% en 1999. Les dépenses en capital ont vu leur ratio passer de 8,9% du PIB à 5,5% sur la même période. Le solde global (hors dons) est passé de -12,2% du PIB en 1990 à -7,2% en 1999 (PDES 2000-2004)

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Tableau 89 : Les finances publiques de 1990 à 1999

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Recettes fiscales en milliards F CFA	69,3	55,6	50,9	46	52,3	67,9	78,9	90,8	108,4	111,7
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	69	84	97	98	102	80	49	57	46	43
Taux de pression fiscale (%)	7,9	6,9	6,1	6,4	5,9	7,4	7,5	8,2	9,6	9,8
Solde primaire de base en % du PIB	-2,1	-1,3	-2,3	-3,6	-5,3	-1,5	0,2	-1,3	-1,1	-0,7
Solde courant hors dons en % du PIB	-3,4	-3,2	-4,6	-5,7	-7,6	-4,5	-1,5	-2,7	-1,7	-1,4
Déficit global (hors dons) en % du PIB	-12,2	-7,1	-8,1	-9,2	-13,8	-9,2	-5,7	-8,2	-8,9	-7,2

Source : Ministère du plan, Plan de développement économique et social 2000-2004

On comprend alors que dans cette situation financière, la dette publique ne peut pas être payée et par conséquent, ne fait qu'augmenter. Ainsi, au 31 décembre 1999 l'encours de la dette publique extérieure est estimé à 912,2 milliards de F. CFA soit près de 86% du PIB. Elle est composée de dette multilatérale et de dette bilatérale correspondant respectivement 68% et 32% de l'encours. "Le service de la dette s'est élevé à 46,5 milliards de F.CFA soit 26,1% des recettes d'exportation et 44,2% des recettes budgétaires totales" (PDES 2000-2004).

Ce non paiement des dettes, amène des reports des montants (qui auraient dû être payés) sur le budget d'investissement futur. Cette situation à laquelle s'ajoute l'attitude des organismes internationaux, qui font le paiement de la dette extérieure une condition d'accès à l'appui au développement des pays pauvres, explique l'augmentation du niveau des dépenses affectées au règlement de la dette publique.

Par ailleurs, une analyse de la répartition des dépenses publiques par secteurs, montre qu'il n'y a pas de réalisme dans l'affectation de ces dépenses. Le secteur rural, qui contribue à plus de 30% au PIB ne bénéficie pas plus de 5% du budget. Pourtant, en dehors du poids de sa contribution, ce secteur s'affirme à travers la grande majorité de la population qu'il abrite.

L'AFFECTATION DES DEPENSES PUBLIQUES EST-ELLE FAVORABLE AL'ACCROISSEMENT DES REVENUS DES MENAGES

Conclusion du chapitre 5

Parmi les causes essentielles de la persistance de la pauvreté rurale au Niger figurent les insuffisances des politiques en faveur des pauvres. Les politiques d'investissement de l'Etat ne tiennent pas compte de la contribution des différents secteurs économiques. Sinon comment peut-on expliquer la part d'investissement du secteur rural qui constitue le moteur de développement économique et social du pays ? Or, en plus du poids de sa contribution, ce secteur doit être privilégié puisqu'il occupe plus de 80% de la population et plus des 90% des pauvres du pays.

Il est impératif d'accorder un intérêt particulier au secteur rural nigérien susceptible de jouer le rôle de moteur du développement du pays. On doit définir des stratégies qui tiennent compte des recommandations faites aux différents forums notamment, au séminaire sur les stratégies d'intervention en milieu rural tenu à Zinder en 1982, au débat national sur la lutte contre la désertification tenu à Maradi en 1984, au débat national sur l'élevage tenu à Tahoua en 1985, à l'atelier sur les stratégies de développement dans les zones pastorales tenu à Niamey en 1986 etc...

Aujourd'hui, le marasme économique au niveau de l'Etat et la pauvreté rurale doivent interpeller chaque citoyen pour qu'il puisse s'engager véritablement et contribuer pleinement à la mise en place des stratégies les plus efficaces de réduction de la pauvreté.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude, on peut affirmer que le Niger, pays éminemment rural à 80% de la population et à économie dépendante du secteur rural, à plus de 36% du PIB, présente une situation de pauvreté inquiétante en milieu rural : 78% de la population de la zone d'étude est pauvre.

Au niveau des ménages ruraux, la pauvreté se traduit par une vulnérabilité chronique à l'insécurité alimentaire, attribuable à la non couverture des besoins en céréales par la production agricole et l'inexistence de revenu monétaire suffisant pour des pauvres non organisés qui évoluent dans un système de libéralisme économique. En d'autres termes, puisque le revenu monétaire forme avec le revenu agricole, le revenu du ménage, l'insécurité alimentaire chez les ruraux s'explique par une insuffisance de ce dernier. Les causes explicatives du niveau faible du revenu de ménage sont celles du niveau du revenu agricole et celles du niveau du revenu monétaire.

En effet, le revenu agricole, composante majeur du revenu de ménage (87 %) présente un niveau faible qui s'explique par des déterminants du niveau de la production des cultures sèches et ceux du niveau de la production des cultures irriguées. Ce sont surtout ces derniers qui ont été identifiés et analysés dans cette présente étude.

Les principaux déterminants en cultures irriguées, sont d'ordre technique, socioculturel et institutionnel.

Sur le plan technique, le non respect des calendriers culturaux, notamment la date du repiquage et celle du premier désherbage, le nombre de désherbages et l'utilisation non rationnelle des facteurs de production, tels que la main d'œuvre et la dose d'engrais constituent les principaux déterminants du niveau du revenu des riziculteurs.

Sur le plan socioculturel, on constate que le niveau du revenu agricole n'augmente pas proportionnellement au croit de la taille du ménage, montrant de ce fait, une faible mobilisation des forces disponibles.

En plus la distribution de la production montre une forte autoconsommation (près de 78%) et un investissement presque nul. Les investissements réalisés qui sont d'ailleurs très modestes se font dans l'embouche et le petit commerce. Ces activités dites génératrices de revenu, ne sont pratiquées que par 6 % de la population, pour chacune de ces activités, même si, elles présentent une rentabilité plus intéressante que les activités agricoles.

Ainsi, par l'existence des déterminants d'ordre technique, et socioculturel, on vient de confirmer l'hypothèse 1. L'hypothèse 2 est également confirmée même s'il n'y a pas assez d'investissement financier. La non mobilisation effective des forces potentielles est également un non investissement.

Enfin, sur le plan institutionnel, les politiques d'investissement ne tiennent pas compte de la contribution des différents secteurs à la formation du produit intérieur brut. Le secteur rural, qui contribue pour plus de 36% à la formation du PIB, est lésé dans l'affectation des ressources du pays. Pourtant, nonobstant sa large contribution, c'est le secteur qui occupe la grande majorité de la population et en particulier des pauvres. Cet état de fait, qui ne semble pas juste, vient confirmer l'hypothèse 3 de recherche. Le résultat économique des producteurs dépend aussi bien de leurs comportements que de ceux qui doivent leurs assurer l'encadrement technique et mener des stratégies, leurs permettant de trouver en quantité et qualité suffisante et à moindre coût, les facteurs de production.

S'agissant du revenu non agricole, il est très faible chez cette population riveraine (15 à 13 % du revenu de ménage).

Cependant, il y a lieu de préciser qu'au vu de l'estimation des consommations en valeur, qui dépasse la somme du revenu agricole et du revenu non agricole, on peut dire que ce dernier a été sous-estimé dans les enquêtes. En réalité, la difficulté de l'estimation du revenu non agricole, réside dans le fait que les ruraux ne l'obtiennent que dans la pratique des activités non agricoles conduites par eux-mêmes, mais aussi, par certains mécanismes qu'eux même ne maîtrisent pas. Les dons circonstanciels des parents ou des amis, l'exode survenu suite à une mauvaise récolte, l'envoi des sommes par un membre du ménage en exode, l'utilisation des biens des enfants et de la femme par le chef de ménage en difficulté, ne peuvent être cités par ce dernier et cela explique la différence entre le revenu du ménage et la valeur de ses consommations.

N'est-ce pas ce qui explique la variation peu significative des niveaux de consommation en céréale en passant des pauvres aux riches ?

Par contre, certaines lois économiques, telle que la loi de consommation d'Engel ont été bien vérifiées. Les ménages ruraux, qui sont d'une manière générale pauvres, affectent plus de dépenses aux produits alimentaires qu'aux articles non alimentaires. En particulier, les ménages pauvres, présentent une propension en dépenses alimentaires, plus élevée que les riches à revenu acceptable.

Les différents déterminants du niveau de revenu expliquent en grande partie la persistance de la pauvreté chez les riverains ruraux et en particulier chez les riziculteurs.

Une simulation faite sur l'utilisation rationnelle des doses de main d'œuvre et d'engrais, permet de conclure que les riziculteurs font un manque à gagner de près de la valeur d'un sac de paddy, qui se traduit par une diminution de la consommation du ménage, du taux de couverture et d'augmentation des risques de maladies.

En tenant compte des résultats et des réalités socioculturelles et économiques du Niger, il convient de faire les recommandations suivantes :

Sachant que l'objectif de réduction de la pauvreté ne peut être atteint dans un pays comme le Niger, que sur la base d'une volonté politique claire et durable, s'appuyant sur la création d'un cadre permettant d'aider les pauvres à développer leurs capacités et subvenir à leurs propres besoins, on doit :

1. Sensibiliser les producteurs en matière de systèmes de production. Cela revient surtout à les convaincre que le respect des calendriers culturels sur les AHA conditionne les meilleurs résultats agronomiques. Aussi, comme il a été formulé dans la première thèse, on ne saurait le faire avec les discours politiques et des méthodes classiques de vulgarisation. Il faut le faire à travers des champs de démonstration conduits par le bureau de la coopérative.

Cela revient à les convaincre de la nécessité de respecter les doses des facteurs de production.

2. Puisque les résultats ont montré que les ménages non pauvres (22%) sont constitués dans leur grande majorité (près de 90%) par ceux qui pratiquent les cultures maraîchères et

CONCLUSION GENERALE

notamment les activités non agricoles, il y a lieu d'encourager les producteurs à exercer ces activités

C'est pourquoi, les partenaires de développement (Organisations internationales, Organisations communautaires, Organisations Non Gouvernementales, Sociétés privées, Collectivités locales et Etat) doivent se sentir concernés dans les mécanismes d'aider les producteurs à trouver les moyens financiers et définir davantage les domaines les plus productifs.

3 Compte tenu, des effets d'entraînement des investissements en terme de développement humain, les pouvoirs publics agissant pour le compte de la collectivité doivent réaliser des investissements humains, s'appuyant sur une meilleure distribution des ressources du pays pour les pauvres qui représentent au Niger, l'écrasante majorité de la population. Les politiques de réduction de la pauvreté doivent être définies avec les pauvres pour mieux les cibler et définir la sphère d'intervention.

FAO : *Le rôle de la femme en agriculture*, Rome, 1977, 273 pages.

BANQUE MONDIALE : *La pauvreté et le bien-être, le statut économique dans les pays en développement*, problèmes et options, février, 1986, 77 pages.

DE L'ONCLE, G : *Participation paysannes et développement rural*, Les femmes de cinq expériences africaines, Editions KARTHALA, Paris, 1983, 240 pages.

BENCHARIF, A : *Analyses et dynamique de l'agriculture au Niger*, Les aspects économiques, sociaux et politiques, Université de Niamey, Niamey, 1986, 70 pages.

DE L'ONCLE, G : *Le rôle de la femme en agriculture au Niger*, Les aspects économiques, sociaux et politiques, Université de Niamey, Niamey, 1986, 70 pages.

DE L'ONCLE, G : *Gestion des ressources naturelles et développement rural*, Les aspects économiques et sociaux, Université de Niamey, Niamey, 1986, 70 pages.

DE L'ONCLE, G : *Etat et l'agriculture au Niger*, Les aspects économiques, sociaux et politiques, Université de Niamey, Niamey, 1986, 70 pages.

DE L'ONCLE, G : *Le rôle de la femme en agriculture au Niger*, Les aspects économiques, sociaux et politiques, Université de Niamey, Niamey, 1986, 70 pages.

DE L'ONCLE, G : *Le rôle de la femme en agriculture au Niger*, Les aspects économiques, sociaux et politiques, Université de Niamey, Niamey, 1986, 70 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- AUPELF, *Initiation à l'économie Agro-alimentaire*, Édition Hatier, Paris, 335 pages.
- BADOUIN, R: *Economie rurale*, Armand Colin, Paris, 1971, 598 pages.
- BANQUE MONDIALE : *Analyse d'une répartition du niveau de vie*, 1997, 69 pages.
- BANQUE MONDIALE : *Evaluation de la pauvreté au Niger; Un peuple résistant dans un environnement hostile*, Niamey, Juin 1996, 140 pages.
- BANQUE MONDIALE : *Faire reculer la pauvreté en Afrique Subsaharienne*, Washington, 1996, 24 pages.
- BANQUE MONDIALE : *La pauvreté et la Faim ; la sécurité alimentaire dans les pays en développement, problèmes et options*, février, 1986, 77 pages.
- BELLONCLE, G : *Participation paysannes et aménagements hydro agricoles. Les leçons de cinq expériences africaines* Editions KARTHALA Paris, 1985, 340 pages.
- BENCHARIF, A : *Analyse et dynamique des filières. Stratégies et politiques alimentaires* (Module d'économie agro-alimentaire en première année de post graduation) C.I.H.E.A.M/ I.N.A Alger, 1996, 76 pages.
- BENZ, H; SALMOU, H: *Les premiers effets de la dévaluation sur les filières riz irrigué au Sahel. Le cas du Niger* Ministère de la Coopération de la République Française ONAHA-CIRAD, 1995, 46 pages.
- BOUBACAR, S: *Gestion des Aménagements hydro-agricoles dans la vallée du fleuve Niger: les déterminants du niveaux des revenus des riziculteurs* Thèse INA, 1998, 229 pages.
- C.I.L.S.S: *Etude sur l'amélioration des cultures irriguées dans les pays du sahel, Niger rapport de synthèse*/CILSS, Club du sahel –Niamey, 1987, 105 pages.
- C.I.L.S.S: *Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au le Sahel* (Problématique des politiques rizicoles en pays sahélien, volume 1, Belgique, 1990, s. pages.
- CAIRE INTERNATIONAL NIGER: *Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Zinder*, Niamey 1999.

BIBLIOGRAPHIE

CAIRE INTERNATIONAL NIGER: Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Diffa, Niamey 1999.

CARE INTERNATIONAL NIGER : Enquête Démographie et de Santé, Niamey, 1998.

CARE INTERNATIONAL NIGER: Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Maradi, Niamey 1998.

CARE INTERNATIONAL NIGER: Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département d'Agadez, Niamey 1998.

CARE INTERNATIONAL NIGER: Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Tahoua, Niamey 1998.

CARE INTERNATIONAL NIGER: Evaluation de la sécurité des conditions de vie dans le département de Tillabéri, Niamey 1999.

DIEMER, G: *l'irrigation au sahel. Les crises des périmètres irrigués et la voie haalpulaar.* édition Karthala, Paris, 1987, 226 pages .

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DES COMPTES NATIONAUX: Résultats définitifs du Recensement Général de la Population 1998; Février 1992.

DUMONT, R : *L'utopie ou la mort*, Editions seuil, Paris, 1973, 135 pages.

F.A.O: *Irrigation Extension in West Africa* Accra 5-9 Décembre 1994, 427 pages.

F.A.O: *Consultation sur l'irrigation en Afrique Bulletin FAO d'irrigation et de drainage* No 42, Rome, 1987, 221 pages.

F.A.O: *Dynamique de la pauvreté rurale*, Rome, 1987, 287 pages.

F.A.O: *Lutte contre la pauvreté rurale : politiques et tendances*, 1993, 97 pages.

FIDA: *L'état de la pauvreté dans le monde: profil de l'Afrique*, Paris, 1995.

FREYSSINET, J ; MOUNIER , A: *Les revenus des travailleurs agricoles en Afrique centrale et occidentale*, B.I.T, Genève, 1975, 118 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- GAGNON, G:** *Organisation de la coopération et de développement économiques. (OCDE). Fin d'une utopie pour un système réaliste de stabilisation des revenus des producteurs céréaliers du sahel et de sécurité alimentaire croissante*; club du sahel, 1987, 42 pages.
- GENTIL, D:** *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'ouest*, édition l'harmattan, Paris, 1986, 269 pages.
- GENTIL, D:** *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*, l'harmattan, Paris, 1984, 147 pages.
- GUNNAR, M:** *Théorie économique et pays sous développés. Présence Africaine*, 1959, 190 pages.
- I.I.M.I:** *Diagnostic rapide du périmètre rizicole de Kourani-Baria, rapport provisoire* Niamey, 1992, 4 pages.
- JEAN, C:** *la sécurité alimentaire en Afrique; Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies*, Paris Karthala, 1993.
- JEAN, P:** *Economie contemporaine, faits, concepts, théories*, 1991, 176 pages.
- KURT, A:** *Séminaire régional sur l'amélioration des performance de l'irrigation au Niger. Le contexte et les activités du projet management de l'irrigation au Niger*, Niamey 24- au 26 Mars 1997, 22 pages.
- MALCOLM, G ; et al :** *Economie du développement*, Paris, 1990, 734 pages.
- MINISTERE DE FINANCES ET DU PLAN:** *Stratégies de lutte contre la pauvreté (vol II)* 1995, 122 pages.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE RURALE:** (A.H.A des cuvettes du fleuve Niger: cuvettes de Yelwani et de Daïbéry; rapport agro-socio-économique, Service génie rurale AGRAR-UND, hydrotechnik G.M.B.H, 1976, 109 pages.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE :** *Annuaire des statistiques scolaires 1997-1998*, Niamey, 1998.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE:** *Direction de l'action coopérative et de promotion des organismes ruraux .Loi portant régime des coopératives rurales*. Niamey, 1996, 21 pages.

BIBLIOGRAPHIE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT: *résultats définitifs de la campagne agricole 1995/96* Direction de l'agriculture, service des statistiques agricoles, Niamey, 1996, 43 pages.

MINISTERE DU PLAN : *Plan de développement économique et social du Niger 1987-1991*, 1987, Niamey, 234 pages.

MINISTERE DU PLAN: *Evaluation du temps de travail paysan sur 4 A.H.A de Niger.* Direction de l'évaluation des projets. Services de l'appui à l'évaluation des projets, Niamey 1985.

MINISTERE DU PLAN: *Plan de développement économique et social du Niger 1987-1991 présentation résumée*, Niamey 1986, 76 pages.

MINISTERE DU PLAN: *Programme Intermédiaire de consolidation 1984-1985*, Niamey, 1994, 319 pages.

MINISTERE DU PLAN: projet d'analyse et de suivi de la politique économique, Niamey décembre, 1993, 98 pages.

MINISTERE DU PLAN: Table ronde des partenaires au développement du Niger sur la lutte contre la pauvreté, Genève, 1998, 44 pages.

MORRISSON, C *La répartition des revenus dans les pays du Tiers-Monde* Edition Cujas, Paris, 1968, 382 pages.

MORRISSON, C: *politiques économiques et performances agricoles dans les pays à faibles revenu* Paris, 1987, 223 pages.

O.C.D.E: Impact des Projets d'aide au développement sur la pauvreté, Paris, 1989, 113 pages.

O.N.A.H.A: A.H.A de la vallée du fleuve : *Riziculture moderne irriguée, statistique de base, saison hivernage 1987 récapitulatif 1980-87* Niger, Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, Niamey, 1987, 23 pages.

O.N.A.H.A: Direction de la mise en valeur, service suivi et Evaluation. *Revenu des paysans et Techniques rizicoles saison hivernage 1991, aménagements rizicoles de la vallée du fleuve Niger*, 1992.

O.N.A.H.A: *Evaluation des techniques appliquées sur les périmètres rizicoles*, 1983, Niamey, 121 pages.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES: Sommet Mondial pour le développement New York 6 – 12 mars 1995, 149 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- PADILLA, M** : La sécurité alimentaire à court et long terme, Paris, 1995.
- PAULA, S** : L'Economie volume 1, Edition, Armand Colin, Paris, 1972, 675 pages.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**: Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Caire 1994.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**: Rapport Mondial sur le développement Humain, 2000, 290 pages.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**: Rapport Mondial sur le développement Humain, de 1998, 254 pages.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**: Rapport Mondial sur le développement Humain, de 1997, 268 pages.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**: Rapport Mondial sur le développement Humain, de 1996, 251 pages.
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Document Cadre de Politique Economique 1997/2000; Juillet 1997.
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Enquête à indicateurs multiples (MICSS), 1996, 193 pages.
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Enquête sur le Budget et la Consommation des Ménages au Niger 1989/1990 - 1992/1993: Profil de la pauvreté. 1994.
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Office des Produits Vivriers du Niger, Système d'Information sur les Marchés : Bulletins d'informations de 1990 à 1999.
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Plan de développement économique et social du Niger, 1987-1991, avril 1987, 76 pages.
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Programme Cadre National de lutte contre la pauvreté. 1997
- REPUBLIQUE DU NIGER**: Rapport National sur le Développement Humain, 2000, Niamey, 120 pages.
- ROBERT, C**: Développement rural : La pauvreté cachée, Karthala et CTA, 1990, 374 pages.

BIBLIOGRAPHIE

ROUX, P : Economie agricole. *L'agriculture dans le développement économique* Tome 2, Lavoisier, 1987, 354 pages.

SAMIR, A : *Le développement inégal*, Edition de minuit Paris, 1993, 364 pages.

SCHILLER, J: *Formation du mouvement coopératif dans les pays du conseil de l'entente. Synthèse des études par pays*, CEA ,1976.

UNC: *Contribution de la délégation du Niger .Atelier régional sur les reformes coopératives en Afrique francophone*, 1996, Niamey, 20 pages.

UNESCO: *pauvreté, progrès et développement* édition.Harmattan, Paris, 1990, 328 pages.

ANNEXES

ANNEXE : 1 : Les données démographiques

Tableau 1 : Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1988.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	3 579 457	3 640 632	7 220 089	50,4	98,3
0-4 ans	773 585	762 655	1 536 240	49,6	101,4
5-9 ans	646 818	623 595	1 270 413	49,1	103,7
10-14 ans	379 166	331 099	710 265	46,6	114,5
15-19 ans	294 873	351 025	645 898	54,3	84,0
20-24 ans	253 670	334 499	588 169	56,9	75,8
25-29 ans	241 192	318 469	559 661	56,9	75,7
30-34 ans	200 681	224 606	425 287	52,8	89,3
35-39 ans	171 879	161 258	333 137	48,4	106,6
40-44 ans	148 190	143 062	291 252	49,1	103,6
45-49 ans	110 240	82 844	193 084	42,9	133,1
50-54 ans	102 012	88 999	191 011	46,6	114,6
55-59 ans	66 167	43 751	109 918	39,8	151,2
60-64 ans	67 215	59 555	126 770	47,0	112,9
65-69 ans	35 601	25 506	61 107	41,7	139,6
70-74 ans	36 550	35 204	71 754	49,1	103,8
75-79 ans	17 039	13 441	30 480	44,1	126,8
80 ans et plus	24 827	25 734	50 561	50,9	96,5
ND	9 752	15 330	25 082	61,1	63,6

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

Tableau 2 : Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1994.

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 221 131	4 272 133	8 493 264	50,3	98,8
0-4 ans	779 110	772 624	1 551 734	49,8	100,8
5-9 ans	713 463	700 265	1 413 728	49,5	101,9
10-14 ans	647 527	623 152	1 270 679	49,0	103,9
15-19 ans	384 374	374 266	758 640	49,3	102,7
20-24 ans	295 753	310 213	605 966	51,2	95,3
25-29 ans	267 902	350 071	617 973	56,6	76,5
30-34 ans	230 320	302 532	532 852	56,8	76,1
35-39 ans	201 775	217 110	418 885	51,8	92,9
40-44 ans	170 842	166 045	336 887	49,3	102,9
45-49 ans	140 778	126 479	267 257	47,3	111,3
50-54 ans	113 916	96 281	210 197	45,8	118,3
55-59 ans	89 614	72 125	161 739	44,6	124,2
60-64 ans	68 442	54 956	123 398	44,5	124,5
65-69 ans	50 724	42 956	93 680	45,9	118,1
70-74 ans	34 597	30 895	65 492	47,2	112,0
75-79 ans	24 611	25 761	50 372	51,1	95,5
80 ans et plus	7 383	6 402	13 785	46,4	115,3

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

Tableau 3 : Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1995.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 334 170	4 387 371	8 721 541	50,3	98,8
0-4 ans	782 305	775 000	1 557 305	49,8	100,9
5-9 ans	714 950	705 116	1 420 066	49,7	101,4
10-14 ans	674 277	650 678	1 324 955	49,1	103,6
15-19 ans	427 984	414 209	842 193	49,2	103,3
20-24 ans	303 578	308 688	612 266	50,4	98,3
25-29 ans	272 023	344 177	616 200	55,9	79,0
30-34 ans	236 300	315 545	551 845	57,2	74,9
35-39 ans	206 291	231 132	437 423	52,8	89,3
40-44 ans	175 927	173 553	349 480	49,7	101,4
45-49 ans	145 376	132 608	277 984	47,7	109,6
50-54 ans	117 732	100 867	218 599	46,1	116,7
55-59 ans	92 661	75 442	168 103	44,9	122,8
60-64 ans	70 518	56 759	127 277	44,6	124,2
65-69 ans	52 005	43 963	95 968	45,8	118,3
70-74 ans	34 972	31 060	66 032	47,0	112,6
75-79 ans	24 176	25 107	49 283	50,9	96,3
80 ans et plus	3 095	3 467	6 562	52,8	89,3

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

Tableau 4 : Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1996.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 453 117	4 507 339	8 960 456	50,3	98,8
0-4 ans	787 342	779 462	1 566 804	49,7	101,0
5-9 ans	716 124	708 861	1 424 985	49,7	101,0
10-14 ans	688 018	666 561	1 354 579	49,2	103,2
15-19 ans	483 308	465 672	948 980	49,1	103,8
20-24 ans	311 889	311 117	623 006	49,9	100,2
25-29 ans	275 533	333 254	608 787	54,7	82,7
30-34 ans	243 225	327 467	570 692	57,4	74,3
35-39 ans	210 481	246 957	457 438	54,0	85,2
40-44 ans	181 078	180 935	362 013	50,0	100,1
45-49 ans	150 102	139 173	289 275	48,1	107,9
50-54 ans	121 633	105 630	227 263	46,5	115,2
55-59 ans	95 848	79 060	174 908	45,2	121,2
60-64 ans	72 765	58 817	131 582	44,7	123,7
65-69 ans	53 294	44 895	98 189	45,7	118,7
70-74 ans	35 769	31 835	67 604	47,1	112,4
75-79 ans	23 591	24 119	47 710	50,6	97,8
80 ans et plus	3 117	3 524	6 641	53,1	88,5

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

Tableau 5 Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1997.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 574 795	4 629 935	9 204 730	50,3	98,8
0-4 ans	795 902	787 831	1 583 733	49,7	101,0
5-9 ans	716 816	710 885	1 427 701	49,8	100,8
10-14 ans	692 222	673 908	1 366 130	49,3	102,7
15-19 ans	543 006	521 817	1 064 823	49,0	104,1
20-24 ans	324 020	319 812	643 832	49,7	101,3
25-29 ans	279 076	320 160	599 236	53,4	87,2
30-34 ans	250 420	336 868	587 288	57,4	74,3
35-39 ans	214 630	263 587	478 217	55,1	81,4
40-44 ans	186 196	188 890	375 086	50,4	98,6
45-49 ans	154 928	146 078	301 006	48,5	106,1
50-54 ans	125 640	110 610	236 250	46,8	113,6
55-59 ans	99 163	82 938	182 101	45,5	119,6
60-64 ans	75 171	61 136	136 307	44,9	123,0
65-69 ans	54 645	45 853	100 498	45,6	119,2
70-74 ans	36 822	32 961	69 783	47,2	111,7
75-79 ans	23 060	23 124	46 184	50,1	99,7
80 ans et plus	3 078	3 477	6 555	53,0	88,5

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

Tableau 6 Structure de la population par sexe et groupe d'âge en 1998.

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble	Proportion des femmes	Rapport de masculinité
Tous âges	4 699 596	4 755 590	9 455 186	50,3	98,8
0-4 ans	810 271	802 679	1 612 950	49,8	100,9
5-9 ans	715 173	709 024	1 424 197	49,8	100,9
10-14 ans	692 986	678 250	1 371 236	49,5	102,2
15-19 ans	595 763	572 195	1 167 958	49,0	104,1
20-24 ans	344 984	337 904	682 888	49,5	102,1
25-29 ans	283 567	309 179	592 746	52,2	91,7
30-34 ans	256 796	341 695	598 491	57,1	75,2
35-39 ans	219 181	279 533	498 714	56,1	78,4
40-44 ans	191 134	198 492	389 626	50,9	96,3
45-49 ans	159 815	153 165	312 980	48,9	104,3
50-54 ans	129 786	115 869	245 655	47,2	112,0
55-59 ans	102 587	87 005	189 592	45,9	117,9
60-64 ans	77 717	63 716	141 433	45,1	122,0
65-69 ans	56 132	46 989	103 121	45,6	119,5
70-74 ans	37 918	34 082	72 000	47,3	111,3
75-79 ans	22 773	22 440	45 213	49,6	101,5
80 ans et plus	3 013	3 373	6 386	52,8	89,3

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

ANNEXES

Tableau 7 Liste des agglomérations (Centres urbains)

Département et Arrondissement	Population Urbain		Taux d'accr. annuel %
	1977	1988	
Agadez			
Arlit	10 386	32 272	10,7
Bilma	1 720	2 421	3,2
Agadez Commune	20 643	49 424	8,2
Ingall	3 354		
Tchirozérine		5 523	
Diffa			
Diffa Commune	4 253	13 387	10,8
Maïna-Soroa	4 973	7 381	3,7
N'Guigmi	8 267	9 537	1,4
Dosso			
Birni N'Gaouré	10 479		
Boboye		6 238	
Doutchi	14 629	20 407	3,1
Dosso Commune	16 959	25 695	3,9
Gaya	8 709	14 868	5,1
Loga	2 989	3 876	2,5
Maradi			
Aguié	6 651	5 963	-1,0
Gazaoua	3 538		
Dakoro	10 688	14 577	2,9
Guidan Roundji	3 006	7 020	8,0
Tibiri	7 283		
Madarounfa	3 453	5 914	5,1
Mayahi	3 292	5 723	5,2
Tessaoua	10 590	19 737	5,9
Maradi commune	44 458	110 005	8,6
Tillabéri			
Filingué	6 311	9 188	3,6
Kollo		5 755	
Ouallam	3 712	6 229	4,9
Say	4 405	6 338	3,4
Téra	8 761	12 313	3,2
Ayorou	12 462		
Tillabéri	5 270	8 377	4,4
Niamey commune	233 414	391 896	4,9
Tahoua			
Bimi N'Konni	16 286	29 034	5,5
Malbaza usine	3 858		
Bouza	5 290	5 496	0,4
Illéla	8 299	11 699	3,2
Keita	3 572	6 644	5,9
Madaroua	14 988	11 649	-2,4
Tchintabaraden	7 656	5 150	-3,7
Tahoua commune	31 252	49 948	4,4
Zinder			
Gouré	7 612	8 951	1,5
Magaria	7 856	11 723	3,8
Matamèye	7 085	11 151	4,3
Mirriah	8 420	13 225	4,2
Tanout	5 460	11 595	7,1
Zinder commune	53 914	119 827	7,5
Ensemble	656 203	1 096 137	

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

ANNEXES

ENNEXE 2 : Evolution des superficies, productions et rendements.

Tableau 8 Evolution des superficies – productions et rendements de l'arachide 1989 à 1998

Superficie (Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	-	-	0	0	0	0	189	262	32	0
Agadez	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Dosso	10 394	18 599	24 398	14 798	10 126	23 034	29 534	29 938	25 292	16 284
Maradi	14 686	19 675	43 663	67 827	58 161	47 089	121 315	120558	97 133	120 314
Tahoua	-	1 587	2 078	12 217	13 909	2 136	13 612	87 999	14 175	10 085
Tillabéri	8 639	1 006	31 063	971	8 605	2 550	1 910	29 541	3 281	4 361
Zinder	23 779	21 849	30 056	79 367	21 538	75 988	102 734	147752	92 589	78 675
C.U Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Total Niger	-	-	106 860	175 180	112 339	150 797	269 294	416055	232 502	229 719
Rendement (Kg/Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	-	-	-	-	-	-	640	378	140	0
Agadez	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Dosso	476	273	501	618	664	657	866	887	288	446
Maradi	515	319	373	399	173	430	286	299	464	447
Tahoua	-	398	392	177	91	545	390	441	126	952
Tillabéri	385	481	420	0	125	488	256	1 477	643	784
Zinder	353	231	276	240	324	390	457	345	243	480
C.U Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Total Niger	-	-	360	320	232	449	413	471	378	488
Production Tonne	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	-	-	0	0	0	0	121	101	4	0
Agadez	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
Dosso	4 952	5 072	12 226	9 144	6 720	15 132	25 581	26 543	7 279	7 258
Maradi	7 565	6 268	16 267	26 804	10 065	20 240	34 722	36 096	54 756	53 809
Tahoua	-	632	814	2 161	1 272	1 165	5 253	38 820	1 780	9 604
Tillabéri	3 324	484	13 076	0	1 058	1 245	489	43 635	2 110	3 421
Zinder	8 400	5 058	8 284	19 061	6 974	29 651	44 926	51 035	22 499	38 044
C.U Niamey	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Total NIGER	18 241	16 882		57 170	26 089	67 433	111 092	195 970	87 873	112 136

Source : Direction de l'Agriculture

ANNEXES

Tableau 9 : Evolution des superficies – productions et rendements du mil de 1989 à 1998

Superficie (Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	61133	114080	87 803	87 257	59 029	68 783	61 836	76 530	62 253	76 156
Agadez	1 232	-	776	625	0	954	649	855	285	1 203
Dosso	595 687	755 609	781 268	789 697	830 579	818 238	831 469	639 029	737 069	838 732
Maradi	807 866	958 450	905 425	1 071 422	1 047 800	1 098 978	1 259 918	1 209 583	1 086 510	1 254 567
Tahoua	508 642	701 137	663 546	810 562	927 279	798 182	966 764	920 372	758 737	878 450
Tillabéri	755 427	883 794	944 769	871 955	808 628	954 712	992 914	857 441	911 144	1 104 230
Zinder	807 926	1 193 022	1 003 365	1 357 278	1 012 560	1 180 209	1 105 427	1 079 086	927 951	1 195 052
C.U Niamey	27 803	-	-	-	-	13 983	10 459		19 686	17 665
Total Niger	3 565 738	4 389 733	4 383 952	4 988 796	4 685 875	4 920 056	5 229 430	5 021 192	4 503 635	5 366 055
Rendement (Kg/Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	75	345	242	601	270	472	143	417	59	560
Agadez	1 583	-	1 420	1 323		1 577	960	975	828	225
Dosso	446	319	417	425	351	414	394	508	339	419
Maradi	367	292	422	374	309	395	377	319	339	462
Tahoua	467	193	450	362	227	468	355	446	370	501
Tillabéri	318	236	454	440	468	447	325	348	174	507
Zinder	340	173	387	237	252	306	259	281	307	343
C.U Niamey	421					322	457		285	403
Total Niger	374	241	421	358	315	400	338	351	300	446
Production Tonne	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	4 611	39 399	21 278	52 457	15 931	32 480	8 872	31 896	3 670	42 665
Agadez	1 950	-	1 102	827	0	1 504	623	834	236	271
Dosso	265 715	241 201	326 123	335 460	291 644	339 101	327 943	324 396	249 776	351 650
Maradi	296 420	280 122	382 129	400 777	323 396	433 696	474 514	386 175	368 689	579 954
Tahoua	237 419	135 046	298 527	293 429	210 378	373 795	343 273	410 726	280 504	439 751
Tillabéri	240 201	208 993	427 076	383 325	378 716	426 855	323 145	298 331	158 675	559 423
Zinder	274 707	206 085	386 927	321 021	255 146	360 705	286 212	302 911	927 951	410 443
C.U Niamey	11 705	-	1 412			4 508	4 782		5 661	7 125
Total Niger	1 332 728	1 110 846	1 844 574	1 787 266	1 475 211	1 968 136	1 769 328	1 761 062	1 351 868	2 391 282

Source : Direction de l'Agriculture

ANNEXES

Tableau 10 Evolution des superficies – productions et rendements du sorgho de 1989 à 1998

Superficie (Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Dirfa	11 571	4 119	12 475	7 295	2 041	1 049	914	31 159	8 951	14 014
Agadez	35	-	37	12	0	32	29	166	241	1 146
Dosso	72 544	155 633	87 366	38 574	34 311	62 498	40 170	66 302	56 377	56 795
Maradi	609 040	745 790	681 983	819 644	842 254	759 035	659 099	662 022	662 388	760 067
Tahoua	136 089	249 079	276 590	315 238	346 596	309 050	341 682	343 171	217 711	245 797
Tillabéri	114 921	165 711	90 732	98 645	123 079	93 549	122 291	195 472	79 015	208 647
Zinder	611 421	918 075	919 582	1 246 159	880 547	777 906	732 320	813 759	857 169	954 523
C.U Niamey	1 789	-	-	-	-	291	2 421		1 435	354
Total Niger	1 617 410	2 238 413	2 068 765	2 525 567	2 228 828	2 003 119	1 934 926	2 115 355	1 883 287	2 241 343
Rendement (Kg/Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Dirfa	505	63	193	168	55	263	10	167	32	93
Agadez	1 100	-	946	917		1 188	900	1 163	1 182	1 151
Dosso	454	130	317	373	354	375	267	352	193	372
Maradi	252	120	214	83	75	180	108	129	126	171
Tahoua	364	197	437	284	121	218	108	253	168	378
Tillabéri	339	84	344	389	415	374	140	311	210	375
Zinder	191	118	153	138	140	167	144	178	165	186
C.U Niamey	293					0	-		2	246
Total Niger	261	126	226	151	131	196	137	158	154	224
Production Tonne	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Dirfa	5 848	259	2 410	1 226	113	276	9	5 208	283	1 298
Agadez	39	-	35	11	0	38	26	193	285	1 319
Dosso	32 912	20 254	27 676	14 377	12 135	23 429	10 707	23 341	10 895	21 143
Maradi	149 548	89 277	145 693	67 665	62 808	136 733	75 055	85 269	83 682	130 016
Tahoua	77 453	28 754	120 752	89 371	42 100	67 508	57 619	87 985	36 643	92 819
Tillabéri	38 977	13 911	31 207	38 344	51 130	34 982	17 129	60 887	16 554	78 210
Zinder	116 566	108 486	140 375	171 353	123 405	130 064	105 106	144 805	141 317	177 839
C.U Niamey	524	-				0			3	87
Total Niger	421 875	281 190	468 148	362 347	291 691	393 030	265 655	408 256	289 662	502 731

Source : Direction de l'Agriculture

ANNEXES

Tableau II : Evolution des superficies – productions et rendements du maïs de 1989 à 1998

Superficie (Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	599	-	0	0	0	0		0		0
Agadez	745	-	756	639	0	0	768	0	1 690	4 282
Dosso	2 290	5 600	649	685	106	946		1 365	726	1 089
Maradi	-	-	ND		40		200	6 636	70	0
Tahoua	-	-	544		353	393		9 742	97	0
Tillabéri	-	-	ND	161		216	431	4 516		0
Zinder	-	-	ND			852	183	2 217		0
C.U Niamey	-	-								7
Total Niger	3 634	5 600	1 949	2 276	499	2407	1 582	22 957	2 583	5 378
Rendement (Kg/Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	992	-	ND							1 000
Agadez	1301	-	1 083	1 208			1 050		1 698	779
Dosso	441	314	517	172	689	1 179		602	179	
Maradi	-	-	ND		0		935	-		
Tahoua	-	-	254		0	682		40		
Tillabéri	-	-	ND	521		463	452	130		
Zinder	-	-	ND			316	563	326		
C.U Niamey	-	-								70
Total Niger	708	314	663	428	146	728	817	158	1 161	
Production Tonne	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	594	-	ND	0	0					
Agadez	969	-	819	772	0		808		2 870	4 282
Dosso	1 009	1 758	336	118	73	1 115		822	130	848
Maradi	-	-	ND		0		187	995	0	
Tahoua	-	-	138		0	268		389		
Tillabéri	-	-	ND	84		100	195	587		
Zinder	-	-	ND			269	103	723		
C.U Niamey	-	-								0,49
Total NIGER	2 573	1 758	1 292	974	73	1 752	1 293	3 625	3000	5 130

Source : Direction de l'Agriculture

ANNEXES

Tableau 12 : Evolution des superficies – productions et rendements du niébé de 1989 à 1998

Superficie (Ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	5 211	19 877	36 870	10 837	4 252	19 704	15 274	19 192	23 387	17 113
Agadez	25		0	0	0	0	0	0	0	0
Dosso	377 283	476 326	488 232	737 419	570 343	378 514	697 917	636 885	591 125	790 353
Maradi	633 357	713 298	648 580	955 652	1 015 333	622 860	858 372	865 093	871 866	937 094
Tahoua	831 152	245 791	425 385	604 635	588 533	642 376	549 882	525 643	581 505	516 599
Tillabéri	253 318	170 567	473 598	405 102	203 788	277 267	346 774	298 806	449 661	510 117
Zinder	589 492	859 469	565 575	1175 979	899 557	1 035 871	960 303	695 335	758 903	932 969
C.U Niamey						7 828	10 590		19 123	15 922
Total Niger	2 199 838	2 585 328	2 638 240	3 871 624	3 281 806	2 976 592	3 439 112	3 041 227	3 295 570	3 720 167
RENDEMENT (kg/ha)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	64	538	540	282	169	483	138	252	84	177
Agadez	950		0	0	0	0	0	0	0	0
Dosso	367	61	219	125	32	99	35	86	103	158
Maradi	77	81	90	37	17	92	48	67	40	188
Tahoua	133	16	183	127	29	159	30	179	80	240
Tillabéri	111	22	172	263	75	83	54	101	33	156
Zinder	99	127	167	76	110	285	85	78	48	280
C.U Niamey	145	84				5	14		13	179
Total Niger			166	104	51	176	54	78	58	208
PRODUCTION Tonne	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Diffa	972	10 700	19 897	3 054	717	9 520	2113	4 838	1 961	3 030
Agadez	24		0	0	0	0	-	0	0	0
Dosso	138 618	28 945	106 936	91 927	18 370	37 462	24 086	54 541	61 145	124 560
Maradi	48 575	57 464	58 502	35 664	17 706	57 076	41 312	58 204	34 522	176 486
Tahoua	44 116	3 970	77 932	76 916	16 914	102 104	15 680	93 916	46 456	124 448
Tillabéri	28 108	6 065	81 645	106 362	15 262	23 095	18 695	30 221	14 839	79 671
Zinder	58 487	108 779	94 321	87 685	99 223	295 494	82 031	54 433	36 398	263 580
C.U Niamey						42	145		249	2 855
Total NIGER	318 750	216 565	439 233	401 653	168 192	524 751	184 062	295 243	192 453	774 630

Source : Direction de l'Agriculture

ANNEXES

ANNEXE : 3 Evolution de la pluviométrie

Tableau 13 : Evolution de la pluviométrie de certaines stations

Pluviométrie (mm)	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
AGADEZ	160,8	140,9	225,1	49,7	72,2	214,1	196,8
BILMA	1,6	1,2	6,7	21,5	0,5	28,4	6,1
ARLIT	100,3	11,5	84,9	52,5	10,5	117,1	112,9
BIRNI N'KONNI	504,9	443,1	733,1	442,2	533,1	428	531,7
N'GUIGMI	127,0	194,7	473,4	125,1	198,2	155,4	260,2
NIAMEY aéroport	640,6	426,5	707,1	540,8	548,3	411,6	816,6
GAYA	743,3	780,6	953,6	630,2	822,8	761,4	878,9
MAINE SOROA	268,0	361,5	589,9	322,5	445,5	319,6	386,1
MARADI Aéroport	606,7	363,4	532,1	481,5	478,2	497,7	550,7
TAHOUA	333,2	256,0	635,7	345,0	347,6	304	480,2
MAGARIA	633,7	452,3	652,5	673,0	513,8	547,6	692,5
TANOUT	246,7	184,1	278,8	212,7	171,8	140,7	218,8
TILLABERI	333,4	388,7	404,3	416,8	401,6	322,2	582,5
NIAMEY ville	669,6	508,4	668,4	506,3	518,9	477,6	1161,3
DAKORO	374	287,2	381,2	265,9	395,7	245,7	457,4
DOSSO	660,9	453,6	869,7	427,6	460,5	394,4	560,8
FILINGUE	420,9	192,5	607,8	299,3	290,6	283,8	343,0
GOURE	285,2	206,3	443,3	256,8	285,2	298,4	374,6
TCHINTA	237,9	165,5	378,6	163,1	102,4	199,9	365,9
TORODI	595,2	633,0	918,4	611,4	465,0	466,0	772,1
ZINDER Aéroport	380,9	316,8	556,3	319,5	281,2	271	544,8

Source : Annuaire statistique du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

ANNEXES

ANNEXE :4 Evolution des prix des productions végétales et animales.

Tableau 14: Evolution intra et inter annuelle des prix du sorgho sur le marché de zone déficitaire d'Agadez

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	56	53	53	55	55	53	62	64	66	67	66	61
1991	67	79	81	79	79	82	92	98	-	61	-	-
1992	61	59	57	58	60	64	77	81	73	72	75	66
1993	74	75	74	68	65	66	66	65	63	56	57	52
1994	54	68	72	72	72	73	92	83	78	78	-	62
1995	72	71	71	73	75	79	86	87	76	78	88	89
1996	83	83	86	102	118	119	117	125	119	109	118	116
1997	116	126	126	158	160	161	173	179	168	-	143	159
1998	148	159	169	179	217	216	195	217	195	130	109	109
1999	105	96	102	95	95	96	104	107	102	98	97	106

Source : SIM OPVN

ANNEXES

Tableau 15 : Evolution intra et inter annuelle des prix du maïs sur le marché de zone déficitaire d'Agadez

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	100	85	82	81	78	77	77	75	80	79	78	77
1991	80	91	89	84	85	88	94	99	-	75	-	-
1992	81	80	80	78	82	92	102	107	100	98	92	82
1993	76	79	78	74	72	73	73	71	69	63	58	55
1994	58	82	82	80	81	90	93	82	88	86	72	72
1995	96	93	93	104	103	116	126	132	125	120	117	117
1996	110	105	106	122	138	140	138	143	134	127	139	130
1997	137	161	166	182	188	197	194	188	169	163	167	167
1998	208	198	189	191	222	231	213	260	223	164	152	174
1999	150	149	148	153	154	152	152	153	153	153	138	133

Source : SIM OPVN

ANNEXES

Tableau 16 : Evolution intra et inter annuelle des prix du riz importé sur le marché de Bakin

Birgi (Région de Zinder)

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	219	225	223	208	207	212	217	222	223	214	-	203
1991	203	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
1992	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
1993	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
1994	225	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	275
1995	275	275	275	275	275	275	275	288	325	-	325	325
1996	325	325	325	325	325	325	325	325	300	300	313	300
1997	300	300	300	300	300	300	300	300	300	-	300	300
1998	300	300	300	300	300	300	300	300	313	325	325	325
1999	325	325	325	325	325	313	300	300	300	300	300	313

Source : SIM OPVN

ANNEXES

Tableau 17 : Evolution intra et inter annuelle des prix du riz importé sur le marché d'Agadez

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
1991	200	200	200	200	200	200	200	200	-	200	-	-
1992	225	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
1993	203	200	200	195	190	200	200	200	200	200	200	200
1994	200	222	253	248	250	250	269	268	275	300	300	300
1995	300	300	300	275	300	300	300	308	363	338	325	325
1996	325	317	300	325	300	300	300	300	300	300	300	300
1997	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
1998	300	300	300	313	325	325	325	325	325	313	300	300
1999	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Source : SIM OPVN

ANNEXES

Tableau 18 : Evolution intra et inter annuelle des prix du riz importé sur le marché de Gaya
(Région de Dosso)

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
1990	194	177	188	165	178	168	175	-	-	167	175	167
1991	175	159	167	159	167	-	189	189	167	167	167	167
1992	167	167	167	167	167	167	167	191	167	164	157	158
1993	160	164	146	147	152	160	142	157	147	127	132	137
1994	136	163	-	-	201	208	240	238	224	263	237	213
1995	251	-	250	250	250	260	250	283	350	300	303	300
1996	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	200	550
1997	300	300	300	275	275	275	275	275	275	275	275	275
1998	275	275	275	313	325	325	313	313	313	300	313	300
1999	300	300	300	300	300	233	283	288	300	275	300	300

Source : SIM OPVN

Tableau 19 : Evolution des prix de la viande du mouton au niveau des chefs lieux des régions

Années	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
1989	511	408	580	550	754	600	808	695
1990	426	505	766	631	709	516	708	654
1991	541	480	705	638	671	511	772	654
1992	530	461	634	632	691	485	795	644
1993	472	460	647	557	688	461	755	617
1994	479	467	657	565	698	468	766	665
1995	489	476	670	576	712	477	781	639
1996	484	471	663	570	705	472	773	633
1997	475	465	650	555	691	486	755	624
1998	500	495	690	590	740	496	780	656

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

ANNEXES

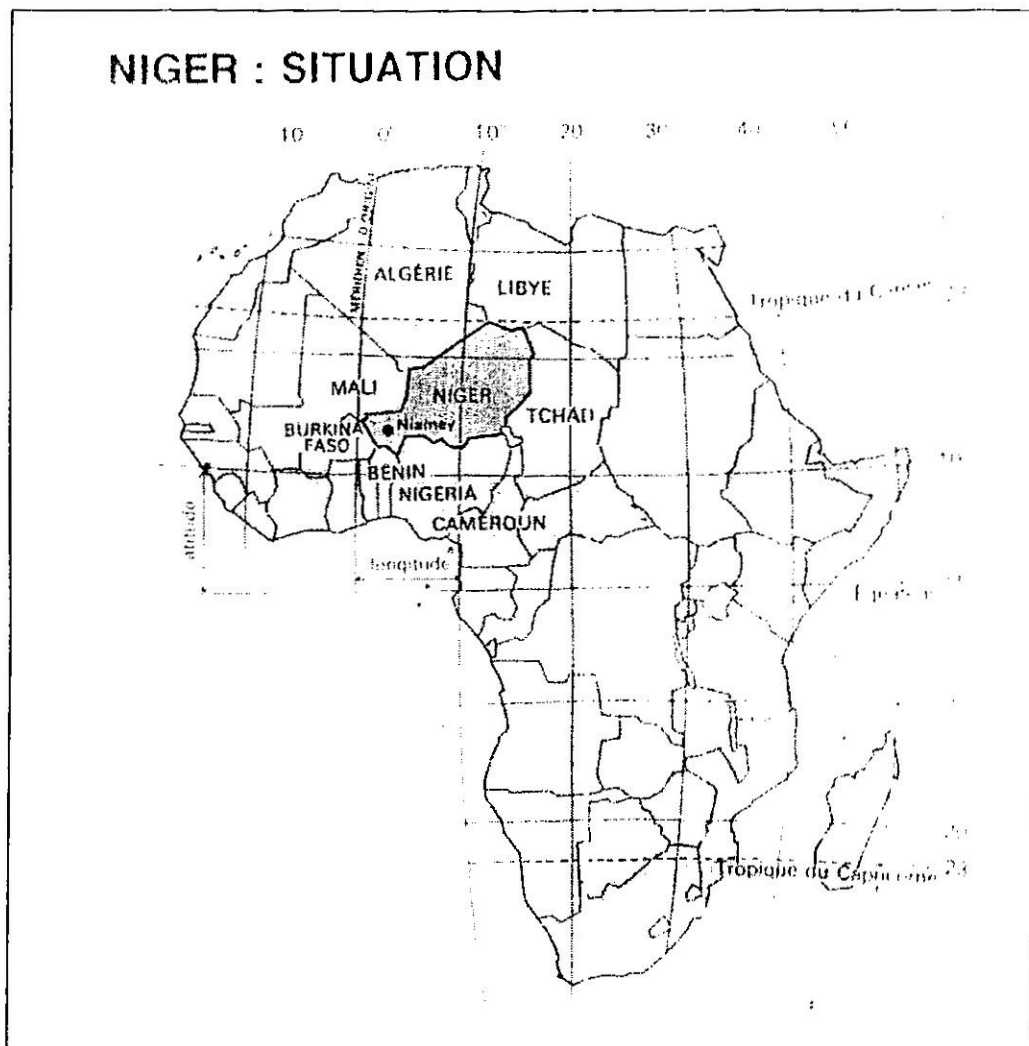
Tableau 20 : Evolution des prix de la viande de bœuf au niveau des chefs lieux des régions

Années	Prix du Kilogramme en F CFA							
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
1989	455	501	605	537	641	392	709	575
1990	466	502	544	630	650	367	775	595
1991	443	379	512	323	637	367	678	564
1992	408	371	471	617	656	363	644	553
1993	355	349	490	537	650	363	618	532
1994	362	356	500	548	663	370	630	542
1995	373	367	515	564	683	381	649	558
1996	403	396	540	609	720	411	680	594
1997	410	400	568	620	685	415	648	587
1998	423	416	482	630	720	431	720	602

Source : Direction de la statistique et des Comptes Nationaux

ANNEXES

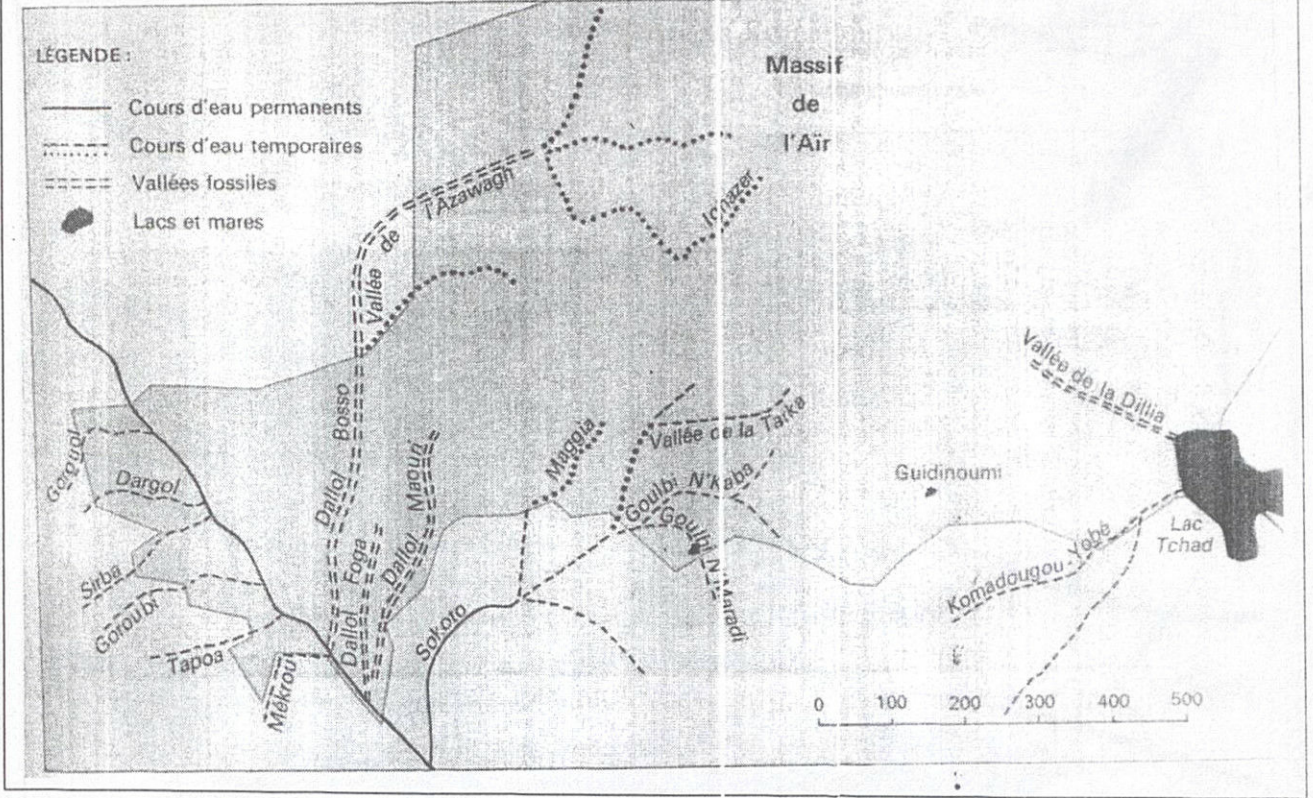
Carte n° 1 : Situation géographique du Niger



Source: I.N.D.R.A.P. Niger

Carte n° 2 : L'hydrographie au Niger

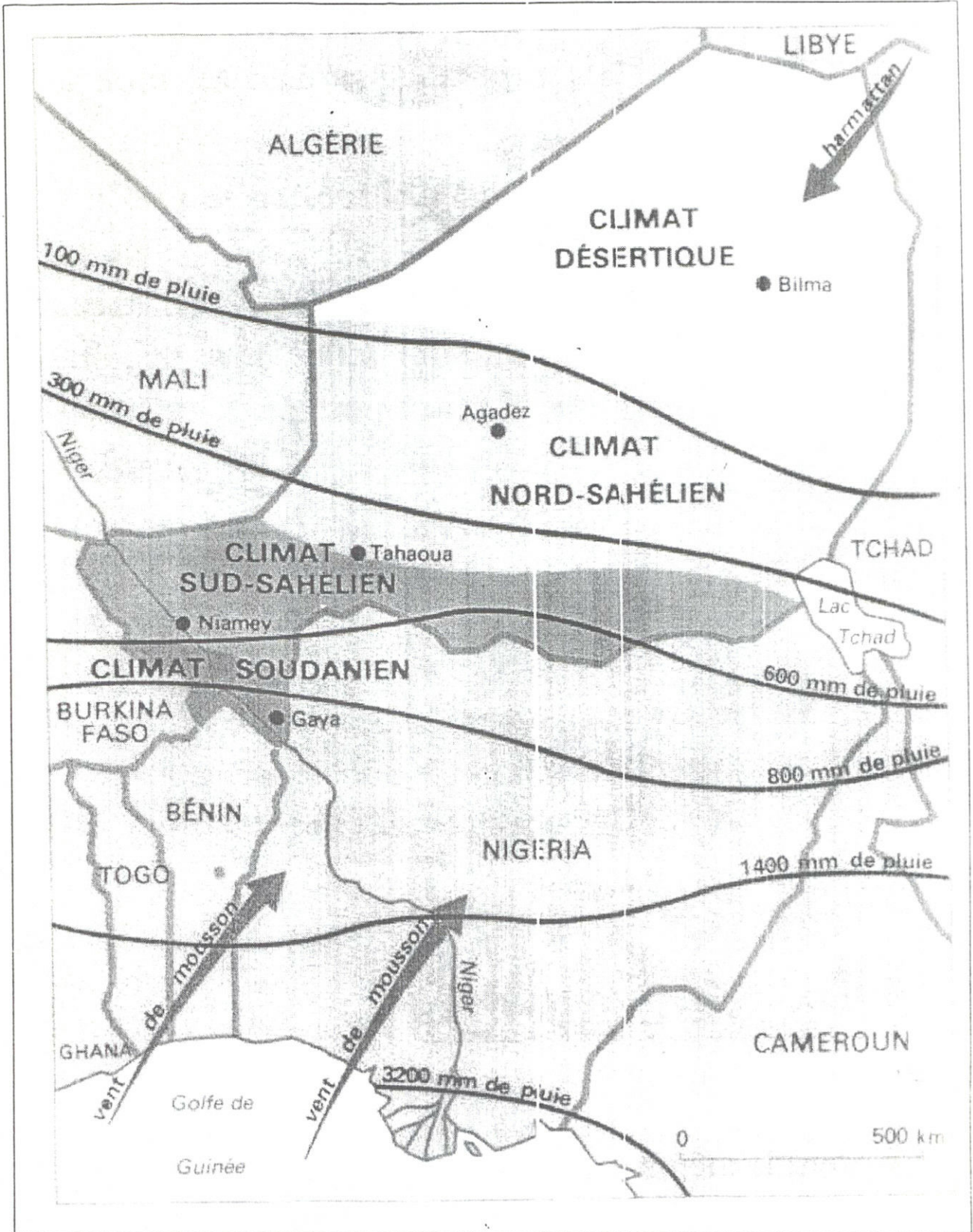
LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



Source: I.N.D.R.A.P. Niger

Source: I.N.D.R.A.P. Niger

Carte n° 3 : les principales zones agro-écologiques au Niger



Source: I.N.D.R.A.P. Niger

